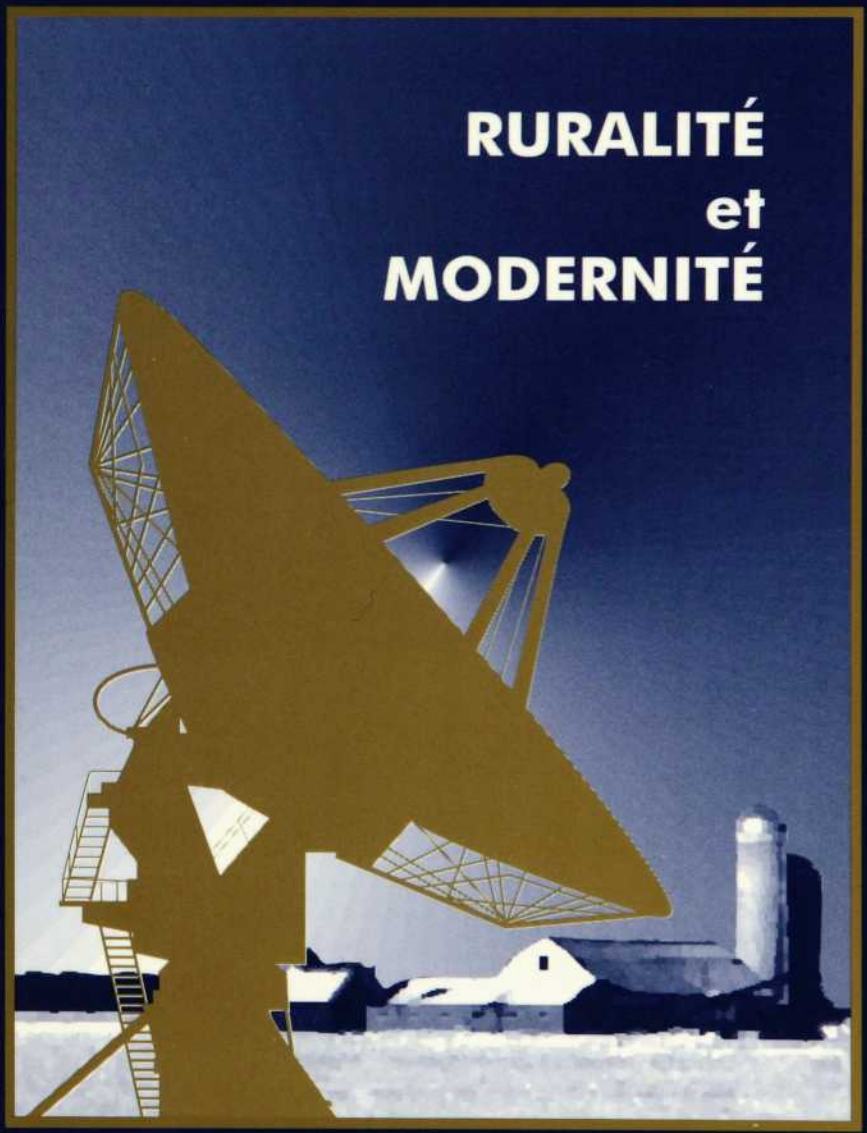
L'Action NATIONALE

Volume LXXXVI, numéro 2, février 1996



Abonnement 1 an
10 numéros

Québec, Canada	38,00 $
Étudiant, Québec	22,00 $
France	300,00 FF
Autre pays	65,00 $
Abonnement de soutien	100,00 $
Abonnement à vie	1 000,00 $

Abonnement 2 ans
20 numéros

Québec, Canada	70,00 $
Étudiant, Québec	40,00 $
France	500,00 FF
Autre pays	115,00 $

(Taxes incluses)

ISSN-0001-7469
ISBN-2-89070
Dépôt légal :
Bibliothèque nationale
Périodicité :
10 numéros par an

L'ACTION NATIONALE
1259, rue Berri, bureau 320
Montréal, H2L 4C7
Téléphone : (514) 845-8533
Télécopieur : (514) 286-8165

Champ d'action
La revue s'intéresse à tous les aspects de la question nationale. Des orientations cohérentes sont proposées pour bâtir le Québec de demain.

Liberté d'expression
L'Action nationale fait appel à un grand nombre de collaboratrices et de collaborateurs. Elle ouvre ses pages aux jeunes et aux experts. Respectueuse de la liberté d'expression, elle admet les différences qui ne compromettent pas l'avenir de la nation.

Rédaction
L'article demandé peut comprendre de 10 à 20 pages. Le compte rendu d'un livre peut compter une ou deux pages. Un article soumis, sans entente préalable, peut varier de 5 à 8 pages. L'envoi du manuscrit et de la disquette facilite nos travaux. Le texte vulgarisé est la forme d'écriture souhaitée.

Index
Les articles de la revue sont répertoriés et indexés dans « *L'index des périodiques canadiens* » depuis 1948, dans « *Périodex* » depuis 1984, dans « *Repères* » publié par SDM Inc. et la Bibliothèque nationale du Québec depuis 1985.

Reproduction
La traduction et la reproduction totale ou partielle des textes publiés dans l'Action nationale sont autorisées à condition que la source soit mentionnée.

Table des matières

FÉVRIER 1996

4 *Éditorial*
Le verre à moitié plein
Rosaire Morin

8 **Souvenirs**
Jean Éthier-Blais

26 **La conspiration contre l'État**
Pierre Vadeboncœur

29 **Maladies des temps présents**
Michel Rioux

36 **Le plus beau pays**
Paul-Émile Roy

38 **Connivences verbales**
Marie Cholette

39 **Le sens du référendum**
Édouard Cloutier

47 **Le virage informationnel**
Alain Laramée

61 **Éducation et nouvelles technologies**
Christian Payeur

77 **La politique régionale**
Marc-Urbain Proulx

98 **Le Québec des nations**
Hélène Alexandre

109 **À travers l'actualité**
Rosaire Morin

127 **Comptes-rendus**

144 *Lectures*

149 *Nos annonceurs*

Le monde rural

167 *Forces et faiblesses du Québec rural*
Claude Lafleur

171 *Les États généraux du monde rural*
Henri-Paul Proulx

177 *La coopération québécoise en terre africaine*
André-D. Beaudoin

182 *Le monde rural et la forêt*
Rosaire Morin

187 *Agriculture et ruralité*
Michel Morisset

193 *De la banlieue au village*
Hugues Dionne

201 *Le couple ville-campagne*
Claude Marois

208 *Les institutions politiques du monde rural*
Roger Guy

L'Action NATIONALE

SI VOUS N'ÊTES PAS ABONNÉ-E

Deux cents personnes reçoivent la revue chaque mois sans y être abonnées. L'Action nationale est devenue un lieu de réflexion, de prospective et un instrument d'information.

Sensible aux problèmes du présent et aux défis du proche avenir, la revue défend des valeurs fondamentales et elle fait la promotion d'un projet de société qui facilitera à tous l'accès à un travail permanent.

Vous pouvez nous retourner votre chèque et ce formulaire

Abonnement :	10 numéros	20 numéros
Québec, Canada	38 $	70 $
Étudiant	22 $	40 $
France	300 FF	500 FF
Autre pays	65 $	115 $
Abonnement de soutien	100 $	
Abonnement à vie	1 000 $	

Un reçu pour impôt sera émis pour toute somme supérieure au tarif de l'abonnement.

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Code postal _____ Profession _____

Téléphone _____ Télécopieur _____

L'Action NATIONALE

1259, rue Berri, bur. 320
Montréal
H2L 4C7

Téléphone (514) 845-8533
Télécopieur (514) 286-8165

SI VOUS ÊTES ABONNÉ-E

Deux questions :

La première :

Pouvez-vous nous trouver un nouvel abonné ? Si chacun le fait, nous doublons notre rayonnement... Merci de votre coopération.

La seconde :

Sur l'étiquette comportant votre adresse, la date d'échéance de votre abonnement est indiquée. Si le temps est venu de le renouveler, vous pouvez nous faire parvenir votre remise sans autre avis. Si chacun le fait, L'Action nationale économise 6 000 $ par année en timbres, papeterie et temps !

Abonnement :	10 numéros	20 numéros
Québec, Canada	38 $	70 $
Étudiant	22 $	40 $
France	300 FF	500 FF
Autre pays	65 $	115 $
Abonnement de soutien	100 $	
Abonnement à vie	1 000 $	

Un reçu pour impôt sera émis pour toute somme supérieure au tarif de l'abonnement.

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Code postal _____ Profession _____

Téléphone _____ Télécopieur _____

Supplément postal, L'Action NATIONALE
Volume LXXXVI, numéro 1, janvier 1996

Directeur
Rosaire Morin

Secrétaire
Marie-Laure Prunier

Relationniste
Laurence Lambert

Analyse sociale
Michel Rioux
Nicole De Sève

Comptes-rendus
Denis Monière

Éducation
Jean-Claude Tardif

Comité de rédaction
Shirlée Biron
Hélène-Andrée Bizier
Jacques Brousseau
Jacqueline Darveau-Cardinal
Robert Laplante
Denis Monière
Michel Rioux
Ronald-E. Laviolette

Comité de lecture
Jean-Jacques Chagnon
Jean-Pierre Dupuis
Lucia Ferretti
Colette Lanthier
Pierre Noreau
Christiane Pelchat
Paul-Émile Roy
Janine Thériault

Prix André-Laurendeau
Membres du jury
Jules Bélanger
Lucia Ferretti
Colette Lanthier

L'Action NATIONALE

1259, rue Berri, bur. 320
Montréal
H2L 4C7

Téléphone (514) 845-8533
Télécopieur (514) 286-8165

Comité éditorial

François Aquin, avocat, Montréal
Louis Balthazar, politologue, Université Laval
Claude Bariteau, anthropologue, Université Laval
André Beauchamp, sociologue, Montréal
Jules Bélanger, historien, Gaspé

Jean-Guy Bissonnette, directeur de la recherche, Centraide
Claire Bonenfant, sociologue, Québec
Gérard Bouchard, sociologue, UQAC
Henri Brun, constitutionnaliste, Université Laval
Claudette Carbonneau, première vice-présidente, CSN

Paul-André Comeau, journaliste, Montréal
Marcel Couture, président, Le Devoir, Forces
Fernand Daoust, président, Fonds de Solidarité
Bernard Descôteaux, rédacteur en chef, Le Devoir
Nicole de Sève, conseillère, CEQ

Clermont Dugas, géographe, UQAR
Fernand Dumont, sociologue, Université Laval
Andrée Ferretti, écrivaine, Cowansville
Lucia Ferretti, vice-rectrice, UQAT
Danielle Gagné, administratrice, Longueuil

Alain-G. Gagnon, professeur, Université McGill
Mona-Josée Gagnon, conseillère, FTQ
Pierre Graveline, écrivain, éditeur, Montréal
Jean-Claude Guérard, économiste, HEC
Roger Guy, professeur, UQAT

André Joyal, économiste, UQTR
Pierre-André Julien, économiste, UQTR
Claude Lafleur, directeur général, UPA
Danielle Lafontaine, sociologue, UQAR
Guy Laforest, politologue, Laval

Andrée Lajoie, constitutionnaliste, Université de Montréal
Simon Langlois, sociologue, Université Laval
Colette Lanthier, psychologue, Conseil de la Famille
Robert Laplante, sociologue, Ville de Montréal
Alain Laramée, professeur, Télé-Université
Léo-Paul Lauzon, professeur, UQAM

Lise Lebrun, action communautaire, Montréal
Jean-Marc Léger, directeur, Fondation Lionel-Groulx
Pierre Marois, avocat, Saint-Lambert
Yves Martin, sociologue, démographe, Lac Brôme
Denis Monière, politologue, Université de Montréal

Jacques-Yvan Morin, constitutionnaliste, Université de Montréal
Pierre Noreau, sociologue, UQAT
Ferdinand Ouellet, ex-sous-ministre, Saint-Roch-des-Aulnaies
Michel Paillé, démographe, Conseil de la langue française
Pierre Paquette, secrétaire général, CSN

Micheline Paradis, directrice, Ma Caisse, Desjardins
Hélène Pelletier-Baillargeon, écrivaine, Outremont
Henri-Paul Proulx, secrétaire général, Solidarité rurale
Guy Rocher, sociologue, Université de Montréal
Bruno Roy, président, Union des écrivaines et des écrivains

Jean-Claude Tardif, conseiller, CEQ
Hélène Tremblay, rectrice par intérim, UQAR
Rodrigue Tremblay, économiste, Université de Montréal
Daniel Turp, professeur titulaire, Université de Montréal
Pierre Vadeboncœur, écrivain, Outremont

L'Action NATIONALE

Volume LXXXVI
Numéro 2,
Février 1996

Directeur
Rosaire Morin

Secrétaire
Marie-Laure Prunier

Relationniste
Laurence Lambert

Analyse sociale
Michel Rioux
Nicole De Sève

Éducation
Jean-Claude Tardif

Entrevues
Shirlée Biron

Comité de rédaction
Shirlée Biron
Hélène-Andrée Bizier
Jacques Brousseau
Jacqueline Darveau-Cardinal
Robert Laplante
Denis Monière
Michel Rioux
Ronald-E. Laviolette

Comité de lecture
Jean-Jacques Chagnon
Jean-Pierre Dupuis
Lucia Ferretti
Colette Lanthier
Alain Laramée
Pierre Noreau
Christiane Pelchat
Paul-Émile Roy
Janine Thériault

Prix André-Laurendeau
Membres du jury
Jules Bélanger
Lucia Ferretti
Colette Lanthier

Éditorial

Le verre à moitié plein

Le monde est à l'envers. Il marche sur la tête. Le Québec adopte cette nouvelle philosophie. Mais Houdini se meurt et l'illusion disparaît. Le verre des Québécoises et des Québécois est à moitié vide. Le défaitisme est à la mode. Cette maladie est contagieuse. Elle affecte les cerveaux. Elle infecte même tout le sang de l'organisme. Le mal est incurable.

Les hommes politiques ont attrapé le virus. Ils voient tout en noir. Ils assombrissent la vie. Ils ne sont certains que du pire. Ils croient toujours que les choses vont mal tourner. Ils traduisent l'amertume. Ils sèment l'inquiétude. Ils répandent des bruits alarmants. Ils ébranlent même les optimistes. Jadis, l'attitude pessimiste caractérisait le parti qui siégeait dans l'opposition. À l'heure présente, la cohorte politique qui se cramponne au pouvoir souffre de la même fièvre, de la même indisposition.

À Ottawa, un Chrétien atrabilaire et un Martin hypocondriaque, se cramponnent en broyant du noir. Ils sont ensevelis sous le poids de la trudeaumanie et sous l'avalanche de la mégalomanie passée. Ils sont enterrés sous le fardeau des déficits qu'ils ont accumulés, 500 milliards $ dans les 20 dernières années. Ils ne savent plus comment s'en sortir. Ils paniquent. Ils s'affolent. Ils improvisent. Ils compressent les dépenses, mais ils engloutissent 12 000 000 000 $ et plus pour

la guerre. Ils administrent le chômage. Ils versent des milliards $ de subventions aux entreprises. Ils privatisent les sociétés d'État. Ils transvasent les problèmes aux provinces. Ils diminuent les transferts de péréquation. Ils compromettent l'avenir. Le verre est à moitié vide.

Le pessimisme a aussi frappé l'Assemblée nationale. Les ministres gèrent l'aide sociale, la décroissance et la crise. Ils administrent un régime d'inactivité qui coûte annuellement 30 milliards de dollars à l'économie. Pour tenter de boucler la ceinture, ils mettent tout sur la table. Ils diminuent les prestations sociales et les services de santé. Ils pratiquent des coupures bêtes et méchantes dans l'éducation et la culture. Ils projettent de liquider certains bijoux de l'État. Ils transfèrent des services à l'entreprise privée qui a failli à la tâche. Ils augmentent les taxes. Et ils engouffrent le pays dans l'abîme. Ils n'ont pas l'intelligence de créer la richesse. Ils sont absorbés à détruire. Ils détruisent ce qui a été péniblement bâti pendant trente ans. Ils détruisent, oubliant la priorité de l'emploi. Ils ignorent que la création de l'emploi, c'est la seule formule qui réduirait vraiment les dépenses. L'emploi, c'est le verre à moitié plein.

Les hommes politiques ne sont certains que du pire.

Dans les deux pays, Canada et Québec, l'entreprise privée est en faillite. La rationalisation aboutit à des fermetures fréquentes d'usines et de multiples mises à pied. La compétitivité entraîne les fusions et les regroupements d'entreprises. La recherche du profit multiplie le nombre des chômeurs et des assistés sociaux. Les subventions gouvernementales augmentent les bénéfices des entreprises. La richesse est de plus en plus concentrée. Les riches s'enrichissent. Le nombre des pauvres s'accroît. La pauvreté s'aggrave. Le verre est à moitié vide.

Si le Québec

Si les Québécois et les Québécoises avaient conscience d'un verre à moitié plein, le gouvernement Bouchard agirait autrement. Il peut encore sauver les institutions établies et la sécurité sociale acquise. Mais est-il capable d'une politique globale?

Les ministres, pour tenter de boucler la ceinture, mettent tout sur la table.

Le gouvernement Bouchard peut-il supprimer la prodigalité, le gaspillage, le coulage, la dilapidation, le tablettage, les chevauchements, les surplus d'employés et les dépenses folles effectuées dans les ministères, les sociétés d'État, les municipalités, les commissions scolaires et les universités? Des milliards de dollars seraient économisés.

Le gouvernement Bouchard peut-il consentir un effort maximal pour mettre le Québec au travail? Trois cent mille assistés sociaux de moins, c'est quinze milliards de dollars de plus dans l'économie. C'est de l'argent neuf pour le développement. Un air rafraîchissant transformerait les mentalités. L'enivrement du printemps deviendrait la force d'attraction.

Le gouvernement Bouchard peut-il imposer les compagnies qui réalisent des profits sans payer un sou d'impôt? Les détournements dans les échappatoires, les fiducies familiales et les paradis fiscaux coûtent des milliards de dollars à l'État.

Le gouvernement Bouchard peut-il limiter les abris fiscaux, les contributions politiques, les frais de représentation et les dépenses personnelles déductibles de l'impôt pour les contribuables dont les revenus excèdent les 60 000$ par an? L'État encaisserait des milliards $ d'impôts additionnels. Le gouvernement Bouchard peut-il augmenter les charges fiscales des entreprises? Le taux d'impôt sur les revenus des compagnies est de 8,9% au Québec sur les premiers 200 000$. Il est de 15,5%

en Ontario et de 16,25 % en Colombie Britannique. Aux États-Unis, les entreprises fournissent le tiers des recettes fiscales ; au Québec, les particuliers contribuent pour les trois quarts.

Les riches s'enrichissent. Le nombre des pauvres s'accroît.

Le gouvernement Bouchard peut-il supprimer le travail au noir, percevoir pleinement la taxe de vente et encaisser les impôts avec régularité ? Des milliards de dollars sont en cause.

Le gouvernement Bouchard peut-il imposer à 100 % les somptueux gains réalisés par les administrateurs lors de l'exercice d'options d'achat d'actions ? Peut-il diminuer la période de report de pertes fiscales ? Peut-il interdire les transferts de pertes fiscales d'une compagnie à l'autre ? Peut-il abolir l'exemption à vie du gain de capital ? Peut-il supprimer les privilèges accordés aux fiducies familiales ? Peut-il établir une nouvelle taxe sur les valeurs mobilières ? Peut-il établir une taxe accrue sur des biens de luxe : bijoux, fourrures, bâteaux, avions ?

L'application de toutes ces mesures fiscales supprimerait le déficit budgétaire, réduirait la dette québécoise et permettrait d'alléger la charge fiscale des particuliers qui est plus élevée au Québec qu'en d'autres pays industrialisés.

Conclusion

Les grognons cesseraient de grogner. Les désabusés reprendraient confiance. La maussaderie quitterait le pays. La morosité céderait la place à l'espérance. L'image grossie de nos malheurs serait réduite à la réalité. Les pitreries de M. Massé et les grimaces de M. Dion deviendraient des souvenirs du passé. L'État du Québec naîtrait. Les Québécois et les Québécoises connaîtraient à nouveau l'époque du verre à moitié plein. □

Rosaire Morin

Souvenirs

Jean
Éthier-Blais

L'Action nationale publie six allocutions prononcées en diverses circonstances par Jean Éthier-Blais. Elle honore ainsi la mémoire d'un célèbre collaborateur. Ces textes inédits soulignent la qualité de style et la grandeur d'âme du disparu.

Allocution de Jean Éthier-Blais prononcée à l'occasion d'une rencontre de la Ligue d'Action nationale et de la proclamation du lauréat du Prix Richard-Arès, Claude Corbo, le 24 avril 1993.

C'est un grand honneur pour moi, à titre de membre du jury du Prix Richard-Arès, de vous dire pourquoi nous vous avons décerné ce Prix. Il y avait en lice de nombreux livres, dont certains étaient excellents, de haute tenue littéraire, brillant par l'analyse des problèmes contemporains du Québec, libres de toute allégeance politique, des ouvrages de grands savants qui sont aussi des hommes de cœur. C'est pourtant sur le vôtre que s'est faite l'unanimité. Votre livre est un modèle d'intégrité affective.

C'est la description du cheminement d'un enfant, et puis d'un homme vers l'acquisition d'une nouvelle patrie, un lieu géographique et intellectuel qui lui permette, sans rien renier de ses origines, de s'épanouir pleinement dans sa nouvelle, dans son éternelle identité. Vous avez parlé au nom d'une minorité de Québécois qui, victimes d'une propagande abusive, se taisent et n'osent pas choisir entre le passé et l'avenir. Le Ministère de l'Immigration du Québec devrait faire traduire votre livre dans toutes les langues parlées ici et le distribuer *urbi et orbi*. Mais c'est

là un rêve qui s'éloigne trop des accords Robic-Wiener, de leur lettre et de leur esprit. Je dirai même que ce qui s'appelle rêver en couleurs, c'est cela.

Confucius disait qu'un pays était bien gouverné lorsque le langage de ses gouvernants était clair. Votre livre, monsieur le Recteur, donne son vrai sens au mot « immigration », en insistant sur l'importance du préfixe de participation qui fait de l'immigration un acte d'acceptation en profondeur de la civilisation d'accueil par les nouveaux arrivants. Nous vivons au Québec une époque de flottement sémantique, savamment entretenu par les équivoques politiques. Votre livre vient à son heure nous réapprendre le patriotisme. Nos ancêtres ont créé ici une civilisation à laquelle nous tentons d'ajouter des éléments, dans tous les domaines, qui ne déshonorent pas notre passé.

C'est cette civilisation, dans une langue universelle, que nous offrons à nos nouveaux compatriotes du monde entier.

C'est cette civilisation, dans une langue universelle, que nous offrons à nos nouveaux compatriotes du monde entier. Comme nous, à l'intérieur de notre mode de vie, ils ont des droits. Il est temps qu'ils acceptent aussi d'y avoir des devoirs, dont le premier est de nous accepter tels que nous sommes et de participer à nos côtés, avec nous, dans un esprit de générosité réciproque, à construire le Québec de l'avenir. Dans le domaine littéraire, nous savons que c'est chose possible, qui enrichit notre littérature et la rend encore plus québécoise. Votre livre est un cri du cœur et, si je puis dire, un chant d'amour à notre patrie. Il n'y a que vous qui pouviez l'écrire ainsi, monsieur le Recteur, précisément parce que vous occupez avec éclat une place pré-éminente dans notre société. Il ne me reste qu'à souhaiter que votre exemple soit, dans une langue aussi sûre que la vôtre, suivi par d'innombrables Québécois venus ici, riches de leur passé, trouver avec nous une nouvelle origine, toujours renouvelée.

Allocution de Jean Éthier-Blais prononcée à l'occasion du lancement du 2e tome de la *Correspondance* de Lionel Groulx, à la Fondation, le 25 mai 1993.*

Rien ne révèle plus un homme, jusque dans les replis les plus secrets de son for intérieur, que sa correspondance. Les vrais amateurs d'âme liront Flaubert épistolier longtemps après avoir cessé de lire *L'Éducation sentimentale*. Seule la correspondance peut donner l'impresssion, mensongère bien sûr puisque l'homme restera toujours un inconnu à l'homme, d'être allé au fond des choses. Un homme qui écrit son journal le fait pour lui-même d'abord, par une espèce de souci supérieur de rangement; mais il écrit aussi, quoi qu'il en pense, pour la postérité. Il espère projeter de lui-même une image qui, sans être exemplaire, sera le reflet de ce qu'il a été. Personne n'est dupe de la passion de Benjamin Constant ou des longues analyses d'Amiel. Et peut-être que l'un des plaisirs de cette lecture est, précisément, de ne pas être dupe. Et de lire, quand même, avec la sympathique ironie qui convient.

Lorsqu'on écrit une lettre, c'est autre chose. On répond à une question, on s'explique, on engage un dialogue. Il y a, quelque part, la présence de l'autre, qui attend qu'on lui réponde. Une lettre réussie est celle qui colle à la conversation et qui, cependant, se suffit à elle-même. J'ai souvent constaté que les correspondances où figurent les deux correspondants sont moins intéressantes et, d'une certaine façon, moins révélatrices, que celles où ne figurent les lettres que d'un seul correspondant. L'attention n'est pas divisée; le portrait de l'homme est plus clair; la zone d'ombre que constitue l'absence du témoin permet qu'on la

---

* Jean Éthier-Blais était le président de la Fondation Lionel-Groulx et du Centre de recherche en histoire de l'Amérique française.

remplisse par soi-même. Un nouveau dialogue s'instaure entre l'épistolier et son correspondant muet. C'est un peu le cas ici. Ce deuxième volume de la *Correspondance de Lionel Groulx* s'étend de 1906 à 1909. Je vous laisse le soin et le plaisir d'en connaître les tenants et les aboutissants dans la *Préface*. C'est un roman intellectuel. Le jeune abbé est étudiant à Rome, à Fribourg et à Paris. Sont-ce des années de formation ? Non, en ce sens que l'étudiant, par le niveau de culture et l'ampleur de l'intelligence est l'égal de ses maîtres. Oui, parce que l'abbé Groulx découvre l'Europe, qu'il remonte à ses origines culturelles, qu'il se découvre l'enfant de cette Mère incomparable. Il raconte cette aventure à ses parents, à d'anciens élèves, à des amis comme Émile Chartier ou le jésuite Bellavance. Dans le jeune prêtre, on discerne l'historien de l'avenir et le penseur, le contemplatif, l'homme d'action, ce mélange qui fait de l'abbé Groulx un être si rare dans notre société.

Dans le jeune prêtre, on discerne l'historien de l'avenir et le penseur.

Au nom de la Fondation éponyme, j'ai l'honneur de remercier les responsables de cette édition : Madame Juliette Lalonde-Rémillard, gardienne du souvenir ; Madame Gisèle Huot, dont la connaissance de l'époque est insurpassable, toujours au service d'une méthode rigoureuse ; enfin, le Professeur Pierre Trépanier, dont je me plais à souligner ici la ferveur d'historien et la fidélité à la dynamique inhérente à la pensée de l'abbé Groulx. Treize autres volumes sont appelés à paraître, *ad multos annos* et *multa opera* ! En cette année de détresse pour notre nation, où notre langue est attaquée jusque dans son principe, la parution de cet ouvrage est un symbole de notre permanence. Acceptons-en l'augure.

Allocution de Jean Éthier-Blais prononcée à l'occasion du lancement de l'ouvrage de Madame Élisabeth Gallat-Morin, au Grand Séminaire de Montréal, le 2 juin 1993.

Rien n'est plus agréable que d'être le président de la Fondation Lionel-Groulx dans une circonstance comme celle-ci. Nous nous trouvons dans l'un des endroits les plus beaux et les plus sacrés de notre ville et de l'histoire de la Nouvelle-France, devenue Canada et, enfin, par la force des choses, Québec. Nous sommes réunis autour de la musique, de l'histoire et d'un homme que Madame Élisabeth Gallat-Morin a fait ressusciter presque sous nos yeux. Cette historienne de la musique élargit le champ de ses travaux pour en venir à ceux qui font la musique, qui lui permettent de s'épanouir, de jouer dans nos vies le rôle primordial qui est le sien.

Aujourd'hui que la musique est pour ainsi dire partout, et dans une ville comme Montréal, singulièrement présente sous tous ses aspects, nous nous imaginons mal ce qu'elle pouvait représenter pour nos ancêtres, un refuge sacré, le prétexte à de merveilleuses escapades de l'imagination, la création d'une langue et d'une mythologie. Musique sacrée d'abord, dont Jean Girard, ce Sulpicien auquel Élisabeth Gallat-Morin consacre une biographie est l'un des témoins singuliers, musique qui répondait aux besoins les plus précieux d'expression de tout l'être en présence de la divinité. Nous savons tous à quel point le chant grégorien, avant qu'il ne soit emporté par la vague d'inculture qui, depuis la dernière Grande Guerre a tout écrasé, nous savons à quel point le chant grégorien, si admirablement chanté et récité jusque dans nos plus humbles paroisses, correspondait à l'expression à la fois naïve et profonde de notre être national.

Notre folklore a permis à l'imagination québécoise de se manifester en plénitude.

Ce grand pan mystérieux et divin de notre histoire s'est abîmé presque tout entier dans le néant. Escapades de l'imagination; nous sommes un peuple de chanteurs et de raconteurs. Notre folklore, venu de France, revigoré par les voix de nos hommes et de nos femmes, a permis à l'imagination québécoise de se manifester en plénitude. De grandes œuvres littéraires, comme *Menaud* ou la poésie de Miron, en sont issues. Langue et mythologie, enfin. En ce moment, des malheureux, que l'histoire jugera sévèrement, font en sorte que notre langue s'amenuise et, peu à peu, disparaisse. Nos ancêtres, au prix de combien de sacrifices, en avaient maintenu la verdeur. En français, ils avaient créé, à l'aide de la musique, une mythologie, celle des forêts profondes, du feu et de l'eau, du diable qui vole dans les airs en canoë, du soleil et du vent. Tous ces thèmes, ouverts sur le merveilleux, ont été repris par nos chanteurs avec la magnificence que l'on sait.

Il faut savoir gré à Madame Élisabeth Gallat-Morin d'avoir, à partir de l'histoire d'un homme, prêtre, missionnaire, musicien, aventurier, reconstitué le petit univers de la Nouvelle-France. Que de péripéties, que d'aventures! Et la musique toujours au centre de l'action, comme une nymphe oréade qui accompagne dans la Grèce des dieux, le voyageur sacré. Et nous, chère Madame, nous vous accompagnerons à chacune des pages de votre livre, quittant parfois le texte pour rêver à ce qui aurait pu être et qui n'a pas été, une autre patrie, jaillie de l'histoire que vous racontez. Hélas, nous ne pouvons refaire l'histoire qu'en admirant les personnages du passé. Le prêtre Jean Girard nous redonnera, dans ces temps tragiques, un peu de cette fierté qu'on nous arrache par lambeaux. Mais comme l'a écrit Verlaine: L'espoir luit sous la paille dans l'étable.

La Fondation Lionel-Groulx s'enorgueillit d'être le dépositaire du célèbre *Livre d'orgue* dont

nous devons la parution à Élisabeth Gallat-Morin. Madame, vous avez utilisé les ressources de la Fondation dans la préparation du livre dont nous célébrons la parution ce soir. Je profite donc de l'occasion pour répéter en présence de la présidente de la Société historique de Montréal, aux chercheurs que la Fondation leur est ouverte ; c'est un lieu d'accueil au service des travailleurs de l'intelligence, des amis de la vérité historique. Maison ouverte sur le monde, à l'image de son illustre Fondateur.

Allocution de Jean Éthier-Blais prononcée à l'occasion de la remise des Prix Lionel-Groulx et Maxime-Raymond 1993, à Trois-Rivières, le 22 octobre 1993.

Au plaisir que je ressens à me trouver ce soir au milieu d'historiens, vient s'ajouter l'honneur de remettre le Prix Lionel-Groulx à Monsieur Paul-André Linteau et le Prix Maxime-Raymond à Madame Colette Beauchamp. En établissant la Fondation qui porte son nom, en fondant votre Institut et la Revue d'histoire de l'Amérique française, Lionel Groulx a réalisé un rêve qui, comme tout ce qui a trait à la personnalité de cet homme de génie, était immense, celui de réunir en un seul faisceau les penseurs de l'histoire, les dépositaires non-historiens de sa pensée et de sa doctrine et tous ces lecteurs qui, dans le monde, s'intéressent au destin de la francité en Amérique. Les Prix que vous décernez ce soir soulignent la générosité et la pertinence de la vision de notre illustre Fondateur. L'histoire de Montréal depuis la mise en place de la fédération canadienne, qu'est-ce sinon, sous forme de microcosme, celle du Québec moderne ? N'est-ce pas à Montréal que se joue l'avenir de notre nation ? L'abbé Groulx était montréalais dans l'âme ; c'est au Mile-End que s'est élaborée sa pensée, c'est à l'Université de Montréal qu'il l'a fait connaître, c'est là qu'il a formé ses disciples,

N'est-ce pas à Montréal que se joue l'avenir de notre nation ?

Frégault, Séguin, Brunet, c'est à Outremont qu'il a vécu les dernières années de sa vie, c'est dans les murs qu'il a habités que, selon les paramètres qu'il a établis, nous poursuivons, hélas trop modestement, son œuvre. Les funérailles nationales qui furent les siennes, eurent lieu à l'Église Notre-Dame, dans un concours immense de peuple, car son nom évoque, même chez ceux qui ignorent son œuvre écrite, un sentiment d'admiration et d'appartenance. Il reste l'un de nos grands contemporains, comme en fait foi la hargne de ses détracteurs. Comme Marc Bloch ou Lucien Romier, il fut un grand savant; comme Lucien Febvre, il fut aussi un historien de combat. Ce sont là qualités qui ne se pardonnent pas.

Judith Jasmin est l'une de nos plus intéressantes contemporaines. Elle appartient à la seconde génération de nos communicateurs, de ceux qui, comme René Lévesque et André Laurendeau, ouverts sur le monde, ont intégré le Québec dans la famille des nations. La force de sa personnalité, le charme qui émanait d'elle, la justesse de ses analyses et, j'ajouterai, la beauté de sa voix et de sa diction, font d'elle un modèle. Élargissant le champ du journalisme quotidien, Judith Jasmin a su dépasser l'événementiel et inscrire ses analyses dans une perspective résolument historique. Son œuvre et sa vie en sont grandies.

À la Fondation Lionel-Groulx, dans un climat d'engagement intellectuel, nous tentons, parallèlement à la vision historique de l'Institut, de mettre en relief ce qui nous paraît immortel dans l'œuvre menée pendant un demi-siècle, par notre Fondateur. Comme vous le savez, la Fondation fait paraître la *Correspondance* de Groulx, modèle d'érudition et de méthodologie ainsi qu'une bibliographie exhaustive de ses écrits; nous organisons des rencontres portant d'une part sur l'histoire et la littérature, d'autre part sur les relations entre le Québec et la France; les Actes de ces

entretiens paraîtront; nous prévoyons, dans un proche avenir, l'organisation de colloques internationaux afin qu'en Amérique le nom et l'œuvre de Groulx prennent place là où ils doivent naturellement être, au sommet de l'effort de pensée historique et politique qui est l'une des marques distinctives de notre civilisation. Enfin, à titre personnel (car chaque Président s'assigne une tâche précise) je fais appel à un historien, et peut-être se trouve-t-il parmi nous ce soir, pour qu'il écrive une *Vie* de Lionel Groulx. Je sais que c'est une entreprise monumentale, à la mesure du sujet, histoire qui recouvrirait notre siècle et lui donnerait sa véritable signification. Il s'agit, par-delà les questions de méthodes, de déboucher sur le vaste horizon de la synthèse, de regrouper autour de l'esprit le plus fécond de notre temps, les grands hommes et les problèmes séminaux de l'époque, de donner un sens à notre hégire nationale. Ce livre sera la clef de notre histoire. Qui aura le courage de l'entreprendre, la constance d'âme pour lui faire prendre forme, l'étendue des connaissances pour le mener à bien? Je termine là-dessus en vous transmettant, selon l'usage, le salut fraternel de la Fondation Lionel-Groulx.

Je fais appel à un historien pour qu'il écrive une Vie *de Lionel Groulx.*

Allocution de Jean Éthier-Blais prononcée à l'occasion du lancement de l'Atlas historique de Montréal, à la Fondation Lionel-Groulx, le 22 mars 1994.

J'ai l'honneur de vous souhaiter la bienvenue, dans cette Maison où tous les amoureux de l'histoire doivent se sentir chez eux. L'occasion est admirable, qui permet à M. Jean-Claude Robert, spécialiste de l'histoire de Montréal et professeur à l'Université du Québec à Montréal, en présence de son Recteur, M. Claude Corbo, dont je salue la présence, de présenter son *Atlas historique de Montréal.*

La conception de cet ouvrage essentiel a été élaborée dans le cadre de la Fondation Lionel-Groulx et fait partie du programme de nos activités à l'occasion du trois cent cinquantième anniversaire de Montréal. Le Conseil d'administration de la Fondation m'a prié de remercier M. Robert d'avoir bien voulu accomplir cette tâche et surtout, de lui avoir donné l'éclat intellectuel et scientifique qui paraît dans son livre. J'ajoute que cette réussite n'aurait pas été possible sans le concours enthousiaste de son éditeur, Art Global / Libre expression, représenté ici ce soir par MM. André Bastien et Kennoyan.

Dans ses *Grandes amitiés*, Raïssa Maritain raconte comment, enfant, dans sa Russie natale, elle se penchait sur son atlas d'écolière pour rêver au monde. Un atlas est d'abord un livre d'images, qui permet à l'imagination de faire revivre le passé. Les historiens, bon gré mal gré, nous imposent leur vision de l'histoire. Lisez à la suite l'*Histoire de la Révolution* de Michelet et les *Girondins* de Lamartine, vous vous croirez dans deux univers différents; pourtant, c'est le même Paris, ce sont les mêmes petits avocats faisant des effets de mâchoire, c'est la même guillotine. Un atlas permet de reconstituer la ville, de mesurer les distances, de replacer les faits dans leur contexte. Il interdit à l'historien de se mentir à lui-même et ramène constamment le lecteur à la réalité de sa lecture. Il ne rêvera pas à partir des belles formules de Michelet ou de Lamartine, mais depuis une image reçue par le regard. Un atlas est un lieu de sagesse, ainsi que le sont les actes notariés. On ne lui échappe pas. Comme le dieu Atlas, il supporte le ciel sur ses épaules. Il sert donc de lien entre les puissances de la terre et celles de l'infini spirituel.

Un atlas est un lieu de sagesse, ainsi que le sont les actes notariés.

Nous qui sommes Montréalais de naissance et d'adoption, dont les ancêtres ont donné vie à cette ville, l'ont agrandie et embellie, souvent aussi hélas dénaturée, nous devons être reconnaissants

à M. Jean-Claude Robert de nous faire connaître la morphologie de notre ville. Elle est comme un enfant qui grandit sous nos yeux, depuis l'établissement du système fluvial jusqu'à la transformation de l'économie urbaine. Jusqu'au niveau de scolarité qui n'y échappe pas. Comme le dit fort justement Jean-Marc Léger dans sa *Préface*, la géographie vient à la rencontre de l'histoire. C'est cette symbiose qui rend si intéressant l'atlas de M. Jean-Claude Robert, qu'on appellera sans doute désormais le « Robert », comme l'autre, et qui le rendra indispensable aux historiens et aux géographes, tous issus de cette merveilleuse complémentarité. Je lisais récemment *Notre grande aventure*, ce chef-d'œuvre de notre illustre Fondateur. Comme il aurait aimé le « Robert » ; combien de fois n'y serait-il pas revenu, lui cartographe dans l'âme, qui a suivi au centimètre près le déroulement géographique de l'Amérique, lui pour qui Montréal était le lieu privilégié de notre destin. Jorge Luis Borges, qui inventa des planètes, des pays, des civilisations et des langages, s'appuie toujours pour rendre véridiques ses merveilleuses inventions, sur un atlas, inventé lui aussi, bien entendu. Les écrivains montréalais n'auront pas besoin d'inventer. Ils n'auront qu'à s'étendre sur un tapis, comme Raïssa Maritain et Borges et tant d'autres avant eux et après eux, la tête dans les mains et à suivre l'histoire de notre ville, et son déroulement magique, le nez collé sur le « Robert ». C'est un beau et grand livre, qui nous fait regretter de ne pas pouvoir vivre encore trois siècles pour en connaître la suite.

La géographie vient à la rencontre de l'histoire.

Allocution de Jean Éthier-Blais prononcée au lancement de la revue *Les Cahiers d'histoire du Québec au XXe siècle*, le 11 novembre 1994.

Le temps est le régulateur des passions. S'il ne fait pas tout oublier, il permet aux hommes de se voir tels qu'ils furent, à un moment donné de leur

Le temps permet aux hommes de se voir tels qu'ils furent, à un moment donné de leur existence.

existence donc de se relativiser. C'est sans doute pourquoi l'homme moderne, si féru de son rôle temporel, prisonnier de son introspection, a inventé le temps historique. Comme la justice, ce temps a deux poids deux mesures. Il oscille entre le passé et l'avenir et ne rend pas de verdict absolu. Il sait recouvrir le passé de son ombre bienfaisante et ne réserve que pour l'avenir les zones de sa lumière. Je crois que c'est dans cet esprit que nous nous réunissons ce soir. Il s'agit pour nous, non pas de faire la synthèse d'une époque mais de tenter rapidement de donner un sens, à traits larges et brossés peut-être sans art, à ce passé immédiat de notre race, dont notre présent est issu et qui n'a pas fini de hanter l'esprit du futur.

Ce sens, nous le trouvons dans la vie de deux hommes, heureusement bien présents parmi nous, qui, en quelque sorte se déploient historiquement par-delà la foi qui les anime, se sont consacrés à nous, je veux dire les Pères Lévesque et Lacroix, et dans le souvenir d'un troisième, l'abbé Groulx, dont nous pouvons commencer à reconnaître sans susciter de ces jugements à l'emporte-pièce qui ressortissent à l'ignorance ou au racisme anti-québécois, la permanence de l'autorité intellectuelle et morale.

Mon Très Révérend Père (R. P. Lévesque), je ne donnerai pas le ridicule de faire votre éloge. Cet éloge, il est dans votre vie. En lisant les derniers chapitres de vos *Souvenances*, comme sans doute nombre de vos lecteurs qui n'ont pas eu l'honneur d'être de vos disciples, j'ai vibré devant le portrait qui se dégage de ces pages. Je vous avais suivi, jeune dominicain, riche de l'enseignement thomiste, ami du Père Chenu, déjà dévoré par le besoin d'étendre aux hommes la liberté dans la vérité, prêtre au sens profond de ce mot (et comme vous avez bien su expliquer l'interpénétration en vous des vies active et contemplative), maître à penser de deux belles générations d'idéalistes

chrétiens, au service parfois latitudinaire, toujours vibrant, de la Cité; j'avais reconnu en vous le protecteur des arts et des lettres. Il y a, à l'intérieur des réussites exceptionnelles, des vocations manquées. Il y en a une en vous, mon Très Révérend Père, c'est celle de mécène. Vous auriez dû naître héritier d'un empire financier. Vous auriez su répandre sur le monde, et en particulier sur les artistes, sans lesquels ce monde est insensé, la puissance créatrice de l'argent. Vous n'aviez rien, puisque vous avez fait vœu de pauvreté. Pourtant Jean Dallaire, Thérèse Brassard, Marie-Claire Blais ont créé un univers pictural et littéraire qui porte témoignage de la générosité de votre nature et de la perspicacité de votre goût. Le Souverain Bien s'était défait en votre personne de l'un de ses attributs essentiels, l'amour de la Beauté. Mgr Olivier Maurault, François Hertel, le Père Georges-Henri Lévesque, il y a là une filiation, le maintien d'une tradition qu'il faut souligner, car elles font partie du sens matriciel que l'Église québécoise donnait autrefois à sa mission. Je reviendrai tout à l'heure sur l'exaltation de cette mission. À une époque où semblait interdite l'expression d'idées qui ne correspondissent pas à la pratique la plus basse du régime (ce qu'on a appelé sur le mode enfantin qui nous caractérise, la grande noirceur, et qui correspond *grosso modo* au désert idéologique Taschereau-Duplessis, indissociables frères siamois) vous avez mis en place, à l'Université Laval, une école de réflexion sociale dont le renom s'est vite répandu dans le monde entier. Ce faisant, vous vous êtes élevé au-dessus des contingences spécifiquement nationales que, par abus de langage, on appelle ici nationalistes et avez appris à vos élèves à s'intéresser à la doctrine pour elle-même, à réfléchir sur des sujets amples et précis, à ne tenir compte que de l'Idée. Ce faisant, vous adhériez à la pensée nationale, attribuant à la juste cause que vous défendiez dans l'honneur une puissance de

convaincre qui ne pouvait que se heurter à long terme à l'étonnante vigueur de rejet, à l'impavidité conquérante qui caractérisent le comportement de nos partenaires canadiens, dans leurs rapports avec la minorité nationale que nous sommes.

À partir du moment où nous vivons dans ce pays, il faut y vivre.

À partir du moment où nous vivons dans ce pays, il faut y vivre. Votre action constitue l'un des plus éloquents témoignages de cette ardeur d'ouverture et de compréhension de l'autre, qui a toujours caractérisé notre nation. À votre Commission éponyme, là où vous avez pris une vue d'ensemble de notre glacis culturel, de concert avec Vincent Massey, sous l'égide de Louis Saint-Laurent, vous avez travaillé à l'épanouissement de notre civilisation. En effet, elle a appris à s'épanouir et le Conseil des Arts du Canada, issu de votre réflexion, a joué, *volens nolens*, un rôle de premier plan dans cette affirmation nationale. Nos ennemis n'ont jamais réussi à détourner tout-à-fait contre nous les acquis de votre audacieuse réflexion culturelle. Objectivement, nous pouvons le dire, vous avez fait œuvre nationale et ce qui, dans l'esprit de certains, devait être utilisé pour parfaire jusque dans l'acte créateur notre assimilation feutrée, a au contraire servi à cimenter l'identité québécoise.

Je disais tout à l'heure que l'histoire était régulatrice des passions. Elle n'est pas non plus insensible aux appels des petites nations soumises à la dure aliénation de l'esprit. C'est pourquoi, mon Très Révérend Père, j'ai vibré en lisant la conclusion de vos *Souvenances*. Cet humanisme universel que vous appelez de vos vœux, cette poursuite acharnée de la vérité dans la plus totale liberté (chacun connaît votre célèbre réplique à vos détracteurs : *La liberté aussi vient de Dieu*) ne sont-ce pas les idéaux que nous poursuivons tous aujourd'hui, dans un climat de fervent et sain nationalisme. À ce nationalisme, vous avez enseigné l'importance et l'amour de l'autre; à ce nationalisme,

vous avez apporté une dimension qui lui était jusqu'alors inconnue et dont nous percevons aujourd'hui les ramifications bénéfiques; à ce nationalisme, vous reconnaissez la vocation à la patrie. Vous avez repris ces nobles idées dans le dernier numéro des *Cahiers d'histoire du Québec au XXe siècle*.

À ce nationalisme, vous avez apporté une dimension qui lui était jusqu'alors inconnue.

Le maître d'œuvre de ces *Cahiers* est le Père Benoît Lacroix. Le Père Lacroix, si connu, si admiré, si aimé, est d'abord un médiéviste. Permettez-moi, d'entrée de jeu, mon Révérend Père, d'associer à votre nom celui d'un de mes professeurs d'autrefois, le Père Antonin Papillon, autre médiéviste, lui aussi objet de dilection de ses disciples, bien que sa carrière n'ait jamais atteint la pleine lumière. Spécialiste de Charlemagne, période ingrate, il initia quelques-uns d'entre nous à la pensée d'Alcuin, dit Flaccus Albinus ainsi qu'aux enchantements de la cour de Berthe au grand pied. Vous qui êtes homme de mémoire et de continuité vous comprendrez l'émotion que peut ressentir un écrivain parlant de l'un de ses maîtres à l'âge de celui-ci au moment où il l'enseignait.

Vous avez, comme nombre de savants, mené une double vie. D'abord, au milieu des vôtres, de vos pairs, celle d'un spécialiste de la culture du Moyen-Age. Quand tournons-nous le regard vers ces immenses forêts, si giboyeuses, où une grande partie de la vie du Moyen-Âge s'est écoulée? Elles nous sont devenues, dans notre ignorance, impénétrables, soucieux que nous sommes du seul immédiat événementiel. Vous avez conservé, au milieu d'un peuple prétentieux et ignorant, le lien avec ce passé qu'un jour peut-être nous voudrons retrouver, mais ne sera-t-il pas trop tard? Quel cataclysme nous guette? Vous appartenez, mon Révérend Père, à cette sorte d'hommes qui construisent les murs de la maison. Jamais vous n'avez varié dans vos choix, prêtre, professeur,

écrivain, un homme dont la modestie a toujours été irréprochable, au service des autres. Vos ouvrages sont destinés à quelques savants, comme vous. À cet égard, vous faites partie d'une élite restreinte et j'imagine qu'entre vous, lorsque vous vous retrouvez, existe un langage secret, une connivence, un certain sourire. Sans ces hommes, comme vous de réflexion et de travail, qui échappent aux modes pour se consacrer à la célébration de la pure pensée, de la vérité historique dans ce qu'elle a de moins fugace, que serions-nous? La maison spirituelle se lézarderait.

Vous appartenez, mon Révérend Père, à cette sorte d'hommes qui construisent les murs de la maison.

Ceci dit, ni vous ni personne ne pouviez empêcher l'effondrement de la civilisation auquel nous assistons : l'Europe (cette Europe qui nous a tous formés, à laquelle nous avons voué un culte de Julie, cette *Mater Europa)* qui retourne aux vomissures de sa sauvagerie immanente, l'Afrique aux prises avec les problèmes de frontières que lui a laissées le colonialisme, le déferlement sur la planète des sous-cultures. Dans *Refus global*, Borduas et ses amis, à l'instar des surréalistes, ont prophétisé tout cela et préconisé le retour à l'aventure spirituelle. N'est-ce pas ce que vous avez vous-même fait, mon Révérend Père, en tentant de sauvegarder la mémoire de notre peuple, cette mémoire qui nous fait si étrangement défaut?

Dans vos livres, dans vos articles de la *Revue dominicaine*, dans la mise en place des œuvres de Saint-Denys-Garneau, se retrouve la générosité de votre intelligence et de votre cœur, unis. Aujourd'hui, puisqu'il s'agit des *Cahiers*, dont la facture et le contenu suscitent déjà l'accueil des connaisseurs, et à la réussite desquels nous associons le nom de M. Stéphane Stapinsky, je dis hautement que c'est à vous que nous les devons. Je propose que sur la page-titre, votre nom figure désormais avec la mention: *Fondateur*, qui va si bien à l'action que vous menez depuis près d'un siècle dans notre société. Tous vos anciens élèves, vos

amis, ceux sur qui vous avez exercé votre action personnelle se joignent à moi, où qu'ils se trouvent, pour exprimer au Fondateur-Directeur des *Cahiers d'histoire du Québec au XXe siècle* notre reconnaissance émue.

Cette cérémonie est placée, il va sans dire, dans la lumière du souvenir de l'abbé Groulx, qui figure de façon pré-éminente, avec le Père Georges-Henri Lévesque, sous la tutelle, si j'ose dire, du Père Benoît Lacroix, dans le deuxième numéro des *Cahiers*. Je ne ferai pas l'éloge de ce grand homme, ce qui, chez moi, risquerait de devenir une manie. Je vous renvoie tout simplement au dernier numéro de l'*Action nationale*, où Andrée Ferretti a tracé de lui un portrait d'une sensibilité et d'un à-propos historique rares. Qu'aujourd'hui, dans ce couvent, nous nous réunissions, tous tels que nous sommes, dans l'esprit qui a présidé au destin de ce grand homme, en dit long sur l'évolution de la pensée dans notre patrie, ce qu'il appelait notre petite patrie, dont nous voulons qu'elle devienne grande et unique. À cet égard, notre réunion est le symbole d'une remarquable réussite intellectuelle. Ceci m'amène, pour terminer, à faire ce à quoi l'histoire contemporaine nous a peu habitués; je dirai, en quelques mots, l'admiration qu'inspire à l'observateur amoureux de l'histoire et sans préjugés, le déroulement de notre geste religieux. Les trois hommes dont nous célébrons ce soir le génie créateur, la ferveur, l'imagination spirituelle, le don de soi, ces trois bâtisseurs, ce sont des prêtres, attachés à la doctrine, soucieux de rendre Dieu inséparable de leur destin d'homme. Ce sont des hommes comme eux qui, au premier chef, ont bâti ce pays, lui ont donné ce qui lui reste de sa mission civilisatrice. Ils nous ont enseigné magistralement et, depuis leur départ massif des salles de cours, la déréliction s'est installée dans la poursuite de la connaissance. Il nous faudrait un Érasme pour

Notre réunion est le symbole d'une remarquable réussite intellectuelle.

L'élite québécoise vit encore de l'apport de ses anciens maîtres.

fustiger le misérabilisme qui occupe toutes les places. L'élite québécoise vit encore de l'apport de ses anciens maîtres. Pas plus qu'un autre, je ne suis passéiste ni un immigré de l'intérieur. En ces matières, il faut être fataliste et stoïque. Mais ce que notre passé nous enseigne, c'est qu'il a existé ici, pendant plus de trois siècles, des hommes et des femmes, qui ont assumé le destin de leurs compatriotes et à qui nous devons de n'avoir pas disparu dans le néant du Grand Tout américain.

Ils nous ont appris à nous approfondir dans l'être identitaire sans nous replier sur nous-mêmes; à rejeter le carcan matérialiste dont nous sentons l'étau se resserrer sur notre société, car il attendait son heure; à donner libre cours à notre esprit créateur; à faire surgir au Québec cette extraordinaire architecture religieuse, et souvent civile, dont les exemples s'élèvent partout, au moindre détour de la route. Ils nous ont enseigné la largeur de vue, la foi dans l'avenir (qu'on appelait providentiel, que nous souhaitons aujourd'hui plus uniment à la mesure des hommes que nous sommes), l'amour du sol natal. Ils ont évangélisé les peuples, ont porté partout dans le monde la richesse de notre sensibilité, la rigueur de notre intelligence lorsqu'elle ne s'applique pas à nous-mêmes, notre créativité inépuisable. Les dominicains au Japon et en Afrique, les Jésuites en Chine, les Pères blancs au sud du Sahara, les Oblats dans l'Arctique, voilà une épopée morale dont l'abbé Groulx s'est fait le chantre. Il ne s'agit pas de revenir au passé, mais, loin de l'enfouir dans le noir de l'oubli, de le célébrer et d'en tirer des leçons. Le Père Georges-Henri Lévesque, le Père Benoît Lacroix, l'abbé Lionel Groulx ne se dresseront pas seuls devant le jugement de l'Histoire. Dès aujourd'hui, nous sommes nombreux, une innombrable foule, à les accompagner devant ce tribunal, à rendre hommage à leur action, à leur dire notre reconnaissance, à les acclamer « *cum hymnis et canticis* ». □

La conspiration contre l'État

Pierre Vadeboncœur

Le désengagement de l'État : l'État obéit maintenant au doigt et à l'œil. Le capital international n'a plus de frein. Les gouvernements se défont de leurs avoirs, les soldent à l'entreprise privée : aéroports, ports, ponts (simples éléments de la politique de Chrétien). Ils renoncent à la gestion du bien public, la passent à l'entreprise privée : parcs nationaux, autoroutes (politique projetée de Bourassa). Comme concurrents, ils bradent leurs propres biens, vont abandonner à l'entreprise de larges services qu'ils contrôlent encore, parlent même ici, par exemple, de liquider partiellement (puis totalement ?) l'Hydro. Et puis, leurs moyens de communication (donc d'influence, donc de présence dans la population), ne les liquideront-ils pas bientôt aussi ?

Quand les gouvernements n'auront plus ni biens, ni présence propre sur les ondes, quand ils seront devenus des pantins ridicules comme dans les républiques de bananes, quand ils auront renoncé pour de bon à leurs possessions matérielles diverses et à une grande partie de leurs pouvoirs immédiats et réels, que restera-t-il de leur poids ? Que restera-t-il de l'État ? Qu'en subsistera-t-il devant l'économie privée développée à l'infini dans le monde, toute-puissante, indépendante, non responsable au peuple ni aux peuples. L'État, c'est quoi ?

Le désengagement de l'État, de quoi s'agit-il ? Il s'agit, à terme, de l'étranglement de l'État.

Ce à quoi l'on assiste, est-ce donc le dépérissement de l'État réalisé par le capitalisme ?

L'État est-il en train de disparaître aux mains des propriétaires de tout ?

Où est le cœur de cette conspiration ? Comme Dieu, est-il partout ?

L'Occident pose la question de l'État depuis des siècles. La problématique complexe de l'État fut au centre de la pensée politique de l'Europe. Le gouvernement y fut considéré comme problème et non seulement comme un fait. Il s'agissait de le contenir, certes, mais de le soutenir aussi. Poser la question de l'État en ces termes, c'est reconnaître l'éminent statut de celui-ci et non seulement le danger qu'il représente. L'État, son rang, son autorité constituent des notions fortes de la pensée d'Occident (marxisme utopique et anarchisme exceptés). Il n'y est pas question uniquement d'endiguer les excès possibles du pouvoir.

Des puissances privées semblent vouloir asservir l'État, le reléguer à la limite au rang d'un roi qui règne mais ne gouverne guère.

Or, nous voici dans un curieux détour : soudain des puissances privées semblent vouloir asservir l'État dans tous les pays dits libres, l'émasculer, lui enlever nombre de ses rôles, affaiblir sa présence, s'emparer d'une large partie de ses biens, donc d'une partie de son assise matérielle, de son prestige et de ses moyens d'insertion dans les populations, réduire considérablement sa prise sur les affaires, le reléguer à la limite au rang d'un roi qui règne mais ne gouverne guère.

Vendre des biens et des pouvoirs publics au bazar, réduire au minimum la sécurité sociale, exténuer la fonction publique, lâcher tout pour le marché, chanter devant les financiers : l'État, cessant plus ou moins d'être l'État, ne se rebiffe pas, ne discute pas, il se plie, par consentement d'ailleurs universel : la puissance économique joue-t-elle les États les uns contre les autres, de manière que tous soient impuissants ?

Les révolutions sont rarissimes et les Machiavel connaissent l'improbalité des moyens efficaces de refus chez les peuples. Les sociétés supporteront la pauvreté, voilà tout. Bien sûr, la faute

n'est pas entièrement celle des financiers : il y a l'automation, il y a la concurrence des bas salaires du tiers-monde, et que sais-je ? Mais cela ne change rien au sens politique de l'événement : dans ces bouleversements, l'État est en train de se faire avoir.

Y a-t-il une alternative ? Comment le savoir ? Je ne suis qu'un profane. Mais on peut remarquer qu'en matière de passif des États même les plus grands, les efforts sont tous dirigés contre les débiteurs, c'est-à-dire les peuples, aucun contre les créanciers actuels ou potentiels, c'est-à-dire les financiers. Toutes ces politiques visent à pressurer les populations, aucune à mettre ces derniers à la raison, ni même à négocier avec eux, en y mettant quelque pression, des atténuations du fardeau, ou des extensions de délais non compensées, ou le relâchement des exigences de rentabilité pour les prêts présents et futurs.

En matière de passif des États, les efforts sont tous dirigés contre les peuples, aucun contre les créanciers.

Il faut croire que les États, un peu partout, sont déjà à genoux. D'ailleurs, quant aux États bien secondaires comme les nôtres, que peuvent-ils ?...

La conspiration contre l'État est aussi une conspiration contre la démocratie. Là, notamment, c'est le Québec, tout simplement, qui est visé comme pays, comme entité politique, comme future nation libre. La démocratie à notre égard, chez nos adversaires, surtout depuis le référendum, vole en pièces. □

Maladies des temps présents

Michel Rioux*

Pendant longtemps, on a associé santé et sécurité au travail aux accidents multiples et spectaculaires qui frappent les travailleurs de la construction, écrasés par des poutres d'acier, aux travailleurs forestiers littéralement broyés par la chute d'arbres énormes, ou encore aux doigts et aux mains coupés par des scies circulaires dans les scieries.

On meurt encore trop souvent au travail. En dépit des efforts des syndicats depuis plus de vingt ans. En dépit aussi des lois qui sont venues civiliser un peu les impératifs de production, trop souvent à la source de ces accidents du travail. On est aussi davantage attentifs, dans les entreprises et dans les institutions, aux diverses agressions chimiques et bactériologiques dont peuvent être victimes travailleuses et travailleurs. Combien de luttes syndicales ont été faites à l'enseigne d'une meilleure qualité de l'air?

C'est véritablement au quotidien que, dans les syndicats, les questions de santé et de sécurité au travail sont prises en compte, exigeant sans aucun doute des militantes et des militants le plus de temps et d'énergie. Sur ce front, les organisations syndicales ont fourbi leurs armes, leur expertise s'est affinée et les résultats obtenus en témoignent.

La santé mentale

Si des milliers de travailleuses et de travailleurs souffrent encore de fractures, de muscles étirés, de maux de dos chroniques dus à leur travail, d'autres types de maladies apparaissent qui constituent un

* Journaliste, Service de l'information de la CSN.

défi tant pour les employeurs que pour les syndicats et, même, pour les compagnies d'assurance. Ces maladies sont toutes reliées à la santé mentale. Le problème est de taille : l'Association canadienne de la santé mentale estime qu'un travailleur sur vingt subira une dépression au cours d'une année. Les coûts annuels engendrés par ces dépressions seraient au minimum de 300 millions $ au Canada. Au Québec, on estime que plus de 160 000 travailleurs vivraient, chaque année, un épisode de dépression justifiant un retrait du travail. Les assureurs Groupe Vie Desjardins-Laurentienne confirment que les réclamations liées à la dépression et à l'épuisement professionnel ont augmenté rapidement depuis l'apparition de la dernière récession, au début des années 1990. Preuve supplémentaire de l'ampleur du phénomène, les réclamations reliées aux maladies de ce type représentaient de 2 à 3 % de l'ensemble des réclamations. Pour certaines compagnies, elles représentent aujourd'hui quelque 45 % des réclamations qui leur sont adressées.

L'Association canadienne de la santé mentale estime qu'un travailleur sur vingt subira une dépression au cours d'une année.

Il a bien fallu qu'il se passe quelque chose pour que soit constatée une progression pareille. Or, l'hypothèse qui semble aujourd'hui la plus retenue chez ceux qui se sont penchés sur ces questions relie ces nouveaux phénomènes aux transformations globales qui ont marqué l'évolution de la société et les rapports des individus au travail.

La santé ! Quelle santé ?

On s'entend maintenant pour dire que la santé, c'est plus que l'absence de maladie.

L'Organisation mondiale de la santé (OMS), dans la Déclaration d'Alma-Ata adoptée en 1978, fournit une définition de la santé qui peut aider à saisir les éléments en cause : « *La santé est un état complet de bien-être physique, mental et social et*

ne consiste pas seulement en l'absence de maladie ou d'infirmité, elle est un droit fondamental de l'être humain, et l'accession au niveau de santé le plus élevé possible est un objectif social extrêmement important qui intéresse le monde entier. » Que tous les acteurs sociaux se trouvent concernés par ce qui se passe ne fait aucun doute.

La santé, c'est plus que l'absence de maladie.

D'une manière générale, les syndicats sont relativement bien organisés et préparés pour négocier et faire respecter leur convention collective de travail, pour défendre et mettre de l'avant les intérêts de leurs membres, s'occuper de leur santé et de leur sécurité au travail. Ces nouvelles réalités les interpellent cependant de manière pressante. Dans une conférence qu'il prononçait en mai 1995, le vice-président de la CSN Marc Laviolette faisait état de discussions avec des représentants syndicaux de différentes régions du Québec. Ces discussions avaient mis en évidence de nombreux problèmes avec lesquels sont aux prises les membres des syndicats et devant lesquels les représentants syndicaux se sentent quelque peu démunis.

Qu'il s'agisse de problèmes de toxicomanie, de dépression, de diverses atteintes à la santé mentale, d'appauvrissement et d'endettement, de problèmes conjugaux, de suicide, de souffrance morale découlant de situations d'isolement ou de solitude, la conjoncture actuelle a fait augmenter le nombre et souvent la gravité des cas qui se présentent dans les milieux de travail.

Il faut tenter de comprendre ce qui se passe dans la société pour qu'un éclairage soit apporté à cette problématique. À cet égard, une étude effectuée de 1987 à 1993 par le Ministère de la santé et des services sociaux sur l'état de santé des Québécoises et des Québécois se révèle fort éclairante. Les constats de cette Enquête Santé Québec sont dramatiques.

L'indice de détresse psychologique, qui est associé aux états dépressifs, à l'anxiété et à divers symptômes du même ordre a connu une montée très préoccupante en cinq ans. En 1987, 19 % de la population vivait un niveau élevé de détresse psychologique. En 1995, cette proportion atteignait 27 %. C'est à partir d'une grille de 14 questions portant sur la fréquence de divers symptômes reliés aux états dépressifs, aux états anxieux, aux troubles cognitifs et à l'irritabilité qu'est mesuré cet indice de détresse psychologique.

Selon cette recherche, ce sont les plus jeunes et les femmes qui montrent les indicateurs les plus élevés. Un groupe en particulier se retrouve dans une situation très sérieuse : les jeunes femmes de 15 à 24 ans, dont 40,8 % entrent dans la catégorie de niveau élevé de détresse psychologique. La situation économique des personnes a aussi un effet sur leur indice de détresse psychologique. Ainsi, chez les très pauvres, cet indice atteint 46 % alors qu'il se situe à 20 % chez les personnes plus riches.

Les personnes qui occupent un emploi stable ont un indice moins élevé, soit 25 % ; par contre, chez celles frappées par le chômage et la précarité du travail, l'indice de détresse psychologique grimpe à 31 %.

Il y a donc des constats qui s'imposent : le marché de l'emploi qui se désintègre, la pauvreté qui augmente, surtout chez les jeunes, la dégradation des services publics et la destruction progressive de notre filet de sécurité sociale sont autant d'aspects d'une crise qui affecte au plus profond notre bien-être individuel et collectif.

Le statut socio-économique en cause

Après avoir observé sur une certaine période une population de travailleuses et de travailleurs, un spécialiste de ces questions, le sociologue

québécois Marc Renaud, a introduit une notion qu'il appelle *gradient de santé*. Selon cette notion, on peut constater que les indices de maladie et de mortalité suivent, comme un escalier sur un graphique, le statut socio-économique de cette population.

Les indices de maladie et de mortalité suivent, comme un escalier sur un graphique, le statut socio-économique

Ainsi, plus on est élevé dans la hiérarchie des revenus, moins grande est la mortalité et plus longue se trouve l'espérance de vie en bonne santé. Ce gradient a été observé dans tous les pays du monde. Il est présent pour toutes les causes de mortalité et se révèle valable tant pour les problèmes de santé physique que mentale.

Il semble donc, selon Marc Renaud, y avoir «quelque chose» associé à la position dans la hiérarchie qui prédispose à la maladie et à la mort prématurée et que la médecine ne peut guérir. Par exemple, une étude menée auprès de fonctionnaires britanniques a montré que sur une période de dix ans, les hommes âgés de 40 à 64 ans mouraient en nombre trois fois plus élevé parmi les travailleurs manuels que parmi le personnel professionnel. Ce constat de Marc Renaud est confirmé par des études récentes qui font la preuve que certains aspects de l'organisation du travail comme l'autonomie décisionnelle, la possibilité d'exercer ses compétences et l'absence de stress élevé favorisent une meilleure santé. Il va de soi que plus on monte dans la hiérarchie, plus on bénéficie de ces facteurs de santé.

Il n'est donc pas sans intérêt de constater que l'Enquête Santé Québec révèle que plus de 70% des travailleurs de moins de 25 ans ont un faible niveau d'autonomie professionnelle, alors que chez ceux qui ont plus de 25 ans, c'est la moitié des travailleurs qui se retrouvent dans cette situation. Par contre, 30% des cadres et des professionnels ont un faible nouveau d'autonomie.

Dans un ouvrage publié en 1992 et intitulé *Pour donner un sens au travail*, Michel Vézina et

ses collaborateurs écrivent que « *l'environnement de travail est un déterminant majeur de la santé mentale d'une personne et il est à l'origine d'une partie importante des maladies dites de civilisation.* »

L'environnement de travail est un déterminant majeur de la santé mentale d'une personne.

La place du travail

Une période de flottement économique comme celle que nous traversons n'est pas sans apporter des changements majeurs dans nos rapports avec le travail. Certains ont un travail; d'autres en occupent un de façon temporaire ou précaire; d'autres, enfin, trop nombreux, n'ont pas de travail et ne peuvent voir comment, à court ou moyen terme, ils peuvent espérer en trouver un. Tout cela provoque un stress dont le Bureau international du travail disait, dans un rapport publié en 1993, qu'il était le résultat d'une inadaptation, d'un déséquilibre entre nos besoins et notre potentiel et ce que l'environnement de travail exige de nous. « *Nous avons besoin d'assumer des responsabilités, mais notre environnement ne nous en offre pas assez ou, au contraire, nous en impose de trop lourdes. Il en va de même du travail : nous pouvons tantôt en être privés, en se retrouvant en chômage, tantôt être surchargés. Un dénominateur commun à tous ces déséquilibres est que nous ne maîtrisons pas notre situation,* » peut-on lire dans ce rapport du BIT.

Encore une fois, les assureurs, de plus en plus sollicités, apportent une explication en avançant que l'épuisement professionnel s'expliquerait par le stress qui augmente trop. Compte tenu des rationalisations dans les entreprises, il est possible que les employés qui demeurent en poste soient trop souvent oubliés. Ils vivent un stress plus grand, s'inquiétant eux-aussi au sujet de leur emploi. Car celles et ceux qui restent tout en voyant partir leurs compagnons de travail s'interrogent : À quand mon tour? Dans certains milieux, on a

même identifié un nouveau type de malaise qu'on désigne sous le nom de « syndrome du survivant ».

Un danger

L'épuisement professionnel s'expliquerait par le stress qui augmente trop.

Tous les signes confirmant l'importance grandissante de ces nouvelles maladies dans le quotidien des hommes et des femmes d'ici ne suffisent cependant pas. Quant on examine de près les grands postes de dépenses du Ministère de la santé et des services sociaux du Québec, force est de constater que le virage en santé mentale a servi à délester les budgets. Près de sept ans après la mise en place de la Politique de santé mentale, l'écart entre les sommes consacrées à la santé mentale et celles consacrées aux services de santé physique s'est élargi au détriment de la première. Selon la CSN, en effet, si les dépenses en santé mentale avaient suivi le même rythme de dépenses que celles en santé physique entre 1988 et 1993, une somme supplémentaire de 60 millions $ aurait été injectée au chapitre de la santé mentale.

Ce sont tous ces constats qui amenaient le vice-président de cette centrale, M. Marc Laviolette, à déclarer que « *tout cela nous enseigne qu'il y a beaucoup à faire pour transformer la société, pour changer les conditions économiques et sociales qui sont à la source des inégalités.* » □

Le plus beau pays

Paul-Émile Roy

Un refrain qu'on entend souvent ces dernières années est celui-ci : C'est criminel de briser un beau pays comme le Canada. Vous comprenez, un territoire qui s'étend des Rocheuses à Terre-Neuve ! Un territoire grand comme un continent ! Étouffer un peuple, le maintenir dans la sujétion, dans le déni de soi, dans la suspicion, cela ne compte pas. Ce n'est pas le peuple, ce ne sont pas les gens qui sont concernés dans ce refrain, c'est la géographie. On se penserait revenu à quelques milliers d'années en arrière. L'être humain n'est rien, la géographie est tout ! Le pays n'est pas pour l'individu mais l'individu pour le pays !

Ce Canada dont on parle, qu'on présente comme le plus beau pays au monde, comme celui où il fait si bon vivre, regardez comment il traite ceux qui l'ont fondé, les Canadiens français. Voyez comment on a interdit l'enseignement du français dans les provinces de l'Ouest, comment aujourd'hui encore, dans certaines provinces, les Canadiens français ne peuvent pas administrer leurs propres écoles. Il n'est pas surprenant que dans ce pays paradisiaque, les Canadiens français s'assimilent à une vitesse vertigineuse. Oui, le Canada est un pays merveilleux, si l'on tient compte qu'un pays ce n'est qu'une question de géographie et de ressources naturelles, si le sort des personnes n'entre pas en ligne de compte.

Ce que nous serinent trop de fédéralistes sous-entend que le Canada, ce n'est pas d'abord des personnes, des êtres humains, des communautés, mais une institution. Et dans cette institution, la démocratie, le gouvernement par le peuple doit s'exercer par une majorité qui détient le pouvoir, le droit, la vérité. Une de ces vérités, c'est que les

Québécois sont incapables de se gouverner. Il faut que quelqu'un pense pour eux, agisse pour eux !

Quand on lit les journaux, quand on écoute la radio, qu'on regarde la télévision, on est surpris de constater jusqu'à quel point le Canada veut penser pour le Québec, décider pour lui, prendre des initiatives à sa place. Le Canada veut que le Québec reste dans le Canada, qu'il enrichisse le Canada au point de vue commercial, culturel, mais qu'il cesse d'être lui-même, qu'il se fonde dans le grand tout. Quelle perspective emballante pour les Québécois ! □

Connivences verbales

Marie Cholette*

Pays d'Iroquois, de Mic-Mac, de Hurons
pays d'esprits régnant sur la nature
pays d'Inuits debout dans le voilier des glaces
langues d'érables à sucre, de cèdres et de bouleaux
langues des longs portages
du pays marché, navigué à cœur fendre
langues habitées de présences d'oralité
d'échanges secrets

Pays d'ostensoirs et d'eau bénite
encensoirs des brouillards agités sur le
Saint-Laurent
pays de Marie de l'Incarnation
des langues nues autochtones
habillées par elle
de chaudes catalognes de grammaires
pays de froid et d'endurance
des neiges entourant les épaules des épinettes et
des sapins
pays des Menaud agiles sur les billots des mots
des femmes patientes à recoudre les amours
à peupler les berceaux

Sous l'anglais glaciaire
gisent des mots français oubliés
des mots d'avenir inconnus
aller à la source de la langue française
des langues amérindiennes
et retrouver les artéfacts
des anciennes connivences verbales
puis reconstruire les ponts
sur lesquels désormais
les emprunts de nos langues
échangeant en virevoltant leur compagnie
librement danseront □

---

* Écrivaine et terminologue à l'Office de la langue française.

Le sens du référendum

Édouard Cloutier*

Maintenant que la poussière est retombée, il importe d'interpréter soigneusement le sens du référendum du 30 octobre dernier.

Pour ce faire, nous examinerons à la fois le déroulement de la campagne référendaire, à l'aide des sondages, et les votes eux-mêmes.

On trouvera au tableau ci-joint les résultats des 23 sondages qui ont été rendus publics durant la période référendaire. On constatera, à la lecture de ce tableau, une progression générale du OUI et une régression générale du NON au cours de la campagne, évolution qui s'est traduite par un renversement des intentions de vote en faveur du OUI. On a habituellement attribué ce renversement de tendance à l'arrivée du chef du Bloc québécois, Lucien Bouchard, comme leader de fait du camp du OUI.

Une façon de vérifier l'impact de l'arrivée de monsieur Bouchard consiste à examiner les intentions de vote antérieures et postérieures à divers événements – dont son arrivée – qui ont marqué le déroulement des échanges référendaires. Si l'on exclut les événements survenus après le début de la soirée du jeudi, 26 octobre, dernier jour où des sondages ont été effectués, quatre événements ont ponctué le déroulement de la campagne, selon la plupart des observateurs : (1) le 24 septembre, Claude Garcia, président-directeur général de la Standard Life Insurance Co. et l'un des dirigeants officiels du camp du NON, a émis une déclaration

* Édouard Cloutier est professeur au Département de science politique de l'Université de Montréal.

qui a été reprise par l'ensemble des médias selon laquelle le NON devait non seulement gagner le référendum mais aussi écraser le OUI ; (2) le 3 octobre, Laurent Beaudoin, président-directeur général de Bombardier et porte-parole de prestige pour le NON, a annoncé qu'advenant une victoire du OUI, Bombardier devrait songer à déménager une partie de ses affaires hors le Québec, déclaration qui aussi eu un énorme retentissement ; (3) le 7 octobre, lors d'un grand rassemblement du OUI à l'Université de Montréal, Jacques Parizeau a annoncé qu'advenant la victoire du OUI, Lucien Bouchard deviendrait le négociateur en chef du Québec dans les pourparlers concernant le partenariat entre le Québec souverain et le Canada ; (4) le 17 octobre, le ministre canadien des finances, Paul Martin, a déclaré qu'un million d'emplois seraient remis en question advenant une victoire du OUI.

La période de temps écoulée entre le second et le troisième événement (du 3 au 7 octobre) est trop courte pour permettre d'analyser de façon séparée l'effet de chacun de ces événements. En fait, un seul sondage, mené par Léger et Léger, est survenu à ce moment et il a englobé de façon indifférenciée les deux événements. Nous devons donc considérer ces deux événements comme étant survenus simultanément, de sorte qu'il nous reste trois moments dans le temps (24 septembre, 3-7 octobre et 17 octobre) qui servent à diviser la campagne référendaire en quatre périodes distinctes.

Pour chacune de ces quatre périodes, les scores moyens obtenus par le OUI et par le non sont les suivants :

Avant Garcia	39 % OUI	45 % NON
Entre Garcia et Beaudoin-Bouchard	43 % OUI	45 % NON
Entre Beaudoin-Bouchard et Martin	43 % OUI	44 % NON
Après Martin	46 % OUI	41 % NON

Paul Martin a déclaré qu'un million d'emplois seraient remis en question advenant une victoire du OUI.

Ces données ne concordent pas avec les analyses les plus répandues selon lesquelles c'est l'arrivée de Lucien Bouchard à la direction de facto du camp du OUI (coïncidant avec sa nomination comme négociateur en chef le 7 octobre) qui aurait marqué le début de la poussée du OUI, dont la campagne aurait jusque-là eu peine à prendre son envol. Au contraire, le OUI semble avoir enregistré des progrès significatifs avant l'arrivée officielle de Lucien Bouchard, progrès concomitants aux très fortes réactions suscitées par l'énoncé de Garcia souhaitant l'écrasement du OUI. De plus, l'arrivée de Lucien Bouchard ne semble pas avoir affecté ni le score du OUI ni le score du NON, comme une rapide comparaison entre la seconde et la troisième période l'indique. Par ailleurs, après la mise en cause d'un million d'emplois par Martin, le OUI a fait un saut de 3 points et le NON a reculé d'autant, créant ainsi un écart de 5 % entre les deux camps.

On peut donc arguer que l'arrivée de Lucien Bouchard n'a pas, en tant que telle, constitué le point tournant de la campagne, campagne dont les fluctuations sont plutôt marquées au coin des réactions populaires négatives à l'égard des déclarations d'hommes d'affaires porte-parole du NON.

Une fois identifié ce qui rend compte de la dynamique de la campagne, il faut expliquer comment le score de 46 % OUI – 41 % NON enregistré dans les sondages en fin de campagne s'est traduit

en score de 49,4 % OUI et 50,6 % NON dans les urnes.

Les gens habituellement au fait de ces questions expliquent l'écart entre les scores de sondages et les scores d'élections en supposant que les « indécis » des sondages ont voté dans un rapport de 3 à 1 en faveur du NON. Même si une telle répartition correspond en fait à ce qui semble s'être produit au cours des dernières consultations électorales et référendaires, je trouve cette procédure insatisfaisante pour le dernier référendum.

En théorie, les électeurs qui décident à la dernière minute sont en effet réputés être entraînés par le mouvement qui prévaut à ce moment-là dans les intentions de vote. Pour que cela se produise, on doit donc pouvoir détecter un *momentum* pendant les derniers jours précédant le scrutin. L'examen de sondages contemporains démontre que de tels *momentums* se sont produits en faveur du Parti Libéral du Québec aux élections de 1989 et 1994 et en faveur de l'option fédéraliste aux référendums de 1980 et 1993.

Or, les sondages tenus en toute fin de la dernière campagne référendaire indiquent plutôt un déplacement des voix en faveur du OUI. On doit par conséquent tenir compte des événements qui se sont produits entre le 26 octobre, dernier jour des sondages, et le 30 octobre, jour du scrutin, pour comprendre comment des intentions de vote majoritairement accordées au OUI se sont traduites dans un vote qui a favorisé, même si légèrement, le NON. De façon spécifique, on doit évoquer les discours télévisés du Premier ministre Chrétien et du Chef de l'Opposition Bouchard ainsi que le rassemblement du OUI tenu à l'Aréna de Verdun le jeudi soir, 26 octobre. Enfin, le grand ralliement du NON tenu à la Place du Canada dans la journée du vendredi, et télédiffusé en direct, a manifestement amené de l'eau au moulin de l'option fédéraliste.

Mais c'est en fait l'incroyable taux de participation (93,52%) au référendum qui fournit vraiment la clé de l'énigme. Dans un système électoral comme le nôtre où le vote n'est pas obligatoire, un tel niveau de participation ne peut s'expliquer sans évoquer des circonstances absolument exceptionnelles. On peut évoquer d'entrée de jeu trois de ces circonstances. L'objet du référendum de 1995, à savoir la mise en œuvre de la souveraineté (avec un possible partenariat), était intrinsèquement beaucoup plus dramatique que ceux de 1980 et 1993. Et, contrairement à 1980 et 1993, on s'attendait à ce que le résultat du scrutin soit extrêmement serré. Enfin, la liste électorale a été l'objet de révision jusqu'au mercredi précédant le vote. Même ces trois facteurs ne suffisent toutefois pas à expliquer une participation aussi exceptionnelle au scrutin. Pour que presque chaque personne apte à voter ait en fait exercé ce droit, il faut que les deux camps, celui du OUI et celui du NON, aient réussi à mobiliser le maximum absolu de leur support potentiel.

Le nez-à-nez référendaire s'expliquerait donc en définitive par le fait que les deux options jouissaient simultanément d'un momentum le 30 octobre, le camp du OUI sur la lancée d'une progression mise en branle pendant la campagne et le camp du NON dans un sprint désespéré de fin de course qui a trouvé en partie sa source dans le grand rassemblement du vendredi consacré à la sauvegarde du Canada.

La progression du OUI, on l'a vu, s'est faite en réaction au discours des hommes d'affaire. Cette observation prend tout son sens quand on la combine à deux facteurs qui ont généralement échappé aux analyses les plus répandues. Tant le Parti Québécois que le Bloc ont fait porter la campagne référendaire sur la nécessité de maintenir au Québec un éventail et un niveau de programmes sociaux significativement supérieurs à ceux

annoncés par le Gouvernement canadien via la réforme Axworthy, ou à ceux nouvellement comprimés par les gouvernements provinciaux Conservateurs de l'Alberta et de l'Ontario. Par ailleurs, en contraste absolu avec 1980, tout ce que le Québec compte de progressiste, à savoir les syndicats, les mouvements pour la défense des démunis de toutes sortes, le mouvement des femmes, les divers regroupements de religieuses et religieux préoccupés par le sort des laissés-pour-compte, tout ce monde s'est mobilisé en faveur du OUI. C'est essentiellement parce que le combat du OUI a revêtu une connotation sociale populaire très importante que le OUI a réussi à convaincre de voter des gens qui ne participent habituellement pas aux scrutins, assurant de la sorte une forte progression de son option. Cette mobilisation des indifférents d'antan rend aussi parfaitement compte de l'exceptionnel taux de participation au vote référendaire.

Tout ce que le Québec compte de progressiste, s'est mobilisé en faveur du OUI.

En définitive, la souveraineté a vu croître ses appuis en bonne partie parce que les gens les plus mal pris dans la société québécoise ont cru que l'avènement d'un pays québécois était plus susceptible de leur être favorable que la réorganisation à la canadienne des programmes sociaux.

Si cette analyse est exacte, cela signifie que la façon dont se poursuivra l'organisation des services gouvernementaux sous la direction de Monsieur Bouchard sera tout à fait déterminante dans la perception que développeront éventuellement les classes populaires de la nécessité de faire la souveraineté. La solidarité constitutionnelle devra sans nul doute s'incarner dans la solidarité sociale. □

Référendum 1995

Intentions de vote des Québcois-es pour le 30 octobre 1995

Date du sondage	Sondeur/ Commanditaire(s)	Échantillon	Oui en %	Non en %	Autres* en %	Source
7-8 sept.	Léger et Léger/*Journal de Montréal*	959	44	43	13	*Journal de Montréal*, 9 sept.
8-12 sept.	SOM/*Le Soleil*/Radio-Québec	1 003	37	45	18	*Le Soleil*, 15 sept.
11-14 sept.	Compas inc./*The financial Post*	500	36	40	24	*The Financial Post*, 23 sept.
15-19 sept.	Créatec/Comité du NON	1 004	39	47	14	*Le Devoir*, 23-24 sept.
19-25 sept.	SOM-Environics/*Le Devoir – Le Droit* Radio-Canada – *Le Soleil – The Gazette*	1 820	39	48	13	*Le Devoir*, 3 oct./ Richard Nadeau
20-25 sept.	CROP/TVA – *La Presse – Toronto Star*	2 020	39	47	14	*La Presse*, 30 sept.
23-35 sept.	Decima Research	750	40	42	18	*Le Devoir*, 29 sept.
25-27 sept.	Angus Reid Group	1 000	41	45	14	*Dow Jones News*, 29 sept./ Richard Nadeau
25-28 sept.	Léger et Léger/*Journal de Montréal – Globe & Mail*	1 006	44	45	11	*Journal de Montréal*, 30 sept.
25-29 sept.	Parti Québécois	1 369	44	46	10	*La Presse*, 2 oct./Richard Nadeau
1er-4 oct.	Léger et Léger/*Journal de Montréal – Globe & Mail*	1 015	43	44	13	*Journal de Montréal*, 6 oct.
3-9 oct.	Parti Québécois	1 285	45	42	13	*Le Devoir*, 12 oct.
8-12 oct.	Léger et Léger/*Journal de Montréal – Globe and Mail*	1 002	45	42	13	*Journal de Montréal*, 14 oct./ *Globe and Mail*, 14 oct.

Date du sondage	Sondeur/ Commanditaire(s)	Échantillon	Oui en %	Non en %	Autres* en %	Source
9-12 oct.	Créatec/Comité du NON	635	43	49	8	*La Presse*, 13 oct./Créatec *Le Devoir*, 13 oct.
10-12 oct.	Gallup/Radio-Québec – CFCF-TV	1 013	39	43	18	*La Presse*, 14 oct.
13-16 oct.	SOM/*Le Soleil – The Gazette*	981	43	43	14	*The Gazette*, 17 oct.
13-16 oct.	CROP/*La Presse – Toronto Star*	1 151	44	43	13	*La Presse*, 18 oct.
16-18 oct.	Angus Reid Group/Wood Gundy – CIBC	1 012	45	44	11	*La Presse*, 20 oct.
16-20 oct.	Léger et Léger/*Journal de Montréal – Globe & Mail*	1 005	46	42	12	*Journal de Montréal*, 21 oct.
19-23 oct.	CROP/TVA – *La Presse – Toronto Star*	1 072	45	42	13	*La Presse*, 26 oct.
22-25 oct.	SOM/*Le Soleil* – Radio-Québec – *The Gazette* – CFCF	1 115	46	40	14	*Le Soleil*, 27 oct.
23-25 oct.	Angus Reig Group	1 029	44	40	16	*Le Devoir*, 27 oct.
23-26 oct.	Léger et Léger/*Journal de Montréal – Globe & Mail*	1 003	47	41	12	*Journal de Montréal*, 28 oct.

* Autres : Cette catégorie regroupe les indécis, les refus de répondre et les abstentions.

Version du 30 octobre 1995

Données compilées par : Le Groupe de recherche sur la mobilité de l'opinion publique et le Service de recherche et de documentation
Département de science politique, Université de Montréal.

Le virage coopératif contre le mirage informationnel comme projet de société

Alain Laramée*

La technique s'interpose entre nous et le monde ; forme toute perspective au regard ; derrière ses géométries de fer, de verre et d'aluminium il n'y a que l'inconnu, la région de l'informe non encore transformée par l'homme [...] Ce n'est pas la technique qui nie l'image du monde ; c'est la disparition de l'image qui rend la technique possible.
(Octavio Paz ; *L'arc et la lyre*)

Introduction

Le Québec, tout comme bon nombre des sociétés occidentalisées, est à la recherche depuis plus d'une décennie, d'une vision, d'un programme et d'un projet social qui pourrait réunir les forces vives et servir de moteur à son action sociale, culturelle et économique. L'idéal coopératif pourrait bien servir de phare dans l'élaboration de ce projet. Du moins c'est ce que nous proposons dans le présent texte.

L'urgence d'un projet social

De 1960 à 1980, les moteurs de développement du Québec ont été la volonté d'effectuer un rattrapage socio-économique tant dans l'éducation, la formation, la santé, la recherche, l'administration

* Professeur en communication organisationnelle, Télé-Université.

publique que dans le développement de son infrastructure industrielle. Le moteur d'émancipation socio-politique était la volonté, relative selon les partis au pouvoir, d'atteindre l'autonomie dans tous ces secteurs, par rapport au gouvernement fédéral.

Ces idées motrices, alimentées par la croissance économique phénoménale d'après-guerre, particulièrement marquée en Amérique du nord, ont été incarnées dans un appareil administratif d'état qui s'est graduellement transformé en État-providence. Mais, à la fin des années 1970, la croissance économique a fait place à une stagnation, voire à une décroissance cyclique dans plusieurs secteurs. Les endettements des deux paliers de gouvernement (fédéral et provincial) des années 1970 se sont transformés en déficit sur déficit jusqu'à ce qu'on n'en vienne qu'à ne parler que de rationalisation, de coupure, de productivité comme projet et programme politique. Gérer la décroissance devenait, et demeure malheureusement, le projet social.

À la fin des années 1970, la croissance économique a fait place à une stagnation.

Au même moment, apparaissait la miniaturisation de la technologie informatique, conduisant à une véritable révolution organisationnelle, dont nous ne mesurons pas encore toute l'ampleur tant dans les moyens de traitement que de transmission de l'information. Ces technologies ont bouleversé et bouleversent sans cesse nos rapports à l'espace, au temps et au travail, au moment même ou l'économie occidentale, notamment celle de l'Amérique, entrait dans une des plus grandes périodes de récession depuis celle de l'entre-deux guerre.

Parallèlement, la volonté autonomiste du Québec a été fortement malmenée lors du référendum de 1980 sur la souveraineté, puis du rapatriement unilatéral de la constitution en 1982, et à la suite des échecs des différentes tentatives de réconciliation nationale faites par le gouvernement

fédéral : l'entente du lac Meech avortée et l'accord de Charlottetown accepté par les représentants gouvernementaux mais refusé par la population lors d'un référendum (1992) ; enfin par les résultats du référendum de 1995, où le décompte des votes devra faire une large place à l'analyse de la fragmentation sociale et complexe de l'électorat et ses effets sur l'identité politique du Québec.

Nos gouvernements semblent complètement démunis devant ce paysage constitutionnel.

Nonobstant ces facteurs, à l'heure actuelle, nos gouvernements semblent complètement démunis devant ce paysage constitutionnel et économique. Soit qu'on décide de faire l'autruche, soit qu'on recourt à une rhétorique strictement économique, soit qu'on décide de résoudre la crise à l'aide des techniques de gestion d'entreprises plus ou moins empruntées au voisin américain (notamment la théorie des grappes industrielles, concept dicté par la Harvard, intrapreneurship, qualité totale, «reingenering des processus»,...[1]). En somme, le Québec est devant un chaos idéologique et un vide en terme de projet de développement social. N'oublions pas que le libéralisme économique se nourrit du vide politique et du laisser-faire.

Or, toute société sans projet est en mal d'émancipation et d'identification. C'est le cas, notamment de plusieurs pays d'Europe depuis la dissolution des pays socialistes et la défaite de la gauche en France (Nouvel Observateur, 1993). Mais c'est d'autant plus dramatique pour le Québec que le laisser-faire se traduit fatalement

1. Il y aurait toute une analyse à faire de l'impact de ces modèles de gestion américaine (dominant les contenus de l'enseignement dans nos écoles de gestion et pratiqués dans nos entreprises) sur l'autonomie du Québec à se construire une identité territoriale et surtout sur sa capacité à promouvoir un idéal et un modèle de développement organisationnel et socio-économique où prime la collectivité, un modèle autre que celui des américains basé sur le culte de l'entrepreneurship, du leadership individuel, de l'affairisme, du productivisme et de l'individualisme.

par l'envahissement de produits et de valeurs provenant directement du géant américain, menaçant perpétuellement son identité.

Les seuls projets qui sont proposés ne sont que de « relance économique » sans ingestion de capitaux, comme si la promesse de l'augmentation de l'avoir était garante de l'espoir d'un mieux être (Taylor, 1989). Les causes de ce malaise sont multiples mais certaines émergent directement dans la représentation dominante du social et sa rhétorique.

Une rhétorique économique qui tourne à vide

L'opinion publique des pays occidentaux, depuis quelques années, est inondée d'informations, de slogans plus ou moins vides ou creux, en rapport avec la « mondialisation des économies », la « globalisation des marchés » et leurs exigences en matière d'excellence, de compétitivité et de souffrance. Presque tous nos dirigeants, incluant ceux du Parti québécois, jadis plus social-démocrates, reproduisent cette rhétorique. Trop peu d'intellectuels (Ramonet, 1993) se lèvent pour dénoncer le fait que nous sommes face à une des plus vastes supercheries idéologiques du vingtième siècle[2]. Ce n'est pas que nous voulions nier la réalité des changements économiques et technologiques. Au contraire, nous sommes parmi ceux qui le constatent et qui travaillent à l'adaptation des organisations à cette nouvelle réalité[3]. Mais la réduction de l'agenda public à cette seule préoccupation et

Trop peu d'intellectuels se lèvent pour dénoncer une des plus vastes supercheries idéologiques du vingtième siècle.

2. Toutefois, on peut espérer un changement du côté de la France, où au moment d'écrire ce texte, une véritable crise socio-politique s'est installée, orchestré par le mouvement ouvrier.

3. En tant que professeur en communication organisationnelle, je travaille tant dans mon enseignement que dans ma recherche à développer des instruments et des artefacts d'appropriation des NTIC par les différents usagers individuels et en entreprise.

l'édification de ce constat économique au rang de principe de gestion et de développement de nos sociétés est un leurre qui ressemble de plus en plus à un mythe et n'engendre que la disparition du lien social et l'apparition du défaitisme, l'institutionnalisation de l'exclusion et l'augmentation de la violence (Manière de voir, nº 20, Arrendt, 1984).

Sous le couvert de l'ouverture mythique des marchés et d'une supposée libéralisation des échanges[4], c'est la course à la productivité, à la performance et au profit qui conduit directement à la fermeture des cultures et à la délocalisation voire à la dissolution des identités qui se dessine. Cette utopie économique (productrice d'individualisme), motrice pour l'instant, est d'autant plus dangereuse que sa réification néo-libérale en politique de déréglementation et de privatisation cautionne un capitalisme sauvage qui, à l'aide des réseaux internationaux de transmission d'information, consiste à minimiser les coûts de production en délocalisant les entreprises, en exploitant une main-d'œuvre toujours moins coûteuse, celle-ci se trouvant dans les pays en voie de développement, et en créant du chômage et de l'exclusion dans leur propre pays (Laramée, 1992). Nous assistons, en tant que complice, à la construction de pouvoirs multinationaux et à la déconstruction des groupes territoriaux (Toffler, 1989).

Nous assistons à la construction de pouvoirs multinationaux et à la déconstruction des groupes territoriaux.

À ce fonctionnalisme économique, il nous faut, et de toute urgence, opposer une représentation de la solidarité, de l'entraide et de la compassion qui puisse reconstruire le fondement du social et développer la synergie de nos différences (Rosenvallon, 1981). À la standardisation qui se dissimule derrière la promotion de l'universalisme

4. Le marché européen unique, l'entente de l'ALENA entre le Canada, le Mexique et les États-Unis; les projets des USA avec les pays du pacifique.

aliénant, il faut opposer une singularisation qui produira de l'autonomie émancipatoire. Mais surtout, il faut construire un idéal et un projet qui puisse à la fois transcender les recettes tout en suggérant des modèles de gestion; susciter la participation, la responsabilisation, et l'engagement de chaque citoyen tout en légitimant les interactions conflictuelles et constructives; susciter également un processus de renouvellement et de réification permanent et dont le sens sera accessible et compréhensible par tous les citoyens.

Il nous faut raviver les valeurs de justice, de fraternité et d'égalité.

Il nous faut donc raviver les valeurs de justice, de fraternité et d'égalité fondant l'idéal démocratique proposé, et toujours d'actualité, par la révolution française. Cet élément moteur, cette idée maîtresse, cet idéal-type, nous l'avons dans notre propre histoire, dans notre culture et notre inconscient collectif; il s'agit de **l'idéal coopératif** comme fondement et comme moteur d'action et de développement social.

L'idéal coopératif

Distinguons, d'emblée, l'idéal de l'idéologie. L'idéal est la représentation de ce que l'on veut atteindre sous forme d'un modèle alors que l'idéologie est le système d'idées et de valeurs construit en vue d'atteindre cet idéal. On a beaucoup travaillé et écrit sur l'idéologie coopérative mais très peu sur l'idéal. À ce propos, Pelletier (1982) rappelle les tendances en coopération :

> «Chez les théoriciens les plus reconnus, on voit en général la volonté de créer un milieu plus humain, distant à la fois du pur mobile du profit capitaliste et du dirigisme de l'État. Mais certains théoriciens plus économistes se rapprochent davantage de l'efficacité matérielle capitaliste, tandis que d'autres viennent bien près d'épouser le coopératisme simplement comme moyen d'arriver pacifiquement à une dictature du prolétariat et à l'État

planificateur de toutes les activités. Comment définir un monde coopératif acceptable entre ces deux extrêmes ?» (p. 78)

On peut identifier trois représentations idéales : de type humaniste, de type capitaliste et de type communiste.

Par ce constat, on peut donc identifier trois représentations idéales implicites (Taylor, 1989). La première, inspirée du christianisme et du romantisme est de type humaniste. Elle trouve ses fondements émancipateurs soit dans la croyance en la bonté innée de l'être humain (les rousseauistes) soit dans la foi en un ciel à gagner selon les doctrines et les principes de la religion chrétienne (surtout catholique).

La seconde, fondée sur les principes du rationalisme économique (Adam Smith) est de type capitaliste. Ses fondements émancipateurs reposent sur le principe que l'accroissement de bien-être se fait par l'accroissement de richesses, qui s'atteint davantage en mettant en commun des ressources complémentaires qu'en les faisant s'opposer. C'est le principe de « l'union fait la force ».

La troisième, d'inspiration marxiste, est de type communiste. Elle repose sur le postulat de la détermination historique de l'avènement de la disparition de la lutte des classes et de l'avènement de la dictature du prolétariat. Le coopératisme ne serait qu'une phase de cette évolution issu du capitalisme.

Outre leurs faiblesses théoriques (Taylor, 1989, 1992), ces trois représentations peuvent difficilement résister à une analyse empirique de l'évolution de nos sociétés modernes, du moins pour la société québécoise, et encore moins servir de moteurs d'émancipation.

Pour la première, la sécularisation accélérée de la société québécoise depuis l'avènement de la « révolution tranquille » rend surréaliste le recours à la légitimation du social par la religion. Quant au rousseauisme, c'est ce romantisme qui a donné

naissance à l'individualisme contemporain et à la préséance des droits individuels sur les droits collectifs (Taylor, 1989).

Pour la seconde, l'idéal capitaliste, tout en intégrant fort bien celui du romantisme, ne conduit qu'à construire de nouvelles classes de privilégiés en déplaçant le problème de l'individualisme du micro au macro-organisationnel, ce qui résulte dans l'édification du corporatisme.

Quant à la dernière, les échecs des pays communistes ont prouvé sans équivoque l'erreur ontologique de l'idéologie communiste s'appuyant sur le déterminisme historique.

Nous croyons donc que l'idéal coopératif, tout en conservant bon nombre des valeurs de l'humanisme[5] devra être reconstruit autour de trois notions : **l'authenticité** (Taylor, 1989; 1992; Habermas : 1988), la **solidarité** (Arrendt, 1983; Duvignaud, 1986), et la **dignité** (Rawls, 1987). L'authenticité exige de l'individu de la responsabilité, de l'engagement et de l'autonomie. La solidarité exige la participation, l'entraide, l'écoute, le respect, la sensibilité à l'autre et la volonté de créer et de participer à la création d'une œuvre ou d'une action qui dépasse la vie et l'entendement de soi (Arrendt, 1983). La dignité exige la reconnaissance de l'autre en soi, la volonté de se dépasser, l'unicité et l'apport de chaque être humain.

L'idéal coopératif devra être reconstruit autour de trois notions : l'authenticité, la solidarité, et la dignité.

À l'aide de ces trois concepts-clé, ce travail de construction de l'idéal coopératif pourra édifier le coopératisme au rang de projet social, en le sortant de la marginalisation et du carcan économique dans lequel il est enfermé actuellement, et en fournissant une alternative émancipatoire féconde à tous les déçus des déboires du mouvement et de la pensée socialiste.

---

5. Voir Pelletier 1982 pour la description de ces valeurs.

Quelques forces et faiblesses historiques de l'idéal coopératif au Québec

Le mouvement coopératif est très développé au Québec.

L'histoire du Québec en matière de coopération lui fournit une situation privilégiée pour construire et promouvoir cet idéal coopératif comme projet de société. En effet, le mouvement coopératif, du moins dans sa composante économique, est très développé au Québec. Existant depuis plus de cent ans, et pour une population de quelque 6 millions et demi d'habitants, le mouvement coopératif comptait en 1988 (Denault, 1990), 1343 caisses populaires (4,3 millions de membres), 117 coopératives agricoles, 700 coopératives dans le secteur de l'habitation (19000 membres), 157 coopératives de travailleurs (7500 membres), 159 coopératives d'alimentation (135000 membres), 69 coopératives en milieu scolaire (370000 membres) et 31 coopératives funéraires (7000 sociétaires).

Ces coopératives, outre leur efficacité économique et leur statut de modèle de développement économique local et régional, ont, dès leur fondation, des objectifs de mise en commun de ressources, de capital, de force de travail et de compétences en vue de combler des manques ou de répondre à des besoins spécifiques et localisés qui n'ont pu trouver de réponses satisfaisantes autrement.

Toutefois, la plupart de ces coopératives, mise à part la création des caisses populaires, du moins dans l'esprit de leur fondateur Alphonse Desjardins, ont toutes pour raison de pallier à un modèle de développement économique capitaliste qui défavorise leurs membres puisque fondé sur le pouvoir et le capital de quelques actionnaires privilégiés.

En somme, ces coopératives, pour nécessaires et intéressantes qu'elles demeurent, n'atteignent que rarement le niveau d'alternative sociale, se

confinant davantage à une forme de résistance à la marginalisation socio-économique et ne remettant pas en question le système d'organisation sociale de la société moderne essentiellement fondée sur la gestion des intérêts individuels. Cependant, ces multiples expériences fructueuses ont démontré, par le passé, l'intérêt de mettre en commun des compétences et des biens individuels pour l'atteinte d'objectifs collectifs qui, à leur tour, servent à atteindre des objectifs individuels inatteignables autrement[6]. Ce qui représente un acquis éducatif certain.

Par ailleurs, ces expériences de partage, surtout de nature économique et intéressée, ne sont toutefois pas sans traduire le développement d'une sensibilité à **l'esprit coopératif** qui se différencie de celui qui passe par la mise en commun de ressources et de biens collectifs par l'intermédiaire d'un état.

Ces coopératives n'atteignent que rarement le niveau d'alternative sociale.

Cependant, cette sensibilité demeure, à certains égards, réduite aux objectifs sectoriels et singuliers de l'organisation coopérative. En effet, ces organisations coopératives répondent, chacune dans leur sphère respective, à des besoins restreints de sorte que leur membre, tout en partageant les objectifs, les règles et les principes de leur organisation, n'en délaissent pas moins les modèles de comportement individualistes, atomistes, concurrentiels, conflictuels caractéristiques de nos sociétés post-modernes occidentales, modèles particulièrement exacerbées en Amérique du nord sous l'influence de l'idéologie dualiste néolibérale du géant américain (Langlois,1990).

---

6. Soulignons au passage l'expérience intéressante d'une petite coopérative, Les serres de Guyenne, dont l'histoire est analysée dans la thèse de doctorat de Robert Laplante, « La colonisation de l'Abitibi et la coopération comme modèle alternatif de développement : l'expérience de Guyenne. », École Normale Supérieure de Cahan.

Les théoriciens ne sont jamais parvenus à convaincre qu'il fallait concevoir chez nous la coopération comme un projet de société.

> «Le grand défaut général de notre mouvement coopératif, c'est que ceux qui en ont été les théoriciens au Québec, ne sont jamais parvenus à convaincre les praticiens qu'il fallait concevoir chez nous la coopération comme un projet de société. Tous nos développements coopératifs ne dépassaient guère le niveau primaire des intérêts de la coopérative locale et du coopérateur individuel. Le mouvement des caisses populaires, lui-même, a pris bien du temps à se concevoir comme un réservoir d'épargne au service de ses membres d'abord bien sûr, mais aussi de ses membres ayant d'autres intérêts de crédit que leurs besoins individuels.» (Angers, 1993, p. 999)

Tout en étant une caractéristique forte de la culture et de la société québécoise, cet esprit de partage et de solidarité demeure donc encore fortement localisé, sectorisé, intéressé, et se présente plus comme un compromis que comme un idéal et un moteur d'émancipation et de développement social.

Selon notre conception de l'idéal coopératif, il faudra compléter cet esprit de solidarité par les deux autres dimensions, qui sont déjà manifestes dans la culture de la société québécoise, à savoir **la quête de l'authenticité** et **la quête de la dignité**.

En effet, par sa présence en terre d'Amérique, le Québec partage un certain nombre de valeurs propres à l'histoire de l'Amérique, à savoir une certaine foi, que certains qualifieront de naïve, dans les vertus de la transparence de l'expression humaine comme garantie d'autonomie, de simplicité, de sincérité et d'honnêteté, en somme **d'authenticité**. Ce qui constitue une caractéristique communicationnelle qui le distingue de ses origines françaises.

Par ailleurs, par son appartenance à la civilisation française et par son histoire marquée par les

influences du catholicisme, la culture québécoise partage son «sens de l'autre et de l'honneur» (D'Iribarne, 1989) comme interprétation du concept-clé de **dignité.** Ce qui le distingue de ses voisins canadiens anglais et américains.

La manière dont la culture québécoise incarne ces deux dimensions devra donc être prise en compte dans leur conjugaison avec le sens de la **solidarité** dans l'idéal coopératif comme projet de société.

Conclusion

Dans notre exposé, trop bref, nous avons voulu mettre en évidence l'urgence et la nécessité de construire un projet social pour contrer les pressions individualistes de l'idéologie mondialiste. Nous avons proposé l'idéal coopératif comme projet de société susceptible de rassembler les forces de construction sociale relativement affaiblies depuis les défaites respectives du socialisme et de la pensée de la gauche politique. Nous avons également rappelé les forces et les faiblesses historiques de l'idéal coopératif au Québec et insisté sur le travail de construction à faire pour édifier l'idéal coopératif au stade de projet de société. Parmi ce travail, un énorme chantier serait à développer relativement à une approche coopérative viable (intégrant la référence territoriale, de préférence locale et régionale) de l'appropriation et du développement des moyens technologiques modernes de communication, communément appelés «l'autoroute de l'information».

Urgence et nécessité de construire un projet social pour contrer les pressions individualistes de l'idéologie mondialiste.

Ce travail n'est pas sans présenter des défis énormes surtout que les forces individualistes sont démesurément puissantes et que les réseaux de communication ont tendance à accroître paradoxalement l'isolement et la concurrence. Par contre, nous croyons que l'idéal coopératif, en plus de fournir l'occasion de cimenter le tissu

social de la société québécoise, pourrait devenir un nouveau chantier de construction de la sociabilité, de valorisation du civisme et de la culture française et de collaboration francophone devant un impérialisme culturel, qui sous couvert de l'universalisme, utilise de plus en plus la langue de Shakespeare[7] et les réseaux de communication. Ce n'est pas un virage technologique qu'il est important de prendre mais un virage coopératif si nous ne voulons pas devenir une communauté virtuelle c'est-à-dire inexistante. □

L'idéal coopératif pourrait devenir un nouveau chantier de construction de la sociabilité.

Bibliographie

ANGERS, F.-A. (1993) « Allocution de François Albert Angers », *Action Nationale*, vol. LXXXI, n° 10, 997-999.

ARRENDT, H. (1983) *La condition de l'Homme moderne*, Seuil.

ARRENDT, H. (1984), *Mensonges et totalitarisme*, Seuil. Paris.

DENAULT, B. (1990) « Les coopératives québécoises : une force collective », dans *Action nationale*, vol. LXXX, n° 3, pp. 312-330.

D'IRIBARNE, P. (1989) *La logique de l'honneur*, Paris. Seuil.

DUVIGNAUD, Jean (1986) *La solidarité*; liens du sang et liens de la raison, Fayard.

HABERMAS, J. (1988) *Théorie de l'agir communicationnel*, Fayard, Paris.

LAFLAMME, M. (dir.) (1982) *Le projet coopératif québécois : un projet social ?*, Gaétan Morin, Chicoutimi.

LANGLOIS, S. (1990) « L'évolution récente des valeurs dans la société québécoise », *Action Nationale*, vol. 80, n° 7.

LARAMÉE, A. (1992), « Les influences de nouvelles technologies de l'information et de la communication sur les organisations locales », dans *Communication et organisation*, n° 1, Bordeaux, pp. 127-143.

---

7. Voir « L'agonie de la culture », *Manière de voir*, n° 19, Le Monde Diplomatique, 1993.

Manière de voir n° 19 (1993) « L'agonie de la culture », *Le monde diplomatique*, Paris.

Manière de voir n° 20, (1993) « Les exclus », *Le monde diplomatique*, Paris.

Nouvel Observateur, (1993), n° 1508, « La pensée en 1993 ».

PELLETIER, G. (1982) « Coopération et valeurs économiques », dans *Le projet coopératif québécois : un projet social ?* sous la direction de Marcel Laflamme, Gaétan Morin, Chicoutimi.

RAMONET, I. (1993) « Narcisse et Prométhée », *Manière de voir*, n° 19, p. 6-7.

RAWLS, J. (1987) *Théorie de la justice*, Le Seuil.

ROSENVALLON, P. (1981) *La crise de l'État-providence*, Seuil, Paris.

TAYLOR, C. (1989), *Sources of the self; the making of the modern identity*, Harvard, University Press.

TAYLOR, C. (1992) *Grandeur et misère de la modernité*, Bellarmin, Montréal.

TOFFLER, A. (1991) *Les nouveaux pouvoirs*, Fayard, Paris.

TREMBLAY, H. (1991) « Fondements d'un projet de société », *Action Nationale*, Vol. LXXXI, n° 10, pp. 1504-1525.

Il ne suffit pas d'être branché !

Éducation et nouvelles technologies

Christian Payeur*

Qui n'a pas entendu parler, ces derniers mois, d'Internet, de CD-ROM, etc.? Véritable quintessence de ce que les technologies futurologistes nous annonçaient, il y a moins de 20 ans, nous voilà bel et bien à l'heure du réseau planétaire et du multimédia. Mais parmi toutes les personnes qui ont entendu parler de ces nouvelles technologies, qui sont celles qui en connaissent la portée pratique effective? Et que dire de leur portée sociale? Pendant ce temps, les nouvelles technologies des communications et de l'information (NTIC) prennent leur place dans notre quotidien avec, par exemple, la généralisation du paiement direct ou de la télécopie.

Ces produits très concrets de l'informatisation relèvent pourtant d'une génération de technologie « antérieure » au multimédia. En effet, si le « paiement direct » constitue un exemple éloquent de « mise en réseau », il ne se limite pas moins à un échange de données qui ne fait appel ni à l'image, ni au son. Or, ce sont justement les possibilités nouvelles offertes par une mise en réseau multimédia qui suscitent tant de grandes manœuvres parmi les géants de l'électronique, de la production cinématographique et des réseaux majeurs de télévision, de câblodistribution et de téléphonie. Les enjeux soulevés par cette nouvelle étape de développement technologique concernent tant

* Chercheur à la CEQ.

l'évolution de la vie démocratique, de la vie culturelle, des valeurs, du développement socio-économique des régions que, dans le cas du Québec, de l'usage du français[1].

Les NTIC ouvrent l'accès à une quantité infinie d'information. Mais aucune technologie, si interactive soit-elle, ne peut transformer ces informations en savoirs et en savoir-faire avec ce que cela implique de capacités de transfert et d'intégration. Le rôle des enseignantes et des enseignants sera toujours essentiel à l'apprentissage et à la socialisation des jeunes et des adultes. Il importe de reconnaître ce rôle de façon à tirer le meilleur du potentiel offert par les technologies. L'utilisation des NTIC doit se faire de façon à répondre aux besoins éducatifs et pédagogiques les plus urgents.

Aucune technologie, si interactive soit-elle, ne peut transformer ces informations en savoirs et en savoir-faire.

Le développement rapide des NTIC place déjà au rang des qualifications sociales de base à acquérir la capacité d'utiliser leurs différentes applications. À ce titre, on peut déjà définir une mission particulière pour le système d'éducation, celle d'initier l'ensemble des jeunes à une utilisation intelligente des NTIC. Mais, les applications pédagogiques de ces technologies ne vont pas de soi. Sur ce point, il faut prévoir les conditions d'une intégration des NTIC aux outils pédagogiques courants, là où les finalités pédagogiques éducatives le justifient, en prévoyant l'information, la formation ainsi que les possibilités d'expérimentation et d'appropriation requises. Bref, l'intégration des NTIC en éducation doit relever avant tout d'une vision d'ensemble, être supportée

1. On trouvera une analyse plus approfondie de ces enjeux dans deux Notes de recherche produites par la CEQ soit : « Les inforoutes et la société du savoir, nouveaux défis pour le monde de l'enseignement », par François-Pierre Le Scouarnec, (août 1995, n° 34), (D10246) et « Les autoroutes de l'information : enjeux et perspectives » par Claude Gauvreau (octobre 1995, n° 35) (D10304).

par un plan concret et continu bénéficiant des moyens financiers requis.

1. L'état des lieux

Les données disponibles indiquent que le ratio élèves/ordinateur est de 21 : 1 dans les écoles primaires et secondaires du Québec. Dans les faits, cela veut dire que la grande majorité des élèves ne passent pas plus d'une heure par semaine devant l'ordinateur. De plus, cette insuffisance s'accompagne du fait que les appareils disponibles sont dans bien des cas désuets et incapables de répondre aux exigences techniques nécessaires à la mise en place des réseaux modernes de communication. Si on tenait compte de cette situation, le ratio pourrait être de 28 : 1. Enfin, il existe des écarts importants entre les milieux variant de 1 ordinateur pour 6 élèves à certains endroits, à 1 pour 85 ailleurs.

La situation n'est guère meilleure à l'ordre collégial ou à l'ordre universitaire. Si les appareils qu'on y trouve sont plus nombreux et plus modernes, il en va tout autrement de leur accessibilité. En effet, les appareils sont plus souvent réservés aux applications technologiques et à la formation technique, ce qui laisse peu de place pour les applications pédagogiques en formation générale. Comment peut-on escompter que les futures enseignantes et futurs enseignants soient sensibilisés aux nouvelles technologies de l'information et des communications si les cours dispensés en formation à l'enseignement, par les universités, font peu de cas des nouvelles technologies ?

La grande majorité des élèves ne passent pas plus d'une heure par semaine devant l'ordinateur.

Il y a lieu, cependant, de tenir compte des éléments positifs que l'on retrouve aujourd'hui dans certaines régions du Québec. Premièrement, les CEMIS (Centre d'enrichissement en micro-informatique scolaire). Créés en 1988, ces centres, au nombre de 35, sont des ressources régionales qui ont apporté énormément au développement et

à l'utilisation de l'informatique à des fins pédagogiques.

Les CEMIS, créés en 1988, ont apporté énormément au développement et à l'utilisation de l'informatique à des fins pédagogiques.

Il existe également un réseau de télécommunication pédagogique au Québec, le Réseau télématique scolaire québécois (RTSQ). Le réseau relie quelque 95 commissions scolaires (sur 158) et 450 écoles, permettant à près de 30 000 individus (enseignantes, enseignants, conseillères, conseillers, élèves) de communiquer entre eux. Vieux d'à peine deux ans, ce réseau est en progression rapide. Il est le résultat de travaux entrepris par le Groupe de travail en télématique scolaire et la Société GRICS. Plusieurs projets ont vu le jour dans presque toutes les disciplines et à presque tous les niveaux scolaires, par exemple :

- activités de correspondance reliant les classes de 4e année du primaire d'une région (intégration des matières) ;
- correspondance entre deux groupes d'élèves en cheminement particulier continu (milieu géographique et social, économie...) ;
- projet permettant à plusieurs commissions scolaires de sensibiliser leurs élèves à des réalités culturelles différentes ;
- un vaste projet d'écriture, mais aussi d'intégration des matières, dans un village virtuel (village PROLOGUE).

Néanmoins, une récente enquête (Guidotti, 1994) indique clairement que l'insuffisance des appareils, leur manque de puissance et les difficultés d'accessibilité ne favorisent pas le recours aux nouvelles technologies.

Soulignons enfin une carence importante en matière de logiciels et de contenu des inforoutes. La langue française y est peu utilisée. De nombreux logiciels ne sont disponibles qu'en anglais et il est extrêmement difficile d'avoir accès à un

contenu français de qualité sur les réseaux nationaux et internationaux. Il y a là une correction majeure à apporter pour favoriser le développement de matériel utilisant la langue française.

S'il y a un intérêt des enseignantes et enseignants pour l'utilisation des nouvelles technologies, il existe certains freins à son développement.

2. L'état d'esprit

Si l'intérêt des enseignantes et enseignants pour l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et des communications ne se dément pas, il existe certains freins à son développement (Guidotti, 1994). Premièrement, les enseignantes et enseignants manquent d'information sur les possibilités et les utilités liées à l'utilisation des logiciels et des réseaux de communication. Deuxièmement, ils ne sont pas mis à contribution dans l'achat des appareils et dans le choix des logiciels; tout se passe comme si leur expertise pédagogique n'avait aucune valeur quand vient le temps de parler micro-informatique. Troisièmement, nous l'avons déjà souligné, le nombre insuffisant d'appareils et leur désuétude ne favorisent pas leur accessibilité et leur utilisation à des fins pédagogiques. Quatrièmement, la lourdeur d'utilisation rebute certaines enseignantes et certains enseignants; toute technologie, quelle qu'elle soit, doit être conviviale au risque de se retrouver dans les fonds de garde-robe. Cinquièmement, le manque de soutien technique a aussi découragé bon nombre d'utilisatrices et d'utilisateurs; il était alors difficile de prévoir, de façon ordonnée, des horaires d'utilisation. Sixièmement, l'absence de réseaux d'entraide et la difficulté d'avoir accès à une formation adéquate viennent encore freiner l'utilisation des nouvelles technologies. Les enseignantes et enseignants aspirent à une formation de qualité, entre autres celle provenant des animatrices et animateurs des CEMIS, mais celle-ci leur est difficilement accessible compte tenu du manque de disponibilité des ressources.

Si on veut élargir le cercle des utilisatrices et utilisateurs, les enseignantes et enseignants les plus expérimentés dans l'utilisation des NTIC[2] identifient clairement certaines conditions :

- que le Ministère cesse d'abdiquer ses responsabilités en proposant une vision d'ensemble, centrée sur le développement pédagogique ;
- qu'un plan d'ensemble soit défini prévoyant notamment un développement continu et un cycle préétabli pour le renouvellement des équipements ;
- que l'on assure les écoles et les collèges du soutien technique et pédagogique requis pour aider, former et dépanner puisque, dans tous les projets qui marchent bien, il y a une ressource qui y consacre tout son temps ;
- que l'on assure une information pertinente et continue sur les possibilités pédagogiques des NTIC, les banques de données les plus pertinentes, les forums de discussion les plus appropriés et autres ressources ;
- que l'on supporte une recherche pratique reliée aux différents programmes d'études ;
- que l'on aide un développement de logiciels et de banques de données adéquates ;
- que l'on développe les infrastructures requises pour le développement du multimédia sur l'inforoute de façon à en assurer l'accès à l'ensemble des écoles du Québec ;

Les enseignantes et enseignants identifient clairement certaines conditions.

2. Il s'agit de points de vue que nous avons recueillis, lors de consultations menées auprès d'enseignantes et d'enseignants ainsi que de conseillères et de conseillers pédagogiques œuvrant dans les commissions scolaires et cégeps du Québec.

Que l'on revoie la formation des maîtres de façon à participer activement à l'intégration des NTIC.

- que l'on adapte le cadre de travail des enseignantes et des enseignants de façon à permettre la formation et l'expérimentation ;
- que l'on revoie la formation des maîtres de façon à permettre aux jeunes enseignantes et enseignants de participer activement à l'intégration des NTIC ;
- que l'on appuie le développement de réseaux d'entraide entre enseignantes et enseignants ;
- que l'on assure les ressources requises pour l'élargissement du rôle des CEMIS ;
- que l'on revoie les programmes d'études pour laisser plus d'autonomie aux écoles et aux enseignantes et enseignants sur la façon d'atteindre les objectifs visés.

Voici ce qui ressort de l'expérience des personnes les plus familières avec l'utilisation des NTIC. Ceci nous introduit aux enjeux de l'heure pour l'éducation.

3. Les enjeux actuels pour le système d'éducation québécois

Nous avons évoqué jusqu'à maintenant un ensemble d'éléments qui doivent être pris en considération au moment où nous nous apprêtons, au Québec, à franchir une autre étape dans l'introduction des NTIC en éducation. Nous abordons maintenant ce qui devrait guider une telle opération.

3.1. Les enjeux techniques et financiers

Malgré l'omniprésence des informations concernant Internet, les NTIC sont plurielles. En plus des inforoutes (Internet n'étant en quelque sorte que l'inforoute des inforoutes), il y a les CD-ROM, les didacticiels, les logiciels outils

(ex. : traitement de texte) de plus en plus conviviaux et performants, etc. Les inforoutes et les autres NTIC donnent aussi lieu à des applications multiples : réseau de communication, accès à des banques de données, formation à distance, etc. Deux caractéristiques de la nouvelle vague de NTIC présentent un intérêt particulier aux pédagogues : l'interactivité et le multimédia.

Deux caractéristiques présentent un intérêt particulier aux pédagogues : l'interactivité et le multimédia.

Le premier enjeu sur le plan technique consiste à prendre le virage du multimédia et de l'interactivité. Relever ce défi suppose un réseau et des équipements à la fine pointe de la technologie ainsi qu'une politique de renouvellement assurant la continuité du processus. Il s'agit de faire en sorte que nos écoles et collèges disposent d'équipements en nombre et en qualité. Il faut aussi que le réseau télématique scolaire soit un réseau « à large bande » permettant un accès rapide ainsi que des échanges bidirectionnels et multimédiatiques.

Toutes les régions du Québec ne se retrouvent pas sur le même pied à cet égard. On ne peut agir en pensant que la situation est partout pareille à celle de Montréal ou celle de Québec. Dans certaines régions, l'état de la téléphonie locale représente une contrainte importante. Laisser les commissions scolaires et les écoles au jeu du libre marché pour assurer leur branchement aux inforoutes serait inévitablement source d'inégalité, en particulier à l'égard des régions. Il est nécessaire d'envisager un choix d'infrastructure publique représentant un choix de système, permettant un accès équitable, à coût fixe pour les institutions, identique pour l'ensemble du territoire québécois et gratuit pour les usagers. Cela suppose bien sûr un mode de financement qui assure une certaine forme de péréquation entre les commissions scolaires et collèges, mais il s'agit là d'une exigence irréductible pour assurer l'équité.

À l'heure des grands réseaux télématiques, plusieurs pourront se surprendre du faible rattachement

de nos écoles au réseau... téléphonique. Il existe encore des écoles primaires où le seul téléphone disponible est dans le bureau du directeur. Un accès rapide et efficace aux inforoutes suppose un rattachement à une ligne téléphonique spécifiquement prévue à cette fin.

Il existe encore des écoles primaires où le seul téléphone disponible est dans le bureau du directeur.

Le caractère pluriel des NTIC et de leurs applications laisse place aussi à des choix d'équipement liés aux besoins des différents ordres d'enseignement. Bien sûr, il apparaît indispensable de rattacher au réseau télématique l'ensemble des institutions d'enseignement, du primaire à l'université. Faut-il pour autant viser le même niveau d'accès aux inforoutes pour les élèves du primaire et pour les étudiantes et étudiants universitaires? Le primaire ne profiterait-il pas davantage des CD-ROM, par exemple? Ces choix devront être faits. Par qui? Comment? Nous y reviendrons plus loin, mais il importe de comprendre que ces possibilités existent et que ces choix devraient dépendre avant tout de préoccupations pédagogiques.

Peu importe les choix qui seront faits à ce niveau, la présence de micro-ordinateurs modernes et puissants s'impose partout dans les institutions d'enseignement. À première vue, le ratio de micro-ordinateurs par élève n'est pas dramatique au Québec bien qu'il nous situe aux derniers rangs des provinces canadiennes. La situation s'avère pourtant plus dramatique qu'elle n'apparaît de prime abord. Notre ratio de 21:1 masque le fait qu'au moins le quart des équipements sont désuets et qu'il existe des inégalités très importantes selon les milieux, comme l'a révélé le CSE. Quel est le niveau d'équipement qui doit être visé? Doit-il être identique pour l'ensemble des ordres d'enseignement? Le ratio de 10:1 proposé par l'OCDE apparaît certes souhaitable même si plusieurs définissent plutôt la norme idéale autour de 5:1, c'est-à-dire cinq élèves pour chaque ordinateur. Au-delà des coûts financiers que nous allons

aborder bientôt, les modalités d'utilisation selon les ordres d'enseignement doivent être prises en considération. Il est néanmoins important de préciser que tous les niveaux d'enseignement ont besoin d'équipements de qualité.

Au primaire, la présence de micro-ordinateurs dans chaque classe a de bonnes chances de favoriser une utilisation satisfaisante des NTIC puisque les pratiques pédagogiques actuelles créent un contexte plus favorable à leur intégration. D'ailleurs, les applications pédagogiques de l'ordinateur ont déjà, pour cette raison, des racines plus anciennes et plus ancrées au primaire. Pour le secondaire, il est loin d'être évident qu'il faille privilégier une stratégie d'équipement « classe par classe ». Il pourrait sans doute être préférable de prévoir des « salles de travail » pour le personnel et pour les élèves, en évitant toutefois de répéter l'erreur de limiter l'accès des salles de micro-ordinateurs à l'initiation à l'informatique. D'ailleurs, il faudrait se demander s'il ne conviendrait pas de développer un cours d'initiation aux différentes applications de l'informatique dès le début du secondaire. Notons qu'actuellement, il existe un vacuum pour les élèves qui arrivent au secondaire en regard de l'accès aux micro-ordinateurs, des cours leur donnant accès aux micro-ordinateurs arrivant plus loin dans leur cheminement scolaire. Parfois, les équipements sont réservés aux élèves dits « doués ». L'absence de continuité dans l'accès aux technologies peut être source de démotivation pour les jeunes.

L'absence de continuité dans l'accès aux technologies peut être source de démotivation pour les jeunes.

Un autre enjeu important sur le plan technique renvoie aux conditions d'utilisation des technologies. Il ne suffit pas de brancher les écoles, encore faut-il que la configuration même des réseaux permette un accès facile et rapide, tant aux élèves qu'au personnel des institutions d'enseignement et que les problèmes techniques ne viennent pas empiéter au quotidien sur les avantages offerts par

les NTIC. Dans le réseau de l'éducation, l'expertise des différents services informatiques s'est, pour l'essentiel, construite au service de l'administration. Pour accorder la priorité aux utilisatrices et utilisateurs pédagogiques, il y a un défi à relever concernant tant les mentalités que la gestion des ressources humaines. La technologie s'accompagne inévitablement de problèmes techniques. À défaut d'un support technique accessible dans les institutions, les problèmes techniques peuvent facilement épuiser l'intérêt pour les NTIC.

Pour parvenir à une norme de 12 : 1, la revue Info-tech Magazine parle d'un coût de 160 millions $.

On connaît trop la situation des finances publiques pour ne pas s'en préoccuper et questionner l'ordre des choix qui se présente à cet égard. Une estimation des coûts, pour l'achat des micro-ordinateurs requis pour parvenir à une norme que le ministre de l'Éducation, Jean Garon, juge adéquate de 12 : 1, amène la revue Info-tech Magazine (septembre 1995) à parler d'un coût de 160 millions $ auquel il faudrait ajouter un coût récurrent de 40 millions $ par année aux seules fins de maintenir le parc informatique à jour.

Cette évaluation ne tient pas compte des coûts relatifs à la formation du personnel, à l'entretien, à la maintenance et à la mise à jour des équipements (soutien technique), à l'installation de réseaux locaux et à la connexion à des réseaux télématiques, à l'achat de logiciels éducatifs et à la création de sites utiles au milieu éducatif. Est-il possible d'envisager un tel investissement dans le cadre d'un budget à enveloppe fermée ? Le gouvernement croit-il qu'il peut abaisser le ratio du nombre d'ordinateurs par élève en augmentant le ratio maître-élèves ? Penser que les NTIC permettront des économies en ressources humaines en éducation constitue une lubie dangereuse. Au contraire, l'intégration de NTIC exige, à court et à moyen terme, un investissement massif dans les ressources humaines du milieu de l'éducation.

Les ressources financières requises sont importantes et devraient amener le gouvernement à abandonner une approche comptable de la gestion en éducation pour considérer l'urgence d'un investissement dans l'avenir de notre société.

Cet effort financier peut provenir d'autres sources que le budget de l'État.

Cet effort financier peut provenir d'autres sources que le budget de l'État. Les grandes entreprises doivent faire leur part en cessant de considérer leurs «dons» au système d'éducation comme de la charité privée ou comme un moyen facile d'écouler leur technologie dépassée. Au contraire, l'intégration des technologies de pointe en éducation représente, pour les entreprises associées au NTIC un potentiel énorme pour la diffusion sociale des technologies. Sur cette base, l'État est en droit de demander une contribution significative à ces entreprises, soit pour brancher l'ensemble des écoles, soit pour fournir à meilleurs coûts les équipements requis.

3.2 Les enjeux sociaux et éducatifs

Les enjeux sociaux et éducatifs des NTIC en éducation sont étroitement liés. Le premier grand défi qui se pose à cet égard pour le Québec est l'usage du français. Il ne suffit pas de brancher les écoles pour assurer la présence du français sur l'inforoute de l'éducation. Les forums de discussions en français, les banques de données en français, les différents usages en français que l'on peut imaginer n'apparaîtront pas du seul fait que l'on créerait une masse critique d'utilisatrices et d'utilisateurs en branchant nos institutions d'enseignement. Il faut des mesures énergiques et multiples qui vont au-delà de l'appel aux vertus du marché puisque l'entreprise privée a, depuis dix ans, démontré ses limites à répondre à cette demande.

Nous avons une expertise québécoise dans le développement d'applications pédagogiques de l'ordinateur, une expertise qui devance celle de la France. Une partie essentielle de cette expertise se

trouve constituée de ces enseignantes et enseignants, conseillères et conseillers pédagogiques qui, depuis une décennie, travaillent d'arrache-pied à innover à l'aide de ces technologies. Il faut enfin reconnaître ce travail et lui permettre de se développer en adoptant des mesures concrètes de soutien à la recherche et au développement dans nos institutions d'enseignement. La production de CD-ROM en français, répondant au besoin des différents programmes d'études, devrait être encouragée. L'expertise des CEMIS mérite d'être mise à contribution. De même, il ne faudrait pas oublier le rôle joué par l'Association québécoise des utilisateurs de l'ordinateur au primaire et au secondaire (AQUOPS) qui, avec ses 1500 membres, son colloque annuel et ses sessions de formation, constitue une source exceptionnelle d'expertise.

La production de CD-ROM en français, répondant au besoin des différents programmes d'études, devrait être encouragée.

Le développement d'usages de masse des NTIC en éducation dépend aussi largement de la possibilité d'accéder à des banques de données et à des sites en français qui répondent aux besoins du milieu. Il faut encourager et soutenir le développement de tels sites sur l'inforoute québécoise en supportant les gestionnaires de projets ouverts au milieu de l'éducation. Il s'agit de rendre accessibles, donc de produire, des banques de données intéressantes et mises à jour de façon permanente. Pour y parvenir, on doit chercher à identifier des gestionnaires compétents de banques de données. On peut aussi mettre à profit les banques existantes dans les ministères et autres organismes publics (bibliothèques, musées et municipalités). D'ailleurs, le gouvernement devrait soutenir, comme il a déjà commencé à le faire avec le « Libertel » de Montréal (Freenet), la constitution de réseaux communautaires locaux qui présenteraient un intérêt certain pour le milieu de l'éducation, pour le développement de liens avec son environnement immédiat. Des mesures particulières devraient être prises dans les milieux socio-

économiques moins bien pourvus. Dans la même veine, on pourrait appuyer les organismes à but non lucratif dans la production de matériel dans leur domaine d'expertise (environnement, non-violence, loisir scientifique, etc.).

Le Québec a intérêt à envisager une stratégie conjointe avec les pays de la francophonie, afin de créer la masse critique requise pour l'amortissement de certains développements et offrir éventuellement aux réalisations québécoises une ouverture sur le monde francophone.

Ce qui devient déterminant une fois l'inforoute constituée, c'est autant la capacité de s'y déplacer que la pertinence des contenus auxquels elle conduit. Il devient alors indispensable de développer des mesures permanentes assurant l'information et la formation requises pour l'usage des NTIC. Tout d'abord, une information et une formation pour le personnel des institutions d'enseignement afin, d'une part, qu'il connaisse les possibilités, toujours en développement, offertes par les NTIC et, d'autre part, qu'il ait les compétences requises pour les utiliser de façon professionnelle dans son activité pédagogique. Pour ce qui concerne la formation, il faut bien voir qu'on ne peut répondre à l'ensemble des nouveaux besoins seulement par une utilisation différente des sommes consacrées au perfectionnement. Ces montants sont jugés insuffisants depuis longtemps et l'ampleur des besoins liés aux NTIC suppose qu'on envisage des mesures plus substantielles. Il faudra à cet égard étudier sérieusement la tâche des enseignantes et enseignants afin d'intégrer dans leurs activités normales une place pour la formation continue. Un effort particulier pourrait d'ailleurs être fait pour utiliser les possibilités offertes par l'inforoute pour répondre à certains besoins de perfectionnement.

Le Québec a intérêt à envisager une stratégie conjointe avec les pays de la francophonie.

Mais, comme nous le disions plus tôt, l'information et la formation ne suffisent pas pour

convaincre de l'utilisation des NTIC, il faut aussi convaincre par la pertinence des contenus accessibles. L'éventail des contenus possibles est très large : à l'adresse des enseignantes et enseignants on peut penser à des outils pédagogiques et à une documentation relative aux matières enseignées ou à des expériences pédagogiques, alors que pour les élèves on peut penser à des banques de données, des expériences pratiques, etc. Cependant, si les possibilités des inforoutes sont grandes, la réalité des contenus actuellement disponibles laisse parfois à désirer : violence, pornographie, racisme sont déjà trop fréquents. L'œuvre d'éducation suppose qu'on interroge les valeurs, qu'on agisse face à la violence, à la pornographie, au racisme ou au sexisme. Le MEQ a une responsabilité particulière à cet égard.

L'entreprise privée a une tendance à développer plus facilement des contenus à caractère ludique.

L'entreprise privée a une tendance à développer plus facilement des contenus à caractère ludique. Mais ces contenus, bien pauvres sur le plan pédagogique, ne sont pas sans soulever certains enjeux sur le plan des valeurs. Comme le soulignait récemment une recherche américaine, il n'est pas surprenant de constater qu'un des jeux les plus populaires de Nintendo s'appelle Game Boy. D'ailleurs, on estime que 80 % des personnages de ces jeux électroniques sont de sexe masculin, ce qui correspond d'assez près à la clientèle utilisatrice. Il faut éviter de reproduire en éducation des profils aussi sexistes d'utilisatrices et d'utilisateurs. Une expérience américaine démontre qu'on peut atteindre des objectifs très intéressants si on tient compte des attitudes particulières des jeunes filles. Ainsi, lorsque ces dernières sont amenées à comprendre les possibilités réelles des NTIC en ce qui a trait à la communication et au travail en coopération, elles développent un attrait pour les technologies comparable à celui des garçons.

L'intégration des NTIC devrait faire l'objet d'une attention particulière en formation professionnelle

et technique, un secteur plus sensible à l'évolution des technologies.

La généralisation des NTIC dans notre société devrait nous amener à jeter un nouveau regard sur le mandat de l'éducation des adultes. Les équipements, dont seront éventuellement dotées les institutions d'enseignement, devraient les rendre aptes à participer à un vaste mouvement d'alphabétisation aux NTIC.

Les enseignantes et enseignants y percevront une source importante de réponses novatrices à leurs problèmes et à leurs besoins dans leur enseignement.

Avant d'avoir des besoins technologiques, les enseignantes et les enseignants ont des besoins pédagogiques et organisationnels. La pertinence d'utiliser les NTIC et la généralisation de leur usage viendront du fait que les enseignantes et enseignants y percevront une source importante de réponses novatrices à leurs problèmes et à leurs besoins dans leur enseignement. En conséquence, il faut faire en sorte que l'implantation des NTIC permette aux enseignantes et aux enseignants de faire des choix, ce qui suppose d'enlever le carcan que représentent bien des programmes actuels et de débureaucratiser la pédagogie. Il faut aussi s'assurer que le personnel soit réellement partie prenante aux décisions d'implantation et de développement des NTIC.

Référence

GUIDOTTI, Johanne (1994). *Rapport d'entrevues sur l'intégration des nouvelles technologies aux activités des écoles secondaires*, Comité d'orientation québécois, Montréal, 52 p.

La politique régionale au Québec

Marc-Urbain Proulx*

Précisons dès le départ que la conjoncture actuelle n'incite sûrement personne aux grands enthousiasmes d'autrefois face à la politique régionale. Enthousiasmes suscités à l'époque par la prodigalité légendaire de l'État. La rétrécissement des finances publiques comme peau de chagrin devient une réalité incontournable pour toutes les politiques gouvernementales, y compris celle que ces propos concernent. Le double démantèlement du MEIR canadien (Ministère de l'Expansion Industrielle Régionale) en 1991 et de l'OPDQ (Office de Planification et de Développement du Québec) en 1992 nous oblige à la modestie dans l'élaboration de la stratégie régionale.

Néanmoins, il est à notre avis possible d'envisager encore une véritable politique régionale sans trop contraindre les finances publiques. Nous proposons même qu'à l'instar de certaines périodes de l'histoire économique du Québec, une politique régionale bien ciblée pourrait fort bien servir les causes de la création de richesse au Québec et ainsi profiter à l'État québécois dans son rôle de redistribution. Les enjeux sont certes différents de ceux du passé. Mais il y a toujours matière à une politique régionale. Faute de moyens financiers importants, il nous faudra cependant beaucoup d'imagination pour la concevoir. Les efforts gouvernementaux de développement local et régional devront se soumettre à un plan établi selon une nouvelle perspective.

---

* Économiste, professeur à l'UQAC et secrétaire de l'Association Canadienne de Sciences Régionales.

Dans une première partie de ce texte, nous tracerons un rappel historique de la politique régionale du Québec. Nous verrons qu'une telle politique a existé bien avant que d'importantes ressources monétaires y soient allouées. Dans un deuxième temps, nous esquisserons les grandes lignes de la forme envisagée à la prochaine stratégie de développement régional du Québec. Ce dessin nous conduira à préciser des éléments de contenu à la prochaine politique régionale québécoise.

Le Québec central et sa périphérie

Les analystes québécois associent souvent les débuts de la politique régionale avec la mise en œuvre du programme ARDA (aménagement rural et développement agricole) en 1961. Financé conjointement par le gouvernement fédéral et le gouvernement du Québec, ce programme représente effectivement la première politique régionale orthodoxe. Elle visait explicitement la réduction des différences interrégionales de revenus et d'emplois. Des mesures concernant la mise en valeur des terres agricoles ainsi que l'aide au développement industriel furent mises en œuvre dans les aires (zones) dites assistées. C'est ainsi que la longue marche du développement régional dit technocratique[1] a officiellement commencé au Québec. Le BAEQ est né... vous connaissez la suite.

La politique de développement du Québec périphérique a réellement commencé à la fin du XVIIe siècle.

La politique de développement du Québec périphérique a réellement commencé dans les faits, avec l'octroi par le Gouverneur de la Nouvelle-France, de Seigneuries à Baie-Saint-Paul et dans le Bas-Saint-Laurent à la fin du XVIIe siècle. L'expression «développement régional» était évidemment inconnue à l'époque mais il s'agissait

1. Voir SIMARD, J.J. (1979) «La longue marche des technocrates», éd. Albert Saint-Martin, Laval, 198 pages.

bel et bien d'une volonté gouvernementale affirmée de favoriser le développement des potentialités identifiées ici et là et d'occuper le vaste territoire de la Nouvelle-France. Dans cet esprit, on a par la suite favorisé l'implantation de colons partout dans les régions limitrophes du centre, notamment la Beauce, la Mauricie, les Bois-Francs. Les Cantons de l'Est furent ouverts à la fin du XVIII[e] siècle ; les Laurentides furent colonisées au début du XIX[e] ; le Saguenay–Lac-Saint-Jean a reçu ses premiers « développeurs » en 1838 ; le Témiscamingue a offert ses avantages comparés à partir de 1890 ; l'Abitibi devint une région de colonisation en 1910 ; puis ce fut le cas de la Côte-Nord ; la région du Moyen-Nord, notamment la Baie-James, fut la dernière région en liste à offrir, par le biais d'une volonté gouvernementale explicite, ses potentialités à exploiter.

L'offre généreuse à des intérêts privés, des immenses bassins de ressources visaient clairement le développement du Québec périphérique, en attirant des activités industrielles que l'on désirait industrialisantes pour les territoires d'accueil. De plus, l'ouverture de nouvelles paroisses agricoles par la construction de chemins et le don de terres agricoles et forestières à des individus s'est inscrite dans la ferme volonté de parachever l'occupation de l'espace québécois habitable. Bref, la politique de développement régional du Québec basée sur l'octroi de terres, de concessions forestières et de droits d'exploitation des mines s'avère directement associée à la volonté de développement national.

L'histoire du Québec illustre une tendance séculaire au progrès social et à la croissance économique.

De fait, on a historiquement toujours favorisé le développement régional au Québec. Et ce, aucunement sous l'influence de pressions politiques des citoyens ou par souci de justice sociale. On désirait tout simplement utiliser les immenses ressources des régions périphériques dans un effort systématique de développement du Québec

en accord avec tout le potentiel national. Force est de constater que cette mobilisation des ressources a porté ses fruits dans le passé. L'histoire du Québec illustre une tendance séculaire au progrès social, à l'émancipation culturelle et à la croissance économique, pour laquelle la périphérie a largement contribué. L'aspect nouveau de la politique régionale initiée officiellement par l'appareil d'État au début des années soixante, concerne surtout ses moyens financiers qui sont devenus importants, sa planification par des experts ainsi que son orientation sociale à l'égard de la réduction des disparités présentes sur le vaste territoire national.

Mais d'une façon générale, l'aménagement du vaste territoire national est accompli.

Examinons rapidement les diverses étapes de la construction passée et actuelle du Québec périphérique. Nous distinguons trois mouvements distincts : la construction physique, la construction institutionnelle, et la construction culturelle.

La construction physique du Québec périphérique

La construction physique de l'espace périphérique représente le premier mouvement dans les efforts de développement régional déployés par les gouvernements supérieurs. Dans un premier temps, on a aménagé certains espaces périphériques qui possédaient des potentialités importantes de développement sous la forme de ressources naturelles à exploiter. À ce chapitre, le gouvernement du Québec est intervenu de son mieux, selon ses capacités. Il fut évidemment accompagné par les importants moyens financiers du gouvernement fédéral. Les infrastructures de transport et de communication ont alors poussé comme des champignons dans nos régions : ports en eau profonde le long des côtes ; aéroports près des centres urbains importants et dans les villes minières excentriques ; voies ferrées qui pointent très loin vers les bassins de ressources ; réseaux de

routes pour relier la plupart des sites. En somme, le Québec en processus d'industrialisation depuis le début du siècle, a fait le virage de la réduction de la distance si importante à la théorie de la localisation industrielle et devenue un facteur majeur en théorie du développement.

On a par la suite poursuivi le vaste mouvement de construction physique par une deuxième phase d'aménagement. Plus récente, elle s'est concrétisée par la mise en place d'équipements publics d'éducation, de santé, de loisirs, de tourisme, de culture, etc. Le Québec central et périphérique fut doté d'un réseau de polyvalentes, de réseaux de Cegeps, d'universités, d'hôpitaux, de CLSC, de centres d'accueil, de centres sportifs, de centres d'interprétation, de musées, de bibliothèques, etc. Furent aussi découpées sur le territoire national, une panoplie d'aires industrielles. On y a largement subventionné la localisation, la construction et l'outillement de bâtiments industriels.

La politique régionale a si bien fonctionné que nous nous retrouvons aujourd'hui avec un Québec des régions physiquement construit. Bien sûr il existe encore certaines carences, telles qu'une autoroute ici ou un centre d'accueil là. Mais d'une façon générale, l'aménagement du vaste territoire national est accompli. L'effort de construction physique du territoire québécois a permis l'exploitation des ressources naturelles du Québec. Espérons maintenant que nous saurons conserver et entretenir ces infrastructures et ces équipements publics.

Nous avions au Québec en 1965, plus de 400 bureaux régionaux; dès 1966, le gouvernement découpa le Québec en dix régions administratives.

Un programme d'aménagement d'une telle envergure a évidemment nécessité beaucoup de ressources publiques. Pour ce faire, la centralisation des moyens et des responsabilités s'est avérée nécessaire à l'époque. D'autant plus que le gouvernement désirait agir avec équité et justice en offrant un niveau de biens et services publics égal sur tout le territoire national. On a ainsi créé un

Ministère québécois de la voirie en 1921. Par la suite, les interventions publiques pendant la crise économique des années 1930, les efforts canadiens de la guerre 1939-45 et l'instauration de grandes politiques sociales à partir de 1945 (pensions de vieillesse; assurance-chômage; allocations familiales), a entraîné une importante centralisation des pouvoirs et des moyens, effectuée principalement vers Ottawa. À partir du rétablissement de l'impôt québécois sur le revenu en 1954, le gouvernement du Québec détenait désormais des moyens supplémentaires pour intervenir dans la construction de l'espace national. La construction d'infrastructures et d'équipements demeurait certes la priorité centrale. On réfléchissait cependant de plus en plus sous l'angle de la gestion, non seulement de tous ces biens publics, mais aussi de nouveaux services devenus essentiels à l'évolution d'une société moderne.

Une deuxième vague de construction institutionnelle des régions a pris la forme de la création des petites régions MRC.

La construction institutionnelle du Québec périphérique

Les nouvelles recettes fiscales engendrées par un Québec en pleine croissance économique offrirent de nouvelles opportunités d'interventions gouvernementales à la faveur de la révolution tranquille. On modernisa l'appareil d'État québécois en créant plusieurs nouveaux champs d'activités publiques tels que les richesses naturelles en 1961, les affaires culturelles en 1961, le tourisme, chasse et pêche en 1963, l'éducation en 1964, les affaires intergouvernementales en 1967, les institutions financières en 1967, l'immigration ainsi que le travail et la main-d'œuvre en 1968, la fonction publique ainsi que les communications en 1969 sans oublier les affaires sociales en 1970.

Les nouveaux ministères se dotèrent évidemment de politiques, de programmes et de mesures d'interventions sectorielles. Pour de multiples raisons[2], ils sentirent rapidement la nécessité de

rapprocher leur gestion de la clientèle. Plusieurs politiques centrales conçues évidemment à l'extérieur de leurs milieux d'application, intégrèrent ainsi progressivement des considérations locales et régionales. On assista alors à une déconcentration de certaines fonctions opérationnelles qui créa, dans un premier temps, une multitude de découpages territoriaux d'interventions sectorielles. À titre d'exemple, nous avions au Québec en 1965, plus de 400 bureaux régionaux occupant plus de 65 territoires régionaux différents et plus de 1000 bureaux locaux.

Les disparités régionales demeurent importantes malgré des efforts équivalents d'aménagement du territoire.

Dès 1966, le gouvernement découpa le Québec en dix régions administratives. Elles devaient servir de territoire uniforme pour la gestion publique et favoriser la régionalisation des activités gouvernementales. La création des délégations régionales de l'OPDQ (Office de planification et de développement du Québec) en 1968 et la création des CRD (conseils régionaux de développement) marquèrent clairement le coup d'envoi d'une politique générale de construction institutionnelle des régions du Québec. Les missions de planification régionale[3] (1969-75) terminèrent leurs travaux en sollicitant notamment l'application d'une telle stratégie de « management territorial ». Cette construction institutionnelle fut concrétisée grâce à la mise en place graduelle de directions régionales par la plupart des ministères québécois (santé et services sociaux, industries, main-d'œuvre,

---

2. Meilleure réponse aux besoins, goûts et préférences ; respect des identités et cultures locales et régionales ; meilleure efficacité dans la desserte de services ; participation de la population aux processus décisionnels ; allègement des effets négatifs de la concentration bureaucratique ; amélioration des connaissance à propos des territoires périphériques ; etc.

3. Ces missions régionales au Saguenay-Lac-Saint-Jean et en Abitibi en 1969, en Estrie en 1971, en Charlevoix en 1973 et dans certaines zones spéciales par la suite, mobilisèrent une quinzaine de ministères québécois.

transport, justice, éducation...) et aussi par la création de conseils régionaux sectoriels (loisirs, culture, environnement...). La localisation de ces nouvelles institutions régionales spatialement concentrées dans les capitales régionales, s'intégrait dans une politique axée sur l'application de la théorie des pôles de développement. En 1987, le gouvernement du Québec réaménagea les territoires des régions administratives désormais au nombre de seize et décréta le parachèvement de la régionalisation par les différents ministères. L'objectif visé par ce décret fut atteint à environ 40%, pour obtenir ainsi une occupation institutionnelle totale (fort inégale d'un territoire à l'autre) des régions[4] à 78% dans 27 secteurs d'activités publiques. Le pouvoir régional sectoriel fut légèrement réaménagé par la réforme PICOTTE de 1992. La planification stratégique est alors retenue comme formule pour l'allocation rationnelle des ressources publiques en région.

Une deuxième vague de construction institutionnelle des régions a pris la forme de la création des petites régions MRC (municipalités régionales de comté) et de leur Conseil des maires, par l'entrée en vigueur de la Loi 125 en 1979. Ces 95 nouvelles aires de gestion publique, découpées sur la base des sentiments d'appartenance de la population, furent progressivement utilisées pour l'exercice de certaines fonctions publiques telles que la confection de schémas d'aménagement du territoire, l'évaluation foncière, la gestion de services communautaires, la régulation du marché du travail, l'éducation primaire et secondaire. La politique régionale du Ministre Gendron en 1983 laissa notamment aux élus locaux le choix de s'organiser des services en commun à l'échelon

Il fallut attendre les coupures des dépenses de l'État à l'égard des régions pour que l'on réagisse fortement.

4. Voir les quatre rapports d'étape sur la régionalisation (août 1988 – mars 1989 – juin 1990 – juin 1991), Document interne de l'OPDQ.

des MRC. Ce qui fut fait notamment pour la gestion des déchets, le tourisme, la promotion industrielle, l'animation rurale, l'environnement et surtout le développement économique. Dix ans après, le degré d'occupation institutionnelle des petites régions MRC avait atteint 42% (encore inégalement d'un territoire à l'autre) dans 25 secteurs d'activités publiques. Le processus se poursuit actuellement sur la base de la volonté locale (municipale) de coopérer à la desserte commune de services et de biens publics. Les nouveaux services de développement économique tels que les SADC (sociétés d'aide au développement des collectivités), les SAJE (sociétés d'aide aux jeunes entrepreneurs) et les SOLIDE (sociétés locales d'investissement dans le développement économique) épousent généralement ces aires de gestion publique.

Nous avons actuellement au Québec, des régions institutionnellement construites à deux échelons distincts et dans une quarantaine de secteurs d'activités publiques[5]. Ces institutions publiques régionales s'ajoutent aux quelque 1 450 municipalités locales. Leur création au cours des 30 dernières années a permis de mettre en place un appareil d'État régional dual[6], gestionnaire de programmes, de biens et de services publics à la population, aux travailleurs et aux entreprises.

Il nous apparaît clair cependant que nos facteurs de développement régional furent surestimés dans le passé.

Résultats mitigés des politiques régionales

Précisons tout de suite que dès le début des années soixante-dix, on a reconnu officiellement

5. Voir BROCHU, I et PROULX, M.U. (1995) « La construction institutionnelle des régions du Québec », dans Revue d'Administration Publique du Canada, vol. 38, n° 1, pp. 94-111.

6. Voir PROULX, M.U. « Légitimités des trois échelons territoriaux décentralisés au Québec », dans Action Nationale, vol. LXXXV, n° 6, juin.

les limites de la politique régionale. Le diagnostic fut clair : les disparités régionales demeurent importantes malgré des efforts équivalents d'aménagement du territoire. Mais on questionna très peu le bien-fondé de la politique régionale. Bien au contraire, on fit plutôt appel à une politique plus vigoureuse. Car à cette époque, le secteur public pouvait encore se permettre une grande générosité pour colmater les faiblesses du développement en certains lieux périphériques. Les efforts réalisés au cours de la décennie prirent la forme d'infrastructures de transport, de divers équipements et de multiples organisations régionales de gestion. Malgré ces actions gouvernementales, la persistance des inégalités interrégionales (et intrarégionales) fut diagnostiquée clairement à plusieurs reprises[7] par la suite sans qu'il n'y ait beaucoup d'écho parmi l'élite politique et technocratique locale et régionale. Il fallut attendre les coupures des dépenses de l'État à l'égard des régions pour que l'on réagisse fortement.

La politique régionale a atteint plusieurs de ses objectifs, mais à un degré encore insuffisant pour assurer le développement sur une longue période.

De fait, la Commission Bélanger-Campeau en 1990 et les États généraux du monde rural en 1991 ont clairement sonné le glas d'un nouveau régionalisme québécois fort préoccupé du sort des périphéries. Le diagnostic de Yvon Leclerc (1989) sur le « Deux Québec dans un » et celui de Charles Côté en 1990 sur « La désintégration des régions » ont alors largement servi à illustrer clairement les lacunes des politiques régionales.

Certains interprètent cet échec en considérant l'inégale répartition des dépenses publiques qui favorisent les grands centres urbains au détriment des régions périphériques. D'autres l'illustrent par

---

7. Voir NORRIE, K. (1983) « Les disparités et les adaptation interrégionales », Commission Royale sur l'union économique et les perspectives de développement du Canada, et DUGAS, C. (1988), « Les disparités régionales au Canada, P.U.Q., Sillery.

les manquements de la grande entreprise à jouer pleinement son rôle dans le développement socio-économique sur ses lieux d'implantation. Personnellement, je m'en remets aux composantes théoriques pour avancer des éléments d'interprétation :

L'État ne peut actuellement se soustraire à son rôle de support et de régulateur face à un vaste territoire périphérique.

- les industries localisées en périphérie ne s'avèrent pas aussi industrialisantes que prévues et n'engendrent pas de développement à long terme ;
- l'exploitation de certaines ressources naturelles, notamment le fer, n'a pas généré suffisamment de richesses pour assurer à long terme la profitabilité des activités économiques régionales ;
- le processus cumulatif de croissance après le démarrage (take-off) n'est pas aussi magique en périphérie du Québec que dans les modèles théoriques généraux souvent conçus pour les grandes régions métropolitaines de l'Europe, de l'Amérique et de l'Asie ;
- les pôles de développement tels que Rimouski, Gaspé, Chicoutimi, Trois-Rivières, Sherbrooke, Baie-Comeau et autres ne diffusent finalement pas beaucoup d'effets de croissance tout en drainant trop souvent les ressources de la périphérie immédiate pour s'alimenter ;
- les activités d'exportation génèrent certes des salaires qui se transforment en consommation et en activités économiques régionales ; cependant, les profits générés sont trop souvent réinvestis ailleurs ;
- les salaires élevés versés par les grandes entreprises ont malheureusement limité la création d'activités économiques orientées vers la substitution des importations de

plus en plus importantes, exacerbant ainsi la dépendance régionale envers l'extérieur;

- l'entrepreneurship est demeuré généralement trop faible dans les régions périphériques.

Nous n'épuisons pas ici l'énumération des contraintes qui limitent le développement régional au Québec. En fixant des objectifs très élevés, il nous apparaît clair cependant que nos facteurs de développement régional furent surestimés dans le passé. Nous avons par ailleurs mal exploité certaines ressources régionales rares. Aussi, le secteur privé fut insuffisamment incité à réinvestir ses immenses profits d'une époque. De plus, le développement régional fut de l'avis de plusieurs, trop institutionnalisé et trop technocratisé par les experts professionnels.

Par contre, nous avons gagné d'importants acquis en régions périphériques. L'échec des politiques régionales diagnostiqué par plusieurs analystes, n'est à notre avis qu'un demi-échec. Plusieurs résultats illustrent clairement que les efforts ont porté des fruits fort intéressants. Nous avons notamment parachevé l'occupation du territoire national habitable. De plus, nous exploitons actuellement de nombreuses ressources naturelles qui rapportent des bénéfices au plan des salaires versés, d'impôts, de taxes, et de redevances. L'uniformisation du coût de la vie sur le vaste territoire s'avère aussi un résultat non négligeable. Nos services de santé, d'éducation, de formation, de loisirs, etc. sont disponibles partout (ou presque), en quantité et en qualité. Nous avons totalement construit le Québec des régions, au niveau physique (aménagement du territoire) et institutionnel (management du territoire). Nous avançons ainsi que la politique régionale a atteint plusieurs de ses objectifs, mais à un degré encore insuffisant pour assurer le développement sur une longue période.

En regardant les milliers d'autres régions de la planète, le Québec périphérique détient clairement d'excellents avantages comparés.

Malgré ces acquis indéniables, force est de constater néanmoins que tout ne va pas très bien dans le Québec des régions[8]. Le taux de chômage reste très élevé en de nombreux endroits périphériques. Les disparités de revenus demeurent fort présentes d'un lieu à un autre. Les problèmes sociaux s'accroissent en de nombreux endroits. L'exode des jeunes vers les grands centres urbains atteint des proportions alarmantes. Tous ces effets et leurs causes illustrent clairement que l'État ne peut actuellement se soustraire à son rôle de support et de régulateur face à un vaste territoire périphérique qu'il a désiré, avec raison, occupé, aménagé, institutionnalisé et aussi exploité pour le bénéfice de tous les Québécois.

Nous devons intensifier le mouvement actuel d'ensemencement de facteurs culturels.

Vers la construction culturelle de la périphérie

Le contexte socio-économique global dans lequel s'insère la politique régionale des États modernes s'est largement modifié au cours des dernières décennies. Notre analyse de ces conditions post-fordistes ou post-industrielles[9] conduit à un certain optimisme pour l'avenir du Québec périphérique. Physiquement et institutionnellement construites, les localités et les régions sont fin prêtes pour s'engager pleinement dans la nouvelle ère qui s'ouvre devant nous. Ce constat ne signifie pas que la tâche d'adaptation sera facile mais tout simplement que nous possédons a priori des conditions matérielles (transport, aires industrielles, écoles, hopitaux, centres...) et institutionnelles (directions, conseils, sociétés, bureaux...)

---

8. Voir Conseil des Affaires Sociales « Agir ensemble, rapport sur le développement », G. Morin, Editeur, 1990.

9. Nous ne reprendrons ici ni les dix caractéristiques de la nouvelle économie selon TOFFLER, ni les douze tendances du Groupe de Lisbonne et ni les commandements de l'avenir des autres DRUCKER.

favorables. En regardant les milliers d'autres régions de la planète, le Québec périphérique détient clairement d'excellents avantages comparés.

Il faut maintenant agir systématiquement sur les facteurs actuels du développement. Selon les spécialistes, ceux-ci s'avèrent foncièrement immatériels et concernent au premier chef, la ressource humaine. Ils s'inscrivent en synthèse sous des composantes telles que :

- la libération et la mobilisation de la créativité ;
- l'éducation – la formation – le perfectionnement ;
- les savoir-faire – les compétences – la qualité totale – la compétitivité ;
- l'interaction – la communication – la circulation de l'information ;
- l'entrepreneurship – le leadership – l'esprit d'initiative ;
- la valorisation des actions, des initiatives et des responsabilités ;
- la R&D (recherche-développement) et l'innovation ;
- le transfert et l'application de connaissances nouvelles.

La culture de la solidarité représente une voie incontournable pour la politique régionale québécoise.

Selon une perspective québécoise, se pose la question des conditions territoriales pour favoriser les composantes du développement. En examinant bien ces composantes, on constate que l'environnement local et régional favorable au progrès et au développement relève largement d'une dimension culturelle. Étant par définition un système structurant d'idées, de significations, de connaissances, de valeurs, de symboles, de coutumes et de rites, la culture devient une cause en amont du développement économique plutôt qu'un simple effet tel

que perçu jusqu'à récemment. Traduit en matière de développement local et régional, nous en sommes actuellement à désirer construire, dans les milieux locaux et régionaux du Québec, une culture territoriale favorable aux initiatives et aux activités à caractère économique. L'élaboration de la prochaine politique régionale devra tenir compte de cette nouvelle perspective. Après l'aménagement du territoire et le management de biens et services publics, nous devons intensifier le mouvement actuel d'ensemencement de facteurs culturels.

Dans sa composante traditionnelle reliée spécifiquement aux arts, la culture locale et régionale s'avère déjà fort active. Plusieurs études récentes[10] illustrent l'important dynamisme culturel du Québec périphérique. Dans le contexte de la nouvelle économie non seulement à subir mais aussi à modeler, il s'agit d'une excellente nouvelle. Il devient dès lors primordial de miser sur cette culture locale et régionale dynamique au niveau des disciplines artistiques en la soutenant fortement. Il faut aussi élargir le plus possible le mouvement à d'autres sphères d'activités. Les processus de création et d'expression de la créativité doivent à notre avis se diffuser au-delà des cercles artistiques. En réalité, les codes de l'acte créateur véhiculés dans les milieux culturels auraient grand intérêt à se répandre davantage dans toutes les sphères d'activités socio-économiques locales et régionales. Mise à part l'intensification de nos actions culturelles traditionnelles, nous considérons à cet effet quatre grandes sphères d'interventions où il apparaît pertinent de réfléchir et d'agir sous l'angle de la culture territoriale : la

L'entrepreneurship représente un facteur incontournable de la dynamique économique contemporaine.

10. Voir HARVEY, F. et FORTIN, A. (édit.) (1995) « La nouvelle culture régionale », IQRC (Institut québécois de recherche sur la culture), Québec, 255 pages.

culture de solidarité; la culture entrepreneuriale; la culture technique; et la culture organisationnelle.

La culture de la solidarité

Les efforts publics doivent actuellement porter sur les comportements des agents et des organisations plutôt que sur la mise en place de nouvelles structures.

La culture de la solidarité nous invite à revoir notre façon actuelle de vivre en société en réévaluant et réintégrant les vertus associées à la vie communautaire. Devant le mouvement d'uniformisation socioculturelle causé par la globalisation de l'économie, plusieurs analystes font appel à la nécessité de resserrements communautaires afin de préserver la richesse de la diversité[11] et de favoriser les initiatives et les actions de dimension humaine.

De tels resserrements communautaires possèdent en principe le potentiel de générer un grand nombre d'opportunités pour le développement d'activités culturelles, sociales et économiques dites de proximité[12]. Ils possèdent aussi le potentiel d'améliorer l'emprise des gens sur leur vécu quotidien et leur devenir. La participation active et articulée de la société civile à la définition et à la mise en œuvre de leur devenir collectif devient alors possible. Dans le contexte actuel du désengagement de l'État, la culture de la solidarité qui se déploie déjà à un bon degré dans les collectivités locales et régionales, représente une voie incontournable pour la politique régionale québécoise. Pensons notamment à la mobilisation sociale sur des enjeux collectifs, aux travaux d'utilité collective, à l'aide volontaire aux personnes agées ou handicapées, à la répartition de la richesse inter-génération, à la valorisation du patrimoine, aux corvées environnementales du

---

11. Voir Conseil des affaires sociales (1992) « Un Québec solidaire », éd. G. Morin, Boucherville, 182 pages.

12. Voir le numéro spécial de la Revue d'Économie Régionale et Urbaine (RERU) sur l'économie de proximité, n° 3, 1993.

printemps, aux partenariats de services, à la coopération, à l'organisation d'événements populaires, etc.

La culture entrepreneuriale

La culture entrepreneuriale nécessaire au développement local et régional se réfère aux caractéristiques et aux qualités générales des gens d'affaires ou des travailleurs autonomes. Nous sommes tous sensibilisés à l'important essor qui fut réalisé en cette matière depuis 30 ans, dans le cadre de ce qu'il est convenu d'appeler le Québec inc. Nous savons que l'entrepreneurship représente un facteur incontournable de la dynamique économique contemporaine puisque ce sont les PME qui créent maintenant la grande majorité des emplois.

En matière de stratégie de développement régional, nous en sommes au Québec à réfléchir et à agir dans un sens de « construction culturelle ».

Or, l'entrepreneur actuel ou potentiel n'est pas un acteur isolé socialement et culturellement mais bien un individu en étroite dépendance et en intense interaction avec son milieu. L'ambiance ou le climat incitatif de ce milieu[13] devient un élément très important pour l'émergence, le soutien et la réussite de l'acte entrepreneurial. De mieux en mieux formalisée par les spécialistes, la notion de culture entrepreneuriale ouvre la porte à des interventions publiques spécifiquement adaptées à la création de milieux locaux et régionaux fertiles en activités économiques. Comme incitatifs, nous pensons notamment à la gratification sociale de l'acte entrepreneurial, à la visibilité des modèles à succès, à l'encouragement de la planification des affaires, à la démystification du risque, à la promotion de la prise en main de sa destinée individuelle, à la sensibilisation aux bénéfices de

13. Voir PROULX, M.U. (édit.) (1994) « Développement économique : clé de l'autonomie locale », Publications Transcontinental, inc., Montréal, 362 pages.

l'échange non marchand, à la banalisation des revers en affaires, à la valorisation de la persévérence, à la normalisation de l'incertitude, etc. Une culture entrepreneuriale riche doit favoriser, d'une part, l'actualisation de notre important potentiel entrepreneurial latent et, d'autre part, l'émancipation de l'intrapreneurship au sein des entreprises déjà en activité.

La culture technique

La culture technique est directement liée aux milieux professionnel et technique dans lesquels baignent les ressources humaines. Les économistes nous réfèrent à cet égard, à la notion d'atmosphère industrielle » qui représente le secret de nombreux « milieux innovateurs », « districts industriels », « territoires à succès » ou « régions qui gagnent ».

Les spécialistes tels que Jean Claude Perrin, Denis Maillat et Michaël Storper emploient l'expression « apprentissage collectif » pour désigner l'aspect cumulatif, communautaire et culturel des savoir-faire, des pratiques, des procédés et des méthodes reliés à la production de biens et services commercialisables. Les composantes de cette « culture technique » à favoriser au niveau local et régional, sont en cours d'identification formelle par un important courant de recherche en Économie Régionale[14]. Il s'agit de la mobilité des compétences entre les entreprises, de la perméabilité aux changements, des partenariats de R&D, des transferts de connaissances appliquées, de la formation professionnelle, de l'attitude générale à la qualité et à la perfection, des alliances professionnelles et surtout de la circulation de l'information.

---

14. Voir RALLET, A. et TORRE, A. (édit.) (1995) « Économie industrielle et économie spatiale », Economica, Paris, 473 pages.

Il y a clairement de la matière à considérer pour la prochaine politique régionale québécoise.

La culture organisationnelle

La culture organisationnelle territoriale fait référence à la capacité de prise en main collective et de coordination communautaire des interventions publiques locales et régionales. Les efforts du passé à cet égard, par l'entremise du régionalisme, de la régionalisation, de la coopération, de la concertation et du partenariat ont généré des résultats fort intéressants. Cependant, beaucoup reste encore à faire sous l'angle de l'optimum organisationnel à atteindre sur nos territoires périphériques.

En ce sens, le débat sur la décentralisation gouvernementale[15] a illustré au cours des dernières années plusieurs gains potentiels à réaliser au Québec, notamment en matière de mobilisation de la société civile, de cohérence administrative, d'efficacité économique, de justice sociale, de démocratie et de responsabilisation des citoyens. Il nous apparaît clairement que les efforts publics doivent actuellement porter sur les comportements des agents et des organisations plutôt que sur la mise en place de nouvelles structures.

La notion de « culture organisationnelle territoriale » offre des éléments d'analyse très pertinents pour l'élaboration d'interventions publiques appropriées. Il s'agit concrètement d'éléments tels que la création continue d'espaces d'expression du leadership, la capacité d'adaptation des normes générales aux réalités spécifiques, la valorisation du rôle des élus, la solidité des consensus collectifs, le dynamisme communautaire, le renou-

15. Voir PROULX, M.U. (édit.) (1995) « Regards sur la décentralisation gouvernementale au Québec », éditions GRIR, UQAC, Chicoutimi, 422 pages.

vellement de l'élite décisionnelle, la recherche continue de nouveaux arrangements institutionnels, les conventions territoriales, etc. La culture organisationnelle territoriale nous fait aborder la question du dynamisme des décideurs locaux et régionaux sous l'angle des conditions éthiques dans lesquelles baignent ceux qui participent à la création de milieux de vie innovateurs.

Conclusion

Grâce aux effets positifs des politiques régionales passées, nos localités et nos régions possèdent les conditions matérielles et institutionnelles à peu près adéquates à leur développement socio-économique. Néanmoins, il reste encore d'importants efforts publics à fournir. En matière de stratégie de développement régional, nous en sommes au Québec et ailleurs à réfléchir et à agir dans un sens de « construction culturelle ». Après un vaste mouvement de construction physique (aménagement) et un large mouvement de construction institutionnelle (management), le 3e grand mouvement d'interventions publiques dans le développement régional se dessine dans le sens d'un ensemencement de facteurs culturels.

Concept intégrateur pour l'analyse de la situation actuelle, la « construction culturelle des régions » invite à la convergence des multiples interventions publiques concernées par le développement local et régional. Les différents ministères québécois sont directement impliqués par le biais de leur politique sectorielle. Ils seront sollicités pour adapter leurs programmes et leurs mesures à la réalité culturelle locale et régionale qu'il devient nécessaire de dynamiser afin de promouvoir le progrès et le développement. Par une sensibilisation adéquate et des incitatifs appropriés, le Conseil exécutif du Québec aura un rôle déterminant à jouer à cet égard.

En périphérie les nombreux acteurs à solliciter sont éclatés à troix échelons territoriaux et dispersés dans plus d'une quarantaine de champs d'activités publiques. Leur implication dans le mouvement de construction culturelle est déjà amorcé implicitement ou explicitement dans les quatre grandes sphères précitées. Il faudra néanmoins orienter et stimuler leur bonne volonté de collaboration vers des objectifs ciblés et mesurables. La future politique régionale du Québec peut relever ce défi d'orientation de la construction culturelle des régions. Il devient en ce sens tout à fait pertinent, sinon essentiel, de réfléchir et d'agir en regard des espaces effectivement découpés par les sentiments d'identité culturelle et d'appartenance territoriale de la population. □

Le Québec des nations

Les peuples se ressentent toujours de leur origine.
Alexis de Tocqueville

Hélène Alexandre*

Les Amérindiens constituent moins de 2 % de la population du Québec et leurs 42 réserves ne couvrent pas 1 % du territoire. Pourtant, une série d'événements récents indiquent que le faible poids démographique des nations autochtones est largement compensé par le sérieux et l'obstination qu'elles mettent à soutenir des revendications allant bien au-delà de l'esprit de la Convention de la Baie James.

Le litige autour d'une juste compensation pour l'utilisation de terres réservées s'étend maintenant à un vaste contentieux sur la reconnaissance de droits ancestraux mariant propriété et souveraineté sur une large partie du territoire du Québec. Progressivement mis en tutelle au point de devenir apatrides sur leurs propres terres, les Indiens d'ici entendent corriger le grand détournement historique amorcé il y a quelque cinq cents ans.

Une société distincte

Les revendications autochtones s'appuient sur les droits inaliénables dévolus aux Premières Nations, mais aussi sur des traités paraphés d'égal à égal et successivement reconduits par la Proclamation royale de 1763 et la Loi constitutionnelle de 1982. Manifestement, les nations aborigènes

* Étudiante en science politique, Université Laval.

revendiquent rien de moins que la place qui leur revient dans ce pays en tant que tout premier peuple fondateur. Les Autochtones réclament justice et équité. Comme l'indique en frontispice le rapport de la Commission royale publié en août 1994, les peuples autochtones exigent le statut de « Partenaires au sein de la Confédération ». Bien au fait de leurs droits ancestraux, ils ne se contenteront plus des « miettes qui tombent de la table copieusement garnie des Blancs[1] ».

Les nations aborigènes revendiquent rien de moins que la place qui leur revient dans ce pays en tant que tout premier peuple fondateur.

Plus question, pour eux, de glisser dans le piège mille fois tendu d'ententes administratives à la pièce, de compensations dérisoires ou de délégations de pouvoirs de type municipal. « Nous constituons [...] une société tout au moins aussi distincte, sinon plus, que celle des Québécois[2] », a maintes fois affirmé le négociateur Bernard Cleary. C'est l'une des bases sur laquelle il fonde le plein droit de son peuple à une prise en main de sa destinée, selon son choix de société et sur une terre bien à lui. Il est clair que le vent a tourné. L'avenir constitutionnel de ce pays ne pourra plus jamais se définir en continuant à ignorer ses racines premières.

Un peu d'histoire

Bien que notre historiographie soit fort discrète sur le sujet, le Canada et le Québec ont une préhistoire. En fait, elle remonte à 40 000 ans au moment où des nations amérindiennes en provenance d'Asie traversent le détroit de Béring pour se disperser à l'intérieur d'une terre alors vierge. Les premières traces de peuplement autochtone dans les basses terres du Saint-Laurent datent de

1. Bernard CLEARY, *L'enfant de 7000 ans*, Québec, Septentrion, 1989, p. 46.
2. *Ibid.*, p. 275.

quelque 8 000 ans[3]. Les auteurs ne s'entendent pas sur l'importance des populations à la fin de l'ère préhistorique; néanmoins, il ne fait aucun doute que les premiers Européens qui ont débarqué en Amérique au XVe siècle ont mis pied sur un continent probablement plus peuplé que le leur. Dans la première partie du XVIIe siècle, avant que les épidémies et les guerres intestines ne renversent la donnée démographique, «les Français étaient entrés en contact avec des groupes autochtones comptant au total plus de 125 000 individus[4]». La Nouvelle-France de 1640 dénombre toujours à peine deux cents Européens[5].

Les Français étaient entrés en contact avec des groupes autochtones comptant au total plus de 125 000 individus.

Peu séduits par la colonisation, d'ailleurs impossible tant que les Indiens contrôlent le territoire en nombre et en force, les Blancs trouvent le gros de leurs intérêts dans le lucratif commerce de la fourrure. Or, reposant entièrement sur le savoir-faire autochtone et l'imbrication de réseaux commerciaux séculaires, la traite des fourrures n'aurait pas pu se structurer sans l'aide des premiers habitants du territoire. Les Amérindiens imposent dès le départ leur diplomatie et les nouveaux arrivants s'y soumettent entièrement. À ce titre, les premiers peuples de ce pays «ont joué un rôle déterminant dans la mise en place du cadre économique qui a permis à la colonie française de prendre pied sur le Saint-Laurent[6]».

Poursuivant des buts commerciaux et militaires, les alliances conclues entre Autochtones et

---

3. Voir : Denys DELAGE, *Le pays renversé : Amérindiens et Européens en Amérique du Nord-Est – 1600-1664*, Québec, Boréal-Compact, 1991, pp. 48 et 54.
4. Bruce G. TRIGGER, *Les Indiens, la fourrure et les Blancs-Français et Amérindiens en Amérique du Nord*, Québec, Boréal-Compact\Seuil, 1992, Collection «Boréal Compact», p. 16.
5. Denys DELAGE, *op. cit.*, p. 247.
6. John A. DICKINSON et Briran YOUNG, *Brève histoire socio-économique du Québec*, Québec, Septentrion, 1992, p. 16.

Européens à partir du XVII[e] siècle ne font qu'intégrer un nouvel agent au sein de réseaux préexistants. Bien que les Européens aient voulu le laisser croire, jamais les Amérindiens alliés ne se sont soumis à la logique d'une relation de dominant à dominé. Les textes destinés à l'Europe, qui présentent ces Sauvages sans foi ni loi comme des sujets de sa Majesté, relèvent d'un faux discours hautement théorique entre puissances coloniales. Sur le terrain, la pratique est toute autre. Sans influence véritable sur une société qui se suffit à elle-même, les Européens usent de la plus grande complaisance envers les Autochtones sans lesquels nul commerce n'est possible.

Jamais les Amérindiens alliés ne se sont soumis à la logique d'une relation de dominant à dominé.

Reflet de l'idéologie dominante de l'époque, l'envahisseur blanc s'est cru politiquement et culturellement autorisé à convertir cette horde de sauvages. Cartier et Champlain eux-mêmes n'ont du reste jamais caché leur volonté de mater « ces peuples grossiers et méprisables[7] ». En fait, les Européens se croient porteurs de la Vérité et jugent que ces Autochtones sans culture et sans histoire sont d'ores et déjà « condamnés à l'assimilation culturelle ou à l'extinction pure et simple[8] ». On se souviendra que quelques siècles plus tard, tel un juste retour des choses, un certain Lord Durham servira la même médecine aux Français d'Amérique. Force est d'admettre que l'un et l'autre peuples ont survécu. Et, c'est en frères ennemis qu'ils se disputent maintenant des droits sur un même territoire.

La terre ancestrale

Vu par les Amérindiens comme un bien collectif, le territoire est une constante exprimée de multiples façons dans le cours de leur histoire.

---

7. TRIGGER, *op. cit.*, p. 35.
8. *Ibid.*, p. 11.

D'abord maîtres des lieux, puis envahis petit à petit, dépossédés et mis en réserves avant de prendre le flambeau des revendications territoriales au début des années 70, c'est toujours la terre ancestrale qui est en cause. Cette terre qui n'a jamais été ni cédée ni conquise. De fait, la résistance à l'envahisseur s'exprime clairement dès que Cartier débarque à Honguedo (Gaspé) en 1534 et y plante une croix au nom du roi de France[9].

Jusqu'au milieu du XVII[e] siècle, aucun Européen n'est autorisé à s'installer sur les terres indiennes sans s'être au préalable plié aux conventions du peuple hôte. Agissant en propriétaire terrien sur des territoires prêtés, l'envahisseur blanc a exploité à outrance l'esprit de partage des Amérindiens. Fort du seul droit d'utilisation, il en a profité pour gruger pacifiquement pouce par pouce le territoire et finir par s'arroger « de véritables droits de pleine propriété[10] ».

La contagion a fait plus qu'une guerre de conquête en bonne et due forme pour déloger les premiers habitants et réduire à néant leur force de frappe. C'est parce que la maladie a vidé le pays que les Français ont pu s'installer impunément le long de la vallée du Saint-Laurent et reprendre à leur compte les arpents de terre déjà défrichés par les Indiens. Se souciant fort peu des faits, les nouveaux colons ont agi comme si ce continent, soudain moins densément peuplé, leur appartenait de plein droit. Détournant à leur avantage la théorie de la propriété développée par Emmerich de

Les nouveaux colons ont agi comme si ce continent leur appartenait de plein droit.

9. Denys DELAGE. *op. cit.*, pp. 94-95.

10. Bernard CLEARY. « Le long et difficile portage d'une négociation territoriale », *Recherches amérindiennes au Québec*, Vol. XXIII, N° 1, 1993, p. 51. ». La poussée expansionniste des Blancs aurait inévitablement tourné court si les épidémies générées par l'invasion européenne n'avaient pas complètement décimé la population indigène.

Vattel, ils ont fait une « distinction subtile entre occupation du sol et propriété du sol[11] ».

Or, c'était oublier que les peuples de ces vastes contrées les parcouraient de long en large depuis des temps immémoriaux et les habitaient au rythme des saisons et des besoins. Ce point de tradition, d'ailleurs bien connu des Européens, est de nature à conférer aux Indiens un droit imprescriptible sur leurs terres ancestrales. Néanmoins, il faudra attendre quelque trois siècles avant que les Amérindiens soient de nouveau en mesure de revendiquer leur dû. Conclu en toute bonne foi avec un envahisseur assoiffé de terre, le pacte d'origine s'est finalement retourné contre les Premières Nations. À trop ouvrir la porte, les Aborigènes se sont finalement réveillés avec un statut de réfugiés dans le pays mis en valeur par leurs ancêtres.

Les Aborigènes se sont finalement réveillés avec un statut de réfugiés dans le pays mis en valeur par leurs ancêtres.

Une erreur stratégique

Là où les Européens ont toutefois fait une grave erreur stratégique, c'est en négociant et en signant effectivement des traités avec les nations indiennes. On ne traite pas avec un peuple vaincu et sans droit, on le soumet. De fait, en concluant des traités et des alliances dans la plus pure tradition des gens d'ici, les Européens « reconnaissaient tacitement l'autonomie de ces peuples ainsi que leur droit de continuer à se gouverner en fonction de leurs propres lois[12] ».

Toute cette enfilade de traités, que la Proclamation royale de 1763 et la Loi constitutionnelle de 1982 ont reconduit, constitue présentement un

---

11. Claude THOLEN, *Les Indiens d'Amérique du Nord*, Paris, PUF, 1985, collection « Que sais-je ? », pp. 85 à 87.

12. Juge René DUSSAULT cité dans : « Dossier spécial – Le Québec et les Autochtones », *Recherches amérindiennes au Québec*, Vol. XXIV, N[os] 1-2, 1994. p. 138.

appui juridique solide aux droits autochtones. Numérotés jusque dans le premier tiers du XXe siècle, ces traités asseoient la légalité des revendications indiennes. Plus important encore, ils fournissent une base historique protocolaire sur laquelle une nouvelle relation d'égal à égal pourrait se reformuler dans la dignité et à la satisfaction des deux parties en cause. Bien entendu, il s'agirait là d'une révolution dans l'approche gouvernementale des Blancs qui n'est jamais vraiment sortie du paternalisme le plus élémentaire. Avant toute négociation, il convient d'admettre, une fois pour toutes, que les premiers occupants de ce territoire ont survécu aux invasions multiples et aux déracinements successifs. Pour symboliser la volonté commune de repartir le dialogue sur les bases essentielles d'égalité et d'équité, un « Traité national de la réconciliation[13] » est tout indiqué. Ce serait même la toute première pierre à poser avant d'aborder toute ronde de négociations. Démocratique et pluraliste, notre société ne peut nier indéfiniment que ses assises reposent sur « trois peuples que les aléas de l'histoire n'ont pas réussi à faire disparaître : les Amérindiens, les Français et les Anglais[14] ».

Pour repartir le dialogue sur les bases d'équité, un « Traité national de la réconciliation » est tout indiqué.

Une sorte de souveraineté-association

Pour les Amérindiens, la découverte du Nouveau Monde s'est soldée par une vie de dépossession, de dépendance et de marginalisation. Dans ce contexte de négation de l'autre et de survalorisation de soi, il apparaît normal que les Québécois en soient venus à occulter jusqu'à leurs racines profondes. S'étant toujours définis en toute priorité, les Québécois supportent mal que ceux qui les

13. Pour plus de détails sur le concept : *Ibid.*, p. 140.

14. Denys DELAGE, « Les Iroquois chrétiens des "réductions" 1667-1770, *Recherches amérindiennes au Québec*, Vol. XXI, N° 3, 1991, p. 49. »

ont précédés sur le territoire aient des prétentions semblables aux leurs. Le peuple québécois n'admet qu'une seule souveraineté, la sienne et ne reconnaît qu'un seul bilan référendaire, le sien[15]. Résultat : deux peuples sont braqués l'un contre l'autre et on voit nulle part où le nationalisme québécois pourrait laisser couler du lest, tant il est enroulé sur lui-même.

Les Autochtones veulent « une sorte de souveraineté-association » et leur « propre statut de société distincte ».

Pourtant, et en toute logique, les Québécois devraient être les premiers disposés à entendre la voix autochtone. Distincts par leur culture, leur langue, leur mode de vie et minoritaires parmi les minoritaires dans un pays dans lequel ils ne se reconnaissent pas, les Autochtones veulent exactement ce que les Francophones du Québec ont toujours réclamé du Canada anglais : « une sorte de souveraineté-association » et leur « propre statut de société distincte[16] ». Si le Québec francophone a droit à une double souveraineté territoriale et politique, il n'est que justice que les premiers défricheurs du sol commun jouissent au moins des mêmes privilèges. « Ce qui inclut le droit pour les autochtones québécois de décider de partir avec un bout de territoire et de rester dans le Canada[17] ».

Si les Québécois ont le droit de décider de leur avenir constitutionnel, pourquoi les Amérindiens qui ont précédé les Français en terre d'Amérique seraient-ils privés de ce même droit ? En fait, le poids historique d'un peuple ne se mesure pas à son importance démographique, mais à l'intensité d'un vouloir-vivre collectif qui a traversé les siècles. Si sept millions de Québécois ont acquis

---

15. Voir : J. D. BELLAVANCE, « Un seul référendum vaudra, celui du Québec », *Le Soleil*, 23 août 1990, p. A11.

16. Bruno BISSON, « Le Québec ne sera pas défini sans les Indiens », *La Presse*, 11 août 1990, p. 14.

17. Juge René DUSSAULT cité dans : « Dossier autochtone – Le Québec et les Autochtones », *op. cit.*, p. 136.

le droit de vivre en français dans une mer compacte de 290 millions d'anglophones, pourquoi les milliers d'autochtones du Québec n'auraient-ils pas eux aussi la liberté de vivre en toute dignité sur leurs propres terres ?

L'histoire nous apprend que les litiges territoriaux entre peuples sont les plus sûrs ferments de violence. Ne serait-ce que pour cette raison, les revendications autochtones méritent d'être prises avec le plus grand sérieux. À l'évidence, les nations amérindiennes ont réussi à imposer un nouveau rapport de force sur l'échiquier constitutionnel. Là où s'affrontaient deux blocs ethniques bien campés, se dessine maintenant l'ombre du « triangle infernal[18] » des forces canadiennes, québécoises et autochtones. Réduite à une chronique des Européens en Amérique, notre histoire a plus que jamais besoin de retrouver le caractère particulier de tous ses bâtisseurs.

Les revendications autochtones méritent d'être prises avec le plus grand sérieux.

Le Québec n'est pas sorti de terre par génération spontanée. Les Européens qui ont foulé notre sol au XVe siècle ont dû s'arrimer au savoir-faire des Amérindiens qui, les premiers, ont peuplé et su apprivoiser ce grand et rude territoire. Les Européens n'ont ni conquis ni découvert ce pays habité depuis des millénaires, ils l'ont kidnappé.

Une projet rassembleur

Dans la foulée de la crise d'Oka, le dossier autochtone du Québec s'est considérablement radicalisé. Panier de crabes ou épée de Damoclès, il constitue, sans aucun doute possible, un incontournable et le point le plus sensible à aborder dans les discussions constitutionnelles d'un Québec aspirant à la souveraineté.

---

18. L'expression est de Alain DUBUC, « Le triangle infernal », *La Presse*, 15 octobre 1994, p. 82.

À l'avenir, il faudra manifestement plus que des déclarations d'autorité, des compensations symboliques ou des opérations charmes pour que l'épine de fond divisant deux nations, qui, en cours de route, ont perdu le sens et l'esprit du traité, se transforme en entente cordiale. La situation se complique du fait que le tableau autochtone est loin d'être monolithique. Les négociateurs gouvernementaux se cachent d'ailleurs souvent derrière cette problématique pour imposer leurs solutions. Quoiqu'il en soi, un projet de société rassembleur existe bel et bien au sein des communautés autochtones. Fondamentalement, il recoupe deux notions essentielles : « le rapport à un territoire ancestral et la persistance d'une culture particulière[19] ». Lourd héritage de plus de 500 ans d'histoire, la situation actuelle ne peut se dénouer en deux temps trois mouvements. Les racines du malentendu sont profondes. Dans les circonstances, il faudra certes « inventer des méthodes d'étapisme[20] » qui permettront aux deux parties de mettre en place un nouveau contrat social respectant le principe d'égalité des peuples.

Un projet de société recoupe deux notions essentielles : « le rapport à un territoire ancestral et la persistance d'une culture particulière ».

Pour tout dire, il est temps de moderniser le vieux concept des « deux peuples fondateurs » afin de redonner aux Autochtones de ce pays toute la dignité qui leur revient légalement et en toute légitimité.

Ce pays a « trois peuples fondateurs ». En citoyen responsable de son passé, de son présent et de son avenir, l'heure est venue de réparer le long malentendu historique qui a conduit à la crise actuelle. C'est une question de justice, mais également de paix sociale. Depuis trop longtemps traité comme s'il s'agissait d'un simple grain de

---

19. Bernard CLEARY, « Le long et difficile portage d'une négociation territoriale », *op. cit.*, p. 53.

20. *Ibid.*, p. 55.

sable dans l'engrenage, le dossier autochtone est une lame de fond bien articulée qui gronde déjà et attend manifestement son heure pour déferler. □

Bibliographie

Ouvrages

CLEARY, Bernard, *L'enfant de 7000 ans*, Québec, Septentrion, 1989, 287 pages.

DELAGE, Denys, *Le pays renversé – Amérindiens et Européens en Amérique du Nord-Est – 1600-1664*, Québec, Boréal-Compact, 1991, 416 pages.

DICKINSON, John A. et Brian YOUNG, *Brève histoire socio-économique du Québec*, Québec, Septentrion, 1992, 382 pages.

TOHLEN, Claude, *Les Indiens d'Amérique du Nord*, Paris, PUF, 1985, collection « Que sais-je ? », 128 pages.

TRIGGER, Bruce G., *Les Indiens, la fourrure et les Blancs – Français et Amérindiens en Amérique du Nord*, Québec, Boréal\Seuil, 1992, collection « Boréal Compact », 542 pages.

Articles

« Dossier spécial – Le Québec et les Autochtones », *Recherches amérindiennes au Québec*, Vol. XXIV, N°s 1-2, 1994, pp. 129-151.

CLEARY, Bernard, « Le long et difficile portage d'une négociation territoriale », *Recherches amérindiennes au Québec*, Vol. XXIII, N° , 1993, pp. 49-60.

DELAGE, Denys, « Les Iroquois chrétiens des "réductions" 1667-1770 », *Recherches amérindiennes au Québec*, Vol. XXI, N° 3, 1991, pp. 39-50.

Presse écrite

BELLAVANCE, J.D., « Un seul référendum vaudra, celui du Québec », *Le Soleil*, 23 août 1995, p. A11.

BISSON, Bruno, « Le Québec ne sera pas défini sans les Indiens », *La Presse*, 11 août 1990, p. B1.

DUBUC, Alain, « Le triangle infernal », *La Presse*, 15 octobre 1994, p. B2.

Rosaire Morin

André Ouellet, un diplomate ?

André Ouellet, un diplomate ? Mais non, c'est un gaffeur. Et un gaffeur maladroit. Il raconte des balourdises. Ses bévues sont bizarres et assez singulières. Avant Noël, il souhaitait la venue de Jean Charest à la direction du Parti libéral du Québec. Après le Jour de l'An, le 4 janvier, il demandait à Daniel Johnson de « parler avec passion, avec amour et avec conviction du Canada... Il est important qu'il y ait sur la scène provinciale des gens qui parlent en faveur du Canada et qui disent aux Québécois les avantages de faire partie du Canada ». (Le Devoir, 5 janvier 1996)

Notre gaffeur national deviendra un diplomate. Le représentant d'un pays doit être adroit, avisé, habile, circonspect, objectif. L'ambassadeur Ouellet sera un partisan, un détracteur, à l'exemple de Raymond Chrétien. Les deux personnages souffrent d'une maladie chronique, inguérissable et incurable : la séparatite.

Magazine Gaspésie

« Magazine Gaspésie » revit. Depuis deux ans, il était silencieux, après trente années de publication. La relance est l'œuvre d'une équipe que regroupe Jules Bélanger. Le numéro de décembre revêt une toilette nouvelle, plus attrayante et d'un contenu plus diversifié. Cette publication trimestrielle continue d'explorer l'histoire et le patrimoine de la Gaspésie. Elle se préoccupe désormais des dimensions sociales et économiques de la région. Elle demeure un instrument d'animation pour les agents du développement gaspésien.

Le numéro de décembre présente plusieurs études intéressantes : la langue des premiers habitants de la Gaspésie, l'histoire de la communauté anglophone de la Baie-des-Chaleurs, le site de pêche de Malbaie, l'établissement d'un parc d'éoliennes sur la côte nord de la Gaspésie, le développement de Val-d'Espoir et des nouvelles d'entreprises gaspésiennes en pleine expansion. L'abonnement est de 16$ par année. Les lecteurs intéressés peuvent libeller leur chèque à l'ordre de « Magazine Gaspésie » et adresser leur communication à L'Action nationale qui transmettra avec plaisir leur abonnement à nos amis de Gaspé. Longue vie à « Magazine Gaspésie » !

Longue vie à « Magazine Gaspésie » !

Le baseball et les banquiers

Les banquiers sont sur le point de faire la grève. Leur rémunération est inférieure aux grands joueurs de baseball. Est-ce raisonnable ? Prenez le cas de M. W. Barrett, président du Conseil et chef de la direction de la Bank of Montreal. Il a reçu en 1995 un salaire de 900 000$ et gagné une prime de 1 200 000$. À long terme, il peut exercer une option sur 212 000 titres de la Bank. Quarante-trois joueurs de baseball gagnent plus que M. Barrett.

Les 29 administrateurs de la Bank of Montreal ont reçu des jetons de présence pour 1 222 804$, soit une moyenne de 42 165$ par administrateur. Le tarif horaire égale probablement le revenu hebdomadaire d'un travailleur de la classe moyenne.

Les 265 dirigeants de la Bank of Montreal ont encaissé 64 305 523$ en rémunération, soit une moyenne de 242 624$ par personne. Chaque dirigeant gagne un salaire supérieur au budget total de L'Action nationale pour les salaires, le loyer, le téléphone, les déplacements, la papeterie, les timbres, les dépenses de composition, d'impression et d'expédition de la revue, etc.

Le monde est à l'envers. La marmite chauffe. Les abus des banquiers et des très grandes entreprises doivent cesser. Les riches ne peuvent pas indéfiniment s'enrichir, alors que le nombre des pauvres grandit et que leur état devient de plus en plus indigent. La colère gronde. Les grands de ce monde attendent-ils qu'elle éclate ?

Les riches ne peuvent pas indéfiniment s'enrichir, alors que le nombre des pauvres grandit.

Le système économique est en faillite. Les personnes qui vivent grassement au sommet doivent revenir à la raison. La démesure, l'excès et l'exagération des « riches » provoquent toujours des troubles sociaux, de l'agitation et de la révolte. Nos millionnaires doivent se rappeler que le Québec compte 850 000 assistés sociaux et 450 000 chômeurs. Attendent-ils que les démunis et les nécessiteux se mobilisent ?

SSJB de la Mauricie

Je viens de recevoir « Faits et gestes » qui rappelle les 60 ans de la Société Saint-Jean-Baptiste de la Mauricie. La publication souligne les principales réalisations de la Société : campagnes de refrancisation, opération visage français, diffusion du drapeau, fondation de caisses populaires, appui aux bibliothèques, célébration de la fête nationale, remises de prix littéraires et culturels, réclamations nombreuses auprès des gouvernements, souscriptions en faveur de la Fraternité française et des minorités francophones, démarches pour obtenir l'UQTR, promotion de l'achat Québec, prêts à des étudiants, concours d'histoire et littéraires, organisation de colloques, participation aux États généraux, hommage aux Patriotes, mémoires aux commissions parlementaires, appui à L'Action nationale, campagnes référendaires...

Il est question de la guerre, des commissions scolaires, de la constitution, des coopératives, de l'éducation, de l'emploi, de la fiscalité, de l'immi-

gration, du nationalisme, du patrimoine, de la souveraineté, du travail, de l'aménagement régional, de la Loi 101... Cette Société rayonne dans toute la Mauricie. Elle contribue au développement de la région. Ses activités multiples génèrent des réalisations dans tous les domaines. La direction actuelle marche sur les traces des précurseurs. Nos hommages !

La Société Saint-Jean-Baptiste de la Mauricie contribue au développement de la région.

Matthew Barrett et le Québec

Le président de la Montreal Bank a du front tout le tour de la tête. Sa Bank vient de déclarer 986 millions $ de bénéfice pour l'exercice 1995. Lors de l'assemblée annuelle des actionnaires, il vient d'affirmer que « le coût de la séparation du Québec s'élèvera à 200 000 000 000 $ en perte de croissance économique ». Il ajoutait : « Chaque fois que quelqu'un contracte un prêt au Canada, il paie une prime additionnelle au taux d'intérêt réel à cause de l'incertitude. » Le grand banquier au salaire gigantesque prédit « une forte hausse des taux d'intérêt qui pourrait atteindre quatre points de pourcentage, les taux hypothécaires pouvant même atteindre 13 % », dans le meilleur des scénarios.

Ce cher monsieur Barrett oublie de dire que la « prime additionnelle » existe depuis toujours et qu'au début des années 80, sa Bank, comme toutes les autres, imposait un taux d'intérêt qui frôlait les 18 %. Le président de la Bank of Montreal aurait mieux fait de se taire. L'exagération de ses propos est fantaisiste, farfelue, grossière. Le grand banquier richissime appartient à l'establishment. De sa tour d'ivoire, il n'aperçoit pas le peuple québécois. Gardien pour plusieurs milliards de dollars d'épargne québécoise, il menace de transférer son siège social à Toronto si le Québec se sépare. Sacré farceur ! Si l'immeuble est encore sur St James Street, le centre nerveux est déjà à Toronto. C'est à Bay Street que les décisions se prennent.

M. Barrett, président du conseil et chef de la direction réside à Toronto. M. F. Anthony Comper, président et chef de l'exploitation, réside à Toronto. Demeurent aussi à Toronto messieurs Ralph M. Barford, David R. Beatty et Jean C. Monty, tous membres du Comité exécutif de la Bank. Sur le conseil d'administration deux administrateurs seulement résident au Québec : Pierre Côté et Lorne C. Webster. Le centre de décisions est déjà à Toronto.

La Chaudière-Appalaches

Cette région compte une population de 380 000 personnes. Elle regroupe onze municipalités. Elle détient le plus bas taux de chômage au Québec : 6,2 % en septembre 1995, même si le taux d'activité de main-d'œuvre est l'un des plus élevé : 65,8 %. Le nombre total des emplois s'élève à 185 000. Le revenu familial moyen n'est pas très élevé : 22 616 $. Il est toutefois supérieur à la moyenne québécoise. La principale explication du faible taux de revenu réside dans la forte présence de PME concentrées dans les industries du meuble, du vêtement, du textile et des aliments. Ces industries manufacturières, qui emploient 38 000 personnes, font face à la compétition d'entreprises internationales. Elles doivent contrôler leurs coûts pour conserver les marchés.

La capacité d'innovation et d'entraide représentent la clé de la réussite.

Au royaume de la Chaudière-Appalaches, la coopération est prospère. Le nombre des coopératives est de 283 et la moitié d'entre elles œuvre dans des secteurs non financiers. Les 14 coopératives d'alimentation emploient 455 personnes. Les 25 coopératives agricoles embauchent 886 employés. Les coopératives agricoles de Dorchester, 330 emplois, et Unicoop, 257 emplois, sont les deux plus grandes entreprises coopératives non financières. Le plus grand employeur coopératif est le secteur de l'épargne et du crédit dont les 146 coopératives regroupent un personnel de 3 200 employés. On retrouve aussi dans la région

six coopératives de travailleurs, une formule dynamique qui progresse lentement. L'année 1996 s'annonce heureuse. De nombreux petits projets d'investissement sont sur les planches de travail. La capacité d'innovation et d'entraide représentent la clé de la réussite. Le maire Bourque devrait visiter cette région. Il apprendrait à se tenir les deux pieds sur la terre.

Le don de M. Bouchard

M. Lucien Bouchard fera « don à l'État québécois » de sa pension fédérale.

Après avoir déclaré qu'il avait « durement gagné » sa pension d'ex-député fédéral, et qu'il allait « la toucher », M. Lucien Bouchard a fait volte-face. Il annonçait le 19 janvier dernier qu'il fera « don à l'État québécois, pendant la durée de ses fonctions de premier ministre du Québec » de sa pension fédérale. Il a posé ce geste « dans la perspective des efforts qui seront bientôt demandés, au nom de l'équité et de la rigueur, à l'ensemble de la population québécoise ». Il a donc pris cette décision pour « participer à l'effort d'assainissement des finances publiques ». Cette prise de position augure bien pour la suite des événements.

Les mines fédérales

Le gouvernement fédéral refuse de détruire ses propres stocks de mines terrestres. Le ministre de la Défense, David Collenette, considère toujours l'utilisation de ces mines comme « un élément important de la doctrine de l'armée canadienne ». Pourtant le Canada participe aux opérations de déminage des Nations unies dans de nombreux pays. Faudra-t-il que l'ONU prenne l'initiative de venir détruire les mines terrestres installées au Canada? M. Chrétien, qu'attendez-vous pour donner l'ordre de destruction?

La Caisse de dépôt

Au 31 décembre 1995, l'actif de la Caisse de dépôt et placement atteignait les 51 000 000 000$.

Le rendement annuel dépasse les 15%. Le rendement est favorable dans toutes les catégories d'actifs qu'elle gère : actions canadiennes ou étrangères, obligations, hypothèques, immeubles, valeurs à court terme et placements tactiques. Il est bon de rappeler que la canalisation des épargnes dans la Caisse de dépôt est un levier irremplaçable de développement. La Caisse a contribué au développement du Québec. Elle a permis l'expansion à un très grand nombre d'entreprises : Vidéotron, Téléglobe, Télésystème National, Métro-Richelieu, Corporation Financière Power, Groupe Optimum, Groupe Transcontinental GTC, Société d'affichage Omni, Groupe Coscient, Cercueils Victoriaville, Imprimerie Québecor et combien d'autres. Elle s'est aussi impliquée dans un réseau de sociétés régionales d'investissement en collaboration avec le Fonds de solidarité des Travailleurs, le Mouvement Desjardins et la Banque Laurentienne.

La Caisse de dépôt est un levier irremplaçable de développement.

Le virage de Pierre Bourque

Pierre Bourque ne sera pas la pierre qui bâtira l'avenir de Montréal. Le maire souffre de mégalomanie. Son voyage à Hong Kong l'a transfiguré. Il veut faire de Montréal un nouveau Hong Kong, une ville où l'anglais sera la langue des affaires et du travail. Sa récente demande d'amender la loi 101 « afin que les immigrants de langue anglaise et leurs enfants puissent étudier en anglais au Québec » n'aura pas d'autre effet que d'aboutir à l'anglicisation de Montréal. Le mouvement d'immigration confirme un tel scénario. Pauvre monsieur Bourque ! Il déclare que « le Québec doit s'adapter aux immigrants ». Ainsi le Québec serait le seul pays au monde où les immigrants ne sont pas tenus de s'adapter à la terre d'accueil. Descendons les deux pieds sur la terre. À Montréal, c'est le français qui est menacé. L'anglais est la langue de travail de 40% des travailleurs montréalais. Il

est la langue de travail dans les secteurs de l'aérospatial, de l'aéronautique, des produits pharmaceutiques, de l'informatique, de la haute technologie. Peu à peu, Montréal cesse d'être la deuxième ville française du monde. Elle devient la première ville française de langue anglaise.

Montréal devient la première ville française de langue anglaise.

Une coop de santé

En décembre dernier, à Saint-Étienne-des-Grès, un bâtiment de 700 000 $ était inauguré pour abriter la première coopérative de services de santé au Québec. Saint-Étienne, c'est une petite ville dortoir de 3 700 âmes. Sous l'inspiration du directeur de la Caisse populaire, Jacques Duranleau, les citoyens et citoyennes ont cru que les solutions aux problèmes se trouvent souvent à l'intérieur de la communauté. En février 1995, le ministère de l'Industrie et du Commerce émettait une charte à la coopérative de services de santé. En décembre dernier, 1 300 membres avaient acquis des parts à 50 $ l'unité. La Coop a signé des ententes de services à long terme avec des médecins, pharmaciens, optométristes, dentistes, psychologues, etc. Une clinique de psysiothérapie est installée. La Coop offre ses services à l'ensemble de la population et elle accorde des réductions intéressantes à ses membres. Une ville-dortoir, sans service de santé sur place, possède maintenant un réseau médical capable de répondre aux besoins de la population. L'immeuble abrite aussi une garderie qui ouvre ses portes à 45 places toutes comblées. Voilà une réalisation qui pourrait être accomplie en d'autres villes ! Les solutions appartiennent au milieu !

Boris Eltsine en Tchétchénie

Le petit village de Pervomaïskaïs a été envahi par l'armée russe. Une poignée de guérilleros ont résisté pendant plusieurs jours à l'assaut d'une troupe équipée à la moderne. Le règne de Boris

Eltsine tire à sa fin. En se lançant dans une politique d'extermination sanglante des rebelles du Caucase, le dictateur russe s'est engagé dans un combat sans issue. Depuis plus d'un an, l'Armée rouge a été incapable de maîtriser la situation « tchétchéne ». Elle a réussi à prendre la capitale Grozny, une ville abandonnée par la population et détruite par les bombardements. Mais elle est loin d'avoir étouffé la dissidence. Les troupes russes sont encerclées et assiégées de toutes parts par les rebelles qui contrôlent les montagnes et la campagne. La violence de l'intervention russe créera la république martyre de la Tchétchénie.

La violence de l'intervention russe créera la république martyre de la Tchétchénie.

La CSN, la FTQ et la CEQ

La CSN et la FTQ ont enterré la hache de guerre. Elles projettent d'étudier des projets communs d'investissement pour créer ou préserver des emplois. C'est là une perspective très intéressante. Par l'intermédiaire du Fonds de solidarité de la FTQ et du Fonds d'action de la CSN, les deux centrales agiront ensemble pour promouvoir l'emploi. L'emploi, c'est la priorité des deux centrales. Il convient de s'en réjouir. L'Action nationale sera heureuse de faire connaître les initiatives qui naîtront bientôt.

Dans la même période, la CEQ a conclu un protocole d'entente avec la FTQ et avec le Conseil de la Coopération. Ce sont là des nouvelles prometteuses d'avenir.

CP Rail

« Les grosses compagnies n'ont pas de cœur, nous le savions déjà, mais CP Rail en a encore moins que les autres », déclarait récemment Clément Godbout, le président de la FTQ. Il commentait ainsi la décision de CP Rail de déménager son siège social de Montréal à Calgary et de supprimer près d'un millier d'emplois dans la métropole.

M. Godbout ajoutait : « Après avoir fait disparaître plus de mille emplois à Montréal lors de la fermeture des ateliers Angus en 1992, CP Rail récidive en faisant disparaître presque autant d'emplois dans ses services administratifs (706) et à ses ateliers d'entretien de Côte Saint-Luc (175), tout en fermant son siège social ».

« Les grosses compagnies n'ont pas de cœur mais CP Rail en a encore moins que les autres. »

Voilà une nouvelle qui confirme la nécessité d'une politique ferroviaire au Québec, tel que le réclame L'Action nationale depuis des années !

Des gestes concrets

« À la FTQ, on est parlable. On ne refuse jamais de s'asseoir avec les patrons pour trouver des solutions qui vont permettre de maintenir et créer des emplois ». Tel est le discours de Clément Godbout, président de la FTQ. Il ajoutait :

> « Nos syndicats font preuve d'imagination et de courage pour négocier des formules originales afin que nos entreprises marchent mieux, qu'elles fassent des profits et que les retombées profitent à notre monde. Le Fonds de solidarité en est la plus belle preuve. On fait notre part. On est prêt à mettre de l'eau dans notre vin, mais on refuse de boire uniquement de l'eau ».

Voilà des paroles d'un homme dont le verre est à moitié plein.

Il faut vivre à Montréal

Le comté Bonaventure-Iles-de-la-Madeleine sera bientôt un souvenir. Une population de 50 295 citoyens, même si elle est située en périphérie, à l'extrémité du Québec, n'a pas droit à un député fédéral. La norme est de 91 946. Supprimons le comté. Fusionnons-le au comté de Gaspé. Cet amalgame n'a pas de bon sens. On regroupe des communautés qui n'ont pas de lien entre elles et dont l'économie est très différente. Peu importe.

La norme oblige. La « representation by population » est la règle. Elle oblige lorsqu'il s'agit des Iles-de-la-Madeleine et de la Gaspésie. Elle ne s'applique pas pour l'Ile-du-Prince-Édouard dont la surreprésentation est tolérée depuis toujours. Elle ne s'applique pas non plus pour le Yukon et les Territoires-du-Nord-Ouest.

Pauvres Gaspésiens ! Pauvres Madelinots ! Le fait de demeurer presqu'en dehors de la géographie québécoise n'est pas considérée. La « Commission fédérale de délimitation des circonscriptions électorales » n'entend pas déroger à la norme pour les Iles-de-la-Madeleine, même si elle le fait pour l'Ile-du-Prince-Édouard. Au Québec, la ruralité perd un comté et la banlieue de Montréal en gagne deux. Le pouvoir se déplace encore vers les grands centres. Au rythme du dépeuplement des régions éloignées, on peut se demander si les gouvernements d'Ottawa et de Québec n'ont pas décidé de fermer la Gaspésie, lorsqu'ils lui enlèvent le peu de pouvoir et de représentation qu'elle possède (Québec bientôt décidera probablement de supprimer un comté dans cette région...)

Au Québec, la ruralité perd un comté.

L'économie sociale

La CSN a contribué à l'essor de l'économie sociale. Elle a instauré diverses sociétés d'entraide, des mutuelles et des coopératives pour répondre aux besoins de ses membres. Au cours des dernières années, elle a joué un rôle important dans la mise sur pied d'associations coopératives d'économie familiale. Elle a favorisé le développement du réseau de garderies et la création de coopératives de travail, particulièrement les coopératives d'ambulanciers.

Depuis la révolution tranquille, le secteur de l'économie sociale a réussi, dans des conditions difficiles, à prendre racine dans les classes populaires.

L'aide sociale

Demander à 57 000 jeunes assistés sociaux de se présenter une fois le mois au bureau de l'aide sociale n'augmentera pas leurs connaissances, leurs habiletés et leur expérience de travail. Leur employabilité ne sera pas améliorée. Les agents qui les reçoivent ne possèdent pas la formation requise pour favoriser l'insertion sociale et l'intégration au travail de ces jeunes.

Si l'intention du gouvernement est d'améliorer les conditions de vie de ces garçons et filles, il n'a pas employé la bonne recette.

Si l'intention du gouvernement est d'améliorer les conditions de vie de ces garçons et filles et de leur procurer du travail, il n'a pas employé la bonne recette. De petites coopératives dans des secteurs variés peuvent créer des emplois durables. L'établissement de PME adaptées aux besoins des marchés locaux créent des emplois qui contribuent au relèvement des régions. Le retour aux études pour l'obtention du diplôme de la 5e année secondaire augmente la formation et la capacité des jeunes. Un encadrement adéquat permet à un jeune de créer son propre emploi dans le domaine des services. Un jeune assisté social pourrait aussi travailler à des travaux communautaires, ou offrir leurs services à des personnes âgées ou handicapées, ou occuper des emplois complémentaires à mi-horaire... Que de travaux pourraient être entrepris si l'emploi était une priorité !

Tabou

Le 2 novembre dernier, dans La Presse, Pierre Foglia écrivait un billet qui devrait faire boule de neige. J'en reproduis quatre extraits :

> Quand M. Parizeau a dit « on a été battu par l'argent et les ethnies », il a donné aux fédéralistes, qui n'en attendaient pas tant, une providentielle occasion de faire oublier leur presque défaite...

Le sujet est tabou. Pire, refoulé. Et dangereux parce que refoulé. Une forme de zchizophrénie collective. Un refus de voir la réalité. Dès que quelqu'un la montre, la dit, l'expose, on se voile la face : « Chou le vilain raciste ! » Et on se dépêche de redonner le « la » de la rectitude électorale : un homme, un vote. Tous les votes sont égaux. Vérités ? Combien intimidantes, que vous ne vous apprêtiez nullement à contester. Vous alliez seulement demander : quand 95 % des non-francophones de cette province votent systématiquement contre la souveraineté, contre le PQ, contre les lois pour protéger votre langue et votre culture, contre n'importe quoi de « québécois », est-ce un vote raciste ? Quand 95 % des anglophones votent toujours dans le même sens, peut-on vraiment considérer cette unanimité comme allant démocratiquement de soi ?

Dans un pays démocratique, seul le taux de participation devrait atteindre 95 %. Quand une communauté particulière se retrouve dans le même camp à 95 %, elle n'exprime pas une opinion, mais un refus. Plus précisément, elle exprime une fin de non-recevoir qui ajoute au refus ordinaire d'une proposition, d'un projet, le refus même d'en prendre connaissance. Il y a de la surdité dans une fin de non-recevoir.

N'appelle-t-on pas communément racisme la focalisation excessive d'un sentiment particulier d'une communauté particulière ?

Cela n'a rien à voir avec la liberté de l'électeur dans l'isoloir. C'est un constat : 95 % des non-francophones votent toujours dans le même sens. Et c'est une question que j'ai déjà posée, mais je ne me souviens pas qu'on m'ait jamais répondu : « N'appelle-t-on pas communément racisme la focalisation excessive d'un sentiment particulier d'une communauté particulière ? »

Les maudites subventions

Les politiciens parlent de les supprimer. Ils en accordent toujours. Ottawa et Québec viennent de s'entendre pour aider financièrement quatre

projets susceptibles de créer 1 000 emplois. Des contributions de l'ordre de 45 700 000$ seront accordées à Air Canada, Degussa Canada, Chemprox Chimie et Pratt & Whitney.

Air Canada prévoit moderniser son centre technique de Dorval. Degussa Canada veut établir une usine de fabrication d'hydrogène dans la région de Québec. Chemprox Chimie entend agrandir son usine de Bécancour pour doubler sa production de peroxyde d'hydrogène. Pratt & Whitney veut mettre au point un nouveau moteur, le PW150, pour les avions de transport régionaux à haute vitesse.

Pourquoi ne pas verser l'aide financière à une caisse des travailleurs, ou à une société régionale de développement qui investirait dans l'entreprise et qui détiendrait des actions, siégerait au conseil d'administration? Lorsque l'entreprise voudrait fermer ses portes ou déménager à Calgary, les travailleurs auraient leur mot à dire? Cette réalité est si dure à comprendre que les syndicats ne l'ont pas encore comprise.

Pourquoi ne pas verser l'aide financière à une caisse des travailleurs, ou à une société régionale de développement.

Le français au travail

La CSD alerte l'opinion publique : la situation du français au travail se détériore. Une recherche auprès de 142 syndicats affiliés démontre que des secteurs entiers du travail échappent à la francisation. Selon les résultats de cette étude, seulement 44,9% des logiciels, progiciels et didacticiels sont en français. Le taux de francisation s'établit à 51,3% pour les documents de référence et à 46,7% pour les manuels techniques. La proportion atteint à peine la barre des 30% dans les départements de l'expédition, de la production, de l'entretien des équipements, de la recherche et du développement.

La CSD déclare que les milieux de travail ont « vécu une francisation de surface, que la culture

du travail n'a pas été francisée en profondeur ». Elle juge que les méthodes de l'Office de la langue française sont inefficaces : 85 % des représentants syndicaux interrogés ont déclaré n'avoir jamais eu de rapports avec l'Office. La CSD s'est fixé quatre objectifs : vaincre l'indifférence, faire renaître le sentiment d'appartenance au français, stimuler le réflexe du droit de travailler en français et mener sérieusement un combat concerté (syndicats, employeurs et gouvernement) pour la francisation des nouvelles technologies.

GM a triché

L'an dernier, GM déclenchait une vaste opération de publicité. L'entreprise sollicitait des candidatures pour combler quelques centaines de postes à son usine d'Oshawa. Elle avait besoin de 300 à 500 travailleurs à la chaîne de montage. Pendant trois jours, près de 25 000 personnes ont défilé devant les bureaux dans l'espoir d'obtenir un emploi à 20$ l'heure. Un an après l'événement, la tricherie est révélée. General Motors n'avait pas d'emplois à offrir. Elle n'a engagé aucune personne des 25 000 qui avaient bravé le froid. Le porte-parole de la compagnie, Marc Osborne, déclare aujourd'hui que l'opération avait pour objet de constituer une banque de 500 candidats pour des besoins futurs. Une autre blague. Quel artifice !

À GM, 3 100 employés attendent d'être rappelés.

À GM, il y a toujours des travailleurs en chômage. Présentement, 3 100 employés attendent d'être rappelés. Tous ces chômeurs ont un droit de regard sur tout poste de production disponible. Ils bénéficient des largesses de l'assurance-chômage. De 1990 à 1994, les chômeurs de GM ont encaissé 106 millions $ de prestations de chômage, soit une somme supérieure aux cotisations versées par les 35 000 employés de l'entreprise. Les 25 000 naïfs qui ont fait la file indienne devront attendre longtemps avant d'être appelés. Pourquoi cette

tricherie ? Une manœuvre patronale pour sensibiliser les syndicats et diminuer leur ardeur ?

Chrétien et le génocide au Timor

Jean Chrétien visitait l'Indonésie le 17 janvier dernier. Il espère que le Canada vendra à ce pays 1 500 000 tonnes de blé, des centrales nucléaires, des services de communications sans fil, de la production télévisuelle, etc. Vive le commerce ! Peu importe si l'Indonésie viole les droits de l'homme ! Et la violence n'est pas banale... Rappelons les faits.

En 1974, le Portugal quitte l'Ile Timor. Depuis cette date, la population de l'île réclame son indépendance, mais en 1975, l'Indonésie envahit le territoire. Depuis, les exactions commises par le gouvernement indonésien sont alarmantes et cruelles. Dans un rapport publié en 1994, Amnistie Internationale évaluait à 200 000 le nombre de personnes assassinées ou mortes de faim après l'invasion indonésienne. C'est un génocide que le Canada devrait dénoncer. Des sanctions économique devraient être appliquées contre l'Indonésie qui viole les droits de la personne. M. Chrétien préfère établir des relations commerciales avec ce pays. Il laisse le géant minier Inco faire des mises à pied massives au Canada et faire des démarches en Indonésie pour y augmenter son volume d'affaires, les travailleurs de là-bas n'étant payés que deux dollars par jour.

La commission Spicer a déjà coûté 25 000 000 $ aux contribuables canadiens.

Keith Spicer

La commission Spicer a déjà coûté 25 000 000 $ aux contribuables canadiens. Voilà que M. Spicer récidive ! Ce président du CRTC, renié trois fois par le gouvernement Chrétien (Rogers Communication, Power directTV et Bell), vient d'accoucher d'un autre projet constitutionnel. Il conseille au gouvernement de tenir en juin 1996 un référen-

dum national. La population canadienne aurait à choisir entre un nouveau contrat constitutionnel et un Canada sans le Québec. La consultation pour définir ces deux options devrait être rapide. Dès la fin de janvier (nous sommes déjà en février), deux groupes de travail devraient être constitués. Le premier élaborerait un nouveau contrat entre le Québec et le Canada. Le second groupe déterminerait les conditions d'une négociation menant à la sécession du Québec. À la mi-avril, une assemblée de citoyens prendrait le relais et préciserait la question référendaire. Vraiment la folle du logis s'active... □

Comptes-rendus

128 *Le discours confisqué* de Michel Doucet
par Pierre de Bellefeuille

130 *L'imposture* de Pauline Vincent
par Laurence Lambert

132 *Gouverner le Québec* de Robert Bourassa
par Éric Bédard

135 *L'espace québécois* de Alain-G. Gagnon et Alain Noël
par Simone Sauren

136 *Résistance et transgression* d'Andrée Lévesque
par Ginette Péloquin

136 *Sur la tête de l'eau* de Sylvain Rivière
par Ronald Bérubé

137 *Le Canada anglais et le Québec* de John-F. Conway
par René Roy

138 *De la lecture à la culture* de Michelle Provost
par Maurice Lebel

Michel Doucet

***Le discours confisqué*, Les Éditions d'Acadie, Moncton, 1995, 237 pages.**

Pierre de Bellefeuille

Endormi par les politiciens, prisonnier d'un discours vidé de son sens, se satisfaisant de peu, le peuple acadien est menacé de mort.

Telle est la thèse, étonnante mais convaincante, de Michel Doucet, doyen de la faculté de droit de la faculté de droit de l'université de Moncton. Etonnante parce que vus du Québec rongé par ses doutes existentiels, les Acadiens, stimulés par leur retentissant congrès mondial de 1994, paraissent auréolés de confiance et de détermination.

À certains égards, notamment au plan culturel, cette image de l'Acadie est fidèle. Mais au plan politique, elle n'est qu'illusion. Le bilinguisme officiel, qui distingue une seule province canadienne, le Nouveau-Brunswick, lui permettant de faire le paon aux sommets de la francophonie, est un échec. « Fredericton, écrit Doucet, ne parviendra jamais à offrir à la communauté acadienne des services adéquats en français. La capitale (...) agit toujours comme si nous n'existions pas »

> « L'Acadie, dit-il encore, est coincée entre son attachement à une identité historique passéiste et son assujettissement à un discours néo-brunswickois culturellement insipide et politiquement neutre. La définition de notre identité est (...) bloquée parce que nous avons accepté la logique du bilinguisme comme solution finale à nos problèmes. »

On aura compris que la politique linguistique de sa province ne trouve pas grâce devant Doucet. Il écrit : « Dix ans de discussions, deux rapports gouvernementaux, des audiences publiques provinciales, au delà de 200 mémoires, pour aboutir à

une politique linguistique timide, imprécise et vague. Que d'énergies perdues ! Que de salive gaspillée dans des débats qui finalement ne donneront rien ! Que d'espoirs trahis ! »

Les frères méfiants

Acadiens et Québécois : non pas des frères ennemis mais, assurément, des frères méfiants.

Acadiens et Québécois : non pas des frères ennemis mais, assurément, des frères méfiants. Citant un article d'Angéline Martel, l'auteur fait état des « événements-fétiches de la trahison du Québec » envers les communautés francophones. Un cas qui est une cause célèbre : dans le brouhaha de l'accord – il faudrait plutôt dire du désaccord – de Charlottetown, le groupe parlementaire du Bloc québécois a retardé de décembre 1992 à février 1993 la constitutionnalisation du bilinguisme néo-brunswickois, afin d'obtenir un vote nominal. Doucet suspecte les mobiles du Bloc mais lui donne finalement raison.

Autre événement-fétiche : le romancier Yves Beauchemin comparant les francophones hors-Québec à « des cadavres encore chauds ». Il « a raté une occasion en or de se taire », dit Doucet qui, quant au sens de l'expression malheureuse, n'est pas vraiment d'avis contraire.

L'auteur est plus sévère envers Robert Bourassa et son ministre Gil Rémillard dans leurs maladresses désespérées pour faire passer l'accord de Meech. Ce récit est un matériau historique important, de même que le bilan de trois premiers ministres : Louis Robichaud, Richard Hatfield et Frank McKenna. Doucet décrit aussi l'action et les déboires des associations acadiennes qui, ayant appuyé le oui au référendum québécois de 1980, ont subi les représailles d'Ottawa, se sont assagies et, en 1995, se trouveront dans l'autre camp.

Une petite erreur

Évoquant la Révolution tranquille du Québec, Doucet affirme que c'est l'époque « qui voit, pour la première fois, s'énoncer politiquement le projet d'un Québec souverain. » C'est faire bon marché de l'idée de nation canadienne qui a dominé la pensée et l'action parlementaire, au Bas-Canada, dès le XVIII[e] siècle, pour culminer dans la Rébellion de 1837-1838. C'est oublier les journaux comme *L'avenir* et *La Vérité* qui ont maintenu le flambeau au siècle dernier. C'est nier la poussée indépendantiste de 1922 autour du chanoine Groulx. C'est écarter les Dostaler O'Leary et les Paul Bouchard des années 1930.

On peut s'étonner aussi qu'une des figures les plus frappantes du militantisme acadien, Louise Blanchard, qui dirigeait le défunt Parti acadien et flirtait assidûment avec le Parti québécois, n'apparaisse pas dans l'ouvrage.

L'Acadie n'est plus un concept politique, elle est devenue un concept culturel et folklorique.

Il faut surtout retenir le dur verdict de Doucet : « Un discours neutre s'infiltre de façon sournoise et perfide dans la mentalité collective de l'Acadie. L'Acadie n'est plus un concept politique, elle est devenue un concept culturel et folklorique. À moins que nous ne reprenions le contrôle de notre discours, il se peut qu'après la chute du discours la mort s'ensuive. »

L'auteur cite enfin un jeune Acadien Nathanaël Richard, qui s'inspire d'une pensée de Nietzsche : « Ce que nous sommes salue avec tristesse ce que nous aurions pu être. »

Pauline Vincent

L'imposture, Libre expression, 1995, 358 p.

Laurence Lambert

Dans les années 30, Claude Dufresne, une jeune femme de vingt ans, volontaire et intrépide, décroche un emploi de journaliste au journal *La Laurentie*, un grand quotidien montréalais. Pour y

arriver, elle va être obligée d'avoir recours à un subterfuge, se déguiser en homme !

En essayant de se faire une place dans la salle de rédaction, elle fait la connaissance d'Alexandre Ouellet, jeune journaliste comme elle. Très vite, elle découvre qu'un bon nombre de ses collègues sont membres d'une société secrète influente dans le milieu montréalais : l'Ordre de la Patrie. Cette confrérie a à cœur les intérêts des Canadiens-français.

L'initiation récente du jeune Alexandre lui fera découvrir les coulisses de l'Ordre. Parmi eux, un brillant avocat un peu trop parfait, aspirant aux prochaines élections provinciales. Pris dans les tentacules de l'Ordre de la Patrie, (dossiers secrets et enquêtes) ils seront entraînés malgré eux dans une poursuite de la vérité afin de démasquer les imposteurs.

Mêlant à la fois histoire et fiction, ce roman recrée l'atmosphère du Montréal des années 30. On y retrouve des grands personnages de l'époque comme l'abbé Lionel Groulx ou le père Richard Arès, dans des discours de la Saint-Jean-Baptiste. La description des rues, de la vie quotidienne et de la bourgeoisie canadienne-française nous donne une impression de réalité.

Quant à l'intrigue qui a pour décor le mystère des sociétés secrètes, l'auteur s'est inspirée de l'Ordre de Jacques-Cartier connu aussi sous le nom de la Patente, dont les membres furent actifs de 1928 aux années 1960.

L'imposture est le premier roman de Pauline Vincent. Tout d'abord journaliste, attachée de presse, puis attachée politique, elle revient à l'écriture avec ce roman.

L'intrigue et le suspens bien ficelés nous amènent jusqu'à la dernière page malgré un dénouement un peu trop rapide. Les recherches

historiques bien documentées rendent l'histoire crédible. Cependant un seul détail accroche le lecteur : on lit (p. 250) que le nom d'un groupuscule armé se préparant à un coup d'état s'appelle le Front d'Action nationale ! Dommage !

Robert Bourassa

***Gouverner le Québec*, Éditions Fidès, Montréal, 1995, 305 p.**

Éric Bédard*

Dans sa présentation de l'ouvrage, Édouard Cloutier, directeur du département de science politique de l'Université de Montréal, met tout de suite le lecteur en garde : *Gouverner le Québec* n'est pas l'autobiographie de Robert Bourassa à laquelle plusieurs s'attendaient. C'est donc avec une certaine déception que l'on parcoure les quatre conférences données par l'ancien premier ministre du Québec. Orchestrées par la chaire Jean Monnet, ces conférences portent sur les événements qui ont ponctué la carrière de l'ancien chef du Parti libéral du Québec.

Plus intéressantes que ces conférences qui résument beaucoup trop rapidement une si longue carrière, sont les débats qui suivent les exposés. Triés sur le volet, les participants à ces débats sont des professeurs de l'Université de Montréal de plusieurs disciplines mais dont la caractéristique commune est d'avoir suivi de près l'actualité politique québécoise des vingt-cinq dernières années. Parmi les plus connus, on retiendra les noms du sociologue Louis Maheu, du criminologue André Normandeau, du juriste Daniel Trup, de l'historien René Durocher et des politologues Denis Monière et Stéphane Dion. Aux questions parfois

---

* Éric Bédard est étudiant au second cycle en histoire, Université de Montréal.

délicates de ces observateurs patentés, nul ne sera surpris de revoir le style évasif de l'ancien premier ministre. Un style évasif qui décevra le lecteur s'attendant à trouver des réponses claires d'un homme qui a quitté la fosse aux lions depuis déjà deux ans.

À vrai dire, l'intérêt premier de ce livre ne réside pas dans le récit des événements. En effet, de nombreuses monographies relatent ceux-ci avec détails. L'intérêt vient plutôt de la manière dont Robert Bourassa considère la chose politique : sa conception de l'art de gouverner. Ici et là, l'ancien premier ministre laisse tomber quelques bribes d'informations sur la philosophie qui le guidait lorsque venait le temps de prendre des décisions.

« L'amitié en politique, il faut prendre ça avec philosophie »

En réponse à un interlocuteur soutenant que son amitié avec Brian Mulroney a dû être déterminante concernant l'entente du lac Meech et l'Accord de libre-échange, Robert Bourassa a cette réponse éloquente : « l'amitié en politique, il faut prendre ça avec philosophie ». Se disant inspirer de Bismark, Bourassa a toujours cru que seul le réalisme compte en politique. La « real politik » bismarckienne repose sur le rapport de force qu'un homme politique se doit d'établir s'il veut voir ses idées triompher.

Ce rapport de force de l'homme politique face à des éléments externes est possible, croit Bourassa, si à l'interne, le premier ministre peut compter sur trois composantes fondamentales. Celui-ci illustre son propos par les métaphores de la Couronne, de la Bourse et de l'Épée. La Couronne représente le pouvoir exécutif dont le caucus est, selon Robert Bourassa, la manifestation la plus tangible. Sans cette assise, le premier ministre est isolé et ne décide de rien. Les finances publiques, la Bourse, doivent être aussi maitrisées afin que le premier ministre puisse posséder une certaine

marge de manœuvre pour prendre ses décisions. Enfin, la police et l'armée incarnent l'Épée dont dispose le chef pour imposer sa volonté lorsque les autres recours n'ont pas réussi.

Une fois réunis la Couronne, la Bourse et l'Épée, le pouvoir du premier ministre dans notre système parlementaire est immense, reconnaît Robert Bourassa. Le seul contre-pouvoir efficace vient des médias selon l'ex-premier ministre. Des médias qui scrutent à la loupe chacune des paroles et chacun des gestes d'un premier ministre.[1]

Le pouvoir du premier ministre dans notre système parlementaire est immense, reconnaît Robert Bourassa

Sur l'art de gouverner proprement dit, Robert Bourassa a toujours compté sur deux éléments que son flegme lui permettait d'envisager avec facilité : le temps et la prudence. Évoquant sa traversée du désert, Robert Bourassa croit qu'en « politique, le temps fait souvent des miracles ». Devant un collègue ébranlé devant une manchette, celui-ci citait souvent cette phrase de Léon Bloy : « Il n'y a rien de plus vieux que le journal de la veille ». Le temps, comme garantie de l'oubli, a toujours été une tactique de Robert Bourassa. À cette tactique, il faut ajouter la prudence qu'il a tant de fois évoquée aux lendemains de l'échec de l'entente du lac Meech. « La prudence est une grande vertu en politique » explique celui qui n'a jamais voulu que le Québec prenne sa destiné en main. « Peut-être l'histoire dira-t-elle que ma prudence a évité aux Québécois une énorme bêtise ». Un jugement

1. Le politologue Guy Laforest dans un essai intitulé *De la prudence* ne partage pas la conception de l'idée de prudence évoquée si souvent par Robert Bourassa. Selon Laforest « il ne faut pas confondre prudence et culte de l'immobilisme ». Évoquant les lendemains de l'échec de l'entente du lac Meech, le politologue de l'Université Laval a cette phrase dure pour Robert Bourassa : « Dans cet épisode de notre histoire, j'estime qu'il (Robert Bourassa) aura été profondément imprudent, subordonnant les intérêt de la communauté politique québécoise aux siens propres et à ceux de son Parti ».

que ne partageront sûrement pas les lecteurs de *L'Action nationale*.

Gouverner le Québec est certainement une contribution intéressante sur l'art de gouverner le Québec contemporain. Quant aux récits des événements, le futur biographe de Robert Bourassa y trouvera une somme d'informations appréciables tant par ce qui est relaté par l'ancien premier ministre que par ce qui semble avoir été oublié.

Alain-G. Gagnon et Alain Noël

***L'espace québécois*, Éditions Québec/Amérique, 308 pages, 1995.**

Simone Sauren

Interpellé par le monde, les régions, la nation, le Québec est appelé à définir son espace et les liens qu'il désire entretenir avec les différents acteurs sur la scène internationale. La définition de l'espace québécois, c'est-à-dire d'un point de rencontre relativement cohérent entre la diversité des espaces mondiaux, régionaux et nationaux, prend ici tout son sens.

Ce collectif, dirigé par Alain-G. Gagnon et Alain Noël, rassemble une quinzaine d'auteurs chevronnés. C'est ainsi que Louis Bélanger, Hugues Dionne, Henri Dorion,

Pierre Filion, Guy Laforest, Juan-Luis Klein, Pierre Martin, Louis Massicotte, Daniel Salée, Vincent Lemieux, Lucie Mager, Daniel Latouche et Benoît Lévesque apportent leur contribution à une meilleure compréhension des phénomènes en cause par une analyse particulièrement lucide.

Ce livre s'adresse à tous ceux qui s'intéresse à la réalité sociale, politique, économique et culturelle du Québec. Bien sûr, il s'adresse aux analystes, aux journalistes, aux spécialistes des sciences sociales et à quiconque désire en savoir davantage sur le Québec et sur la dynamique Québec/Canada/États-Unis.

Andrée Lévesque

***Résistance et transgression*, Éditions du remue-ménage, Montréal, 157 pages.**

Ginette Péloquin

Les textes d'Andrée Lévesque réunis dans Résistance et Transgression abordent diverses facettes de la condition des femmes dans la société québécoise de la première moitié du vingtième siècle. Ils portent autant sur les représentations et les prescriptions sociales concernant les femmes, que sur l'expérience et les revendications de certaines d'entre elles. Andrée Lévesque montre entre autres comment, pour les féministes elles-mêmes, dans leur lutte pour l'émancipation et pour l'obtention de droits civils, il était difficile de se démarquer du discours prédominant exaltant les vertus maternelles. Elle souligne à cet égard le caractère exceptionnel des prises de positions résolument modernes d'Éva Circé-Côté, chroniqueure au Monde ouvrier de 1916 à 1938.

Médecins, réformateurs sociaux, juges, députés, élus municipaux ont pour leur part joué un rôle actif à cette époque dans la définition et le maintien de la vocation maternelle de la femme. À travers les mesures mises en œuvre pour contrer des problèmes sociaux comme la mortalité infantile, les maladies vénériennes et la prostitution, à travers le discours de ceux qu'on appelle les définisseurs de situation, Andrée Lévesque fait ressortir le caractère pour le moins ambigu des croisades pour la défense du bien public dans une société québécoise ébranlée par de profondes mutations.

Sylvain Rivière

***Sur la tête de l'eau*, Guérin littérature, Montréal, 1995, 644 pages.**

Ronald Bérubé

Nous voici devant un recueil de théâtre, il vaudrait mieux dire de soirées de l'auteur Sylvain Rivière. Qu'on ne s'y trompe pas : le théâtre de

Sylvain Rivière, s'il peut faire passer une bonne soirée, n'aborde pas que des questions légères. Le socio-économico-politico-historique couvre un très vaste terrain. S'il parle la langue des Îles aux gens des Îles, ce théâtre n'est pas fermé sur celles-ci; bien au contraire; plutôt il traduit en langage des Iles les questions qui agitent le vaste monde.

On comprend, à mesure qu'il se parle, le discours qui sous-tend l'univers dramatique de Rivière; tous les personnages parlent le même langage, le langage est le lieu primordial; tous les personnages sont des visages différents du même, des mêmes préoccupations originelles et essentielles qui, par-delà les âges, les métiers ou les générations, réitèrent toujours les nécessités à la fois simultanées et contradictoires concurrentes, de la fidélité à soi.

Renaître avec le droit de la parole qui mate le silence, qui abolit les affres de l'orphelinat et de l'exil. Peut-être est-ce pour cette raison que les personnages de Rivière parlent tant, pour repousser ce qui fait mal, au risque même de camoufler ainsi ce qui pourrait être entendu.

John F. Conway

Des comptes à rendre, *Le Canada anglais et le Québec*, de la Conquête à Charlottetown, VLB éditeur, Montréal, 1995, 276 pages.

René Roy

Voici un livre étonnant, précise le sociologue Guy Rocher, en préface. Il est, en effet, écrit par un «Westerner» visiblement sensible aux problèmes du Québec. En 276 pages, John F. Conway refait l'histoire du Canada et du Québec, de la «conquête» ou de la «défaite» des Plaines d'Abraham, en 1760, jusqu'à aujourd'hui. Il en vient à la conclusion que les grands événements historiques n'ont pas la même signification selon qu'on se trouve au Québec ou ailleurs au Canada.

Selon lui, la défaite de 1760 a eu pour effet de décapiter la jeune bourgeoisie du Canada français, et le commerce des fourrures, la principale activité de l'époque, celle qui procurait richesse et influence, a été alors monopolisée par les nouveaux marchands anglais. S'en est suivi un évident appauvrissement des Québécois.

Si le Canada anglais veut absolument éviter la séparation du Québec, il devra payer le prix.

Conway passe ainsi en revue les grands moments de notre histoire, et il conclut que si le Canada anglais veut absolument éviter la séparation du Québec, il devra payer le prix. Le Canada anglais a des comptes à rendre au Québec, pour toutes les humiliations passées. Il a des dettes à payer envers l'histoire et c'est à cette seule condition que la réconciliation pourra avoir lieu, s'il n'est pas trop tard. Voici un livre courageux qu'il faut lire.

Michelle Provost

***De la lecture... à la culture*, Sélection commentée d'ouvrages de fiction pour le secondaire, Montréal, Services documentaires multimedia inc., 1995, 188 pages.**

Maurice Lebel

Commençons par le sous-titre explicatif qui figure sur la page de titre et se lit comme suit : *Le plaisir d'explorer la littérature du secondaire, Bibliographie commentée Romans, Contes et légendes, Récits de vie, Nouvelles*. En fait, il s'agit beaucoup plus en l'occurrence que d'une Bibliographie choisie, analytique ou descriptive et critique ; cet ouvrage est aussi un document – guide – instrument de travail – livre de chevet pour les professeurs de français. L'illustration en couleur de la couverture, habile et suggestive, est de Michel Bisson. La page quatre de la couverture, qui comprend cinq paragraphes d'importance, peut servir d'introduction au lecteur. En voici les deux premières phrases : « Au secondaire, il est important que les élèves puissent lire des livres de

qualité, intéressants et accessibles. C'est une condition essentielle de leur développement intellectuel et culturel. » On ne saurait mieux dire. Les jeunes doivent prendre tôt la bonne habitude de lire des ouvrages de qualité; pas seulement des extraits, des morceaux choisis, car ce qui forme l'esprit, c'est l'ensemble. On apprend à lire toute sa vie. Voltaire (encore lui) a écrit dans *L'Ingénu* : « La lecture agrandit l'âme. » Quel conteur !

C'est avec la collaboration d'enseignants et le concours du ministère de l'Éducation du Québec, à qui d'ailleurs Michelle Provost exprime, comme il se doit, de généreux remerciements (p. 4), que l'auteur a pu composer et publier cet instrument de travail de haute gamme. Pour être co-auteur de *Lire et aimer lire* (1988), pour avoir été, durant plusieurs années, présidente et vice-présidente de Communication-Jeunesse, déjà fort bien connue en milieu scolaire comme spécialiste de la lecture des jeunes, elle était bien préparée, pour ne pas dire toute désignée pour entreprendre et présenter ce document marqué au coin de l'excellence pédagogique. On n'arrive pas à pareil résultat sans de longues et patientes recherches, sans d'innombrables lecture. Pratique un choix est et sera toujours délicat, difficile, discutable, personne, pénible; seuls les non-décideurs, Dieu m'en préserve ! ont toujours raison.

Au secondaire, il est important que les élèves puissent lire des livres de qualité, intéressants et accessibles.

Ce mentor est une merveille de composition et de planification, digne d'un architecte ou d'un horloger : il est truffé de détails méticuleux et précis, de divisions et de subdivisions chiffrées, numérotées. À commencer par l'Introduction (p. 5-7), où il est pratiquement impossible au lecteur d'être distrait, retenu qu'il est par des quadrilatères rayés comme des encarts publicitaires habilement répartis par ordinateur et par de nombreux sous-titres mis en caractères gras : **Le mentor, un guide essentiel. Des destinations multiples. Les visées de la Bibliographie. Quel-**

ques signes de ce dynamisme ... Aperçu du contenu.

Suivent trois chapitres respectivement intitulés : 1. Cadre pédagogique. 2. La Bibliographie, livres par auteurs. 3. La Bibliographie en tableaux. Quant aux Index, ils sont au nombre de cinq : Index des auteurs, Index des titres commentés et cités, Index des mots-clés, Index des indices de difficulté, Index des origines et secteurs d'édition. C'est pas six Annexes que se termine le volume : 1. Exemple d'un passseport-lecture, 2. Exemple d'une fiche de lecture pour élèves, 3. Exemple d'une fiche de lecture pour l'enseignant, 4. Tableau des projets de lecture du guide pédagogique *Lire et aimer lire*, 5. Explication des indices du système Dewey, 6. Sources consultées. Et partout, de la page 5 à la page 130, puis de la page 171 à 185, l'enseignant et le lecteur trouveront des encarts numérotés et des sous-titres en caractères gras. Autant de rappels et de signaux pour brider la folle du logis.

On le voit, c'est le fonds qui manque le moins dans ce guide scolaire de qualité. La description exacte et fidèle qui précède donne une idée de la méthode et de l'objectif de son auteur. Si vous étudiez le chapitre 1 et le chapitre 3, vous aurez tôt fait d'être convaincu du bien-fondé de mon affirmation.

Chapitre 1. Cadre pédagogique
1. **Orientations pédagogiques**
1.1 La lecture, clé d'accès à la culture
1.2 Des compétences culturelles à développer
2. **Critères et méthode de sélection**
2.1 Les critères de variétés
2.2 Les critères de qualité et d'intérêt
2.3 La méthode de sélection des livres
3. **Présentation de la bibliographie**
3.1 Ordre de présentation des livres
3.2 Explication de l'indice de difficulté
3.3 Exemple de notice

Le chapitre 3. *La Bibliographie en tableaux* se présente ainsi : Romans. 1. Le monde de l'adolescence. 2. Le monde des adultes. 3. L'amour. 4. L'aventure. 5. Les récits fantastiques. 6. Les récits historiques. 7. Le policier. 8. L'humour et la satire. 9. Le sens de la vie. 10. La science-fiction. 11. Les récits sociologiques. 12. Contes et légendes. 13. Récits de vie. 14. Nouvelles.

Dis-moi qui tu lis, j'aurai tôt fait de savoir qui tu es et jusqu'où tu iras.

Il existe un lien étroit entre la lecture et la culture de l'esprit, entre l'écriture et la vie. Dis-moi qui tu lis, j'aurai tôt fait de savoir qui tu es et jusqu'où tu iras. On devient ce qu'on est. Qui n'aime point lire des livres de qualité n'est pas mûr pour l'histoire ; il ne vivra pas, il se contentera d'exister au jour le jour, comme le font des millions et des millions d'êtres humains depuis des millénaires. Mais qui lit bien et relit surtout assimile orthographe, ponctuation et vocabulaire, saisit le développement de l'idée, les liens entre les phrases et les transitions d'un paragraphe à l'autre ; il se familiarise avec la syntaxe qui est l'âme de la langue, il écrira même peut-être un jour. C'est au cours secondaire qu'on se doit de prendre l'habitude de lire des textes de qualité et qu'on commence ainsi à se cultiver l'esprit.

La culture – le mot vient de culte, donc de la religion, de l'âme, l'homme étant, comme l'a écrit Aristote, « un être religieux » ; loin d'être comme la rougeole qu'on a le bon sens d'attraper un jour et dont on est débarrassé pour le reste de son existence –, s'entretient, toute la vie durant, par la lecture d'ouvrages de qualité qui élèvent ; le mot élève est pour moi le plus beau vocable de la langue française. La lecture est une conversation, un dialogue, un échange. Pas du tout un vice impuni. Capital ici est le rôle de l'enseignant, de l'élève et de la bibliothèque scolaire. Michelle Provost le sait bien, puisqu'elle présume, dans sa *Sélection*, une constante et étroite collaboration entre l'enseignant, l'élève et la bibliothèque. Point

de salut pour le français hors cette cordiale harmonie.

Je sais de certitude, pour avoir enseigné deux ans au Secondaire – c'était, il est vrai, avant l'avènement de l'école parallèle (l'État dans l'État) que sont les media, l'opium du peuple en cette fin de siècle –, que mes élèves adoraient les *Fables* de La Fontaine; plusieurs même en composaient de bonnes en prose. Celles d'Ésope ne sont-elles pas écrites ainsi? Les *Fables* de Florian (1755-1794), rédigées en vers bien frappés, parues à Paris en 1790 dans l'édition princeps de Diderot, ne manquent certes ni d'animation ni d'intérêt, mémorables, par exemple, sont: *Le Singe qui montre la lanterne magique*, *Les Singes et le Léopard*, *Le chat et le moineau*, *Le Vieux arbre et le Jardinier*. Quel est l'élève de Secondaire V qui n'aimerait pas les lire, voire les réciter ou les dramatiser en classe? Or, ni La Fontaine ni Florian ne figurent dans cette *Sélection*. L'un et l'autre appartiennent respectivement au XVIIe et au XVIIIe siècle. Seuls les *Contes* (1697) du bon Charles Perrault sauvent l'honneur du Grand Siècle, qui compte pourtant Cyrano de Bergerac et Pascal, Corneille et Racine, Molière et La Bruyère, Madame de Sévigné et Madame La Fayette, Boileau et Fénelon, dont les œuvres contiennent des portraits et des récits à l'emporte-pièce.

La lecture est une conversation, un dialogue, un échange. Pas du tout un vice impuni.

Ces auteurs, contemporains de Champlain et de Maisonneuve, de Marie de l'Incarnation et de Jeanne Mance, de Mgr François de Laval et de Frontenac, ne font-ils pas ainsi partie de notre histoire et de notre patrimoine? Or, à une exception près, les classiques français du XVIIe siècle et du XVIIIe siècle brillent par leur absence en cette bibliographie. Quel dommage! Parti pris, préjugé, mot d'ordre du ministère de l'Éducation? Je l'ignore. Nos lettres seraient-elles nées par hasard, miraculeusement, en 1840, de la cuisse de Jupiter, c'est-à-dire sans parents? Et comment peut-on

savoir où l'on va si l'on ne sait pas d'abord d'où l'on vient? Que peut-on gagner à perdre de vue ses origines?

Comment peut-on savoir où l'on va si l'on ne sait pas d'abord d'où l'on vient?

Cette réserve faite, les classiques étrangers en traduction, les classiques français et les classiques canadiens des XIXe et XXe siècles se partagent la part du lion. J'y relève quelques auteurs canadiens en traduction, comme Margaret Atwood, Farley Mowat et Lucy Maud Montgomery. Michelle Provost a réussi à inventorier environ 300 titres avec une apparente facilité et à les retourner sous tous leurs angles pour produire un indispensable instrument de travail, presque un chef-d'œuvre dans le domaine de la lecture et de la culture des jeunes de l'enseignement secondaire. Ses commentaires sont nuancés, ses jugements, judicieux. Elle tourne résolument le dos aux bandes dessinées. «Connais pas», dira-t-elle à qui veut l'entendre. Son passeport-lecture, ses fiches de lecture et ses indices de difficulté sont destines à rendre de précieux services aux élèves et aux professeurs de français; ils occupent une place de choix parmi les autres excellentes trouvailles de la Sélection. Tel un bon vin, ce guide pédagogique voyage bien. Et le voyage, comme la lecture de livres de qualité, entretient la jeunesse.

LECTURES

Nous avons reçu :

Brossard, Jacques, *L'accession à la souveraineté et le cas du Québec*, PUM, 1995, 850 p.

Brunet, Michel, *Le Québec à la minute de vérité*, Guérin, 1995, 290 p.

Burelle, André, *Le mal canadien*, Fidès, 1995, 239 p.

Cajolet-Laganière, Hélène et Martel, Pierre, *La qualité de la langue au Québec*, Institut québécois de recherche sur la culture, Imprimerie d'édition Marquis, 1995, 167 p.

Comeau, Paul-André, Beauregard, Claude, *La démocratie en veilleuse*, Québec/Amérique, 1995, 301 p.

Conway, John F., *Des comptes à rendre*, essai, VLB éditeur, 1995, 286 p.

Doucet, Michel, *Le discours confisqué*, Éditions d'Acadie, 1995, 236 p.

Dumont, Fernand, *Raisons communes*, Boréal, 1995, 255 p.

Dutil, Robert, *La juste inégalité*, Québec-Amérique, 1995, 287 p.

Fecteau, Jean-Marie, Gilles Breton et Jocelyn Létourneau, *La condition québécoise, Enjeux et horizons d'une société en devenir*, VLB Éditeur, 1995, 291 p.

Fortin, Raymond, *La grande évasion*, Guérin littérature, 1995, 575 p.

Fournier, M., *Les français au Québec*, Septentrion, 1995, 380 p.

Freeman, Alan, Grady Patrick, *Québec Canada, les enjeux de la division*, HMH, 1995, 247 p.

Gagnon, Alain-G., *Québec : état et société*, Québec/Amérique, 1994, 509 p.

Gagnon, Alain-G. et Noël, Alain, *L'espace québécois*, Québec/Amérique,

1995, 304 p.

Gingras, Guy, *Prévenir le décrochage scolaire*, Lidec, 1995, 91 p.

Lacoursière, Jacques, *Histoire populaire du Québec*, Septentrion, 1995, 480 p.

Laforest, Guy, *De l'urgence*, Boréal, 1995, 200 p.

Latouche, Daniel, *Plaidoyer pour le Québec*, Boréal, 1995, 244 p.

Lenihan, Donald G., *Canada, la voie médiane*, Québec/Amérique, 1995, 195 p.

Monière, Denis, Côté, Roch, *Québec 1996*, Fidès, 1995, 455 p.

Paine Thomas, *Le sens commun*, cahiers du Septentrion, 1995, 182 p.

Paquette, Pierre, *Un Québec pour l'emploi*, Saint-Martin, 1995, 145 p.

Pelletier, Jacques, *Le poids de l'histoire*, Nuit blanche, 1995, 346 p.

Rosell, Steven-A., *Refaire le monde*, Presses de l'université d'Ottawa, 1995, 246p.

Royer, Jean, *Chronique d'une académie 1944-1994*, L'Hexagone, 1995, 150 p.

Saisons littéraires (Les), *Solstice d'hiver*, Guérin, 1995, 348 p.

Sarra-Bournet, Michel, *Le Canada anglais et la souveraineté du Québec*, VLB Éditeurs, 1995, 220 p.

Séguin, Maurice, *Une histoire du Québec – vision d'un prophète*, 1995, 210 p.

Thérien, Gilles, *Figures de l'indien*, Typo, 1995, 394 p.

Abonnement à la ***Revue d'histoire de l'Amérique française*** (revue trimestrielle):

	CANADA	ÉTRANGER
Individus et institutions	50$	54$
Étudiants (avec pièce justificative)	26$	30$
Abonnements de soutien	110$	114$

comprenant un don de 60$ à l'INAF pour lequel est émis un reçu pour fin d'impôt.

261, av. Bloomfield Montréal H2V 3R6 Tél.: (514) 278-2232

Tout abonnement comprend la cotisation de membre à l'Institut d'histoire de l'Amérique française

PASSEZ À L'HISTOIRE!

Depuis 1985, *Cap-aux-Diamants* vous présente les multiples facettes de l'histoire du Québec. Chaque parution explore une thématique captivante. Découvrez la grande ou la petite histoire d'ici racontée par des auteurs choisis pour leur compétence. De plus, retrouvez une multitude de photographies et illustrations d'époque. Alors...

Passez à l'histoire
et abonnez-vous!

LA REVUE D'HISTOIRE DU QUÉBEC
CAP-AUX-DIAMANTS

JE M'ABONNE

Pour 1 an ❑ (4N^{os} 30$), pour 2 ans ❑ (8N^{os} 55$)
(taxes incluses)

NOM _____

ADRESSE _____

VILLE _____ **PROV.** _____

CODE POSTAL _____

TÉL.: ( ) _____

(Vous recevrez le prochain No: Mars, juin, septembre ou décembre)

POUR VOUS ABONNER

Par téléphone:
Guy Côté (418) 656-5040

Par télécopieur:
Guy Côté (418) 656-7282

Par la poste:
C.P. 609, succ. Haute-Ville
Québec QC G1R 4S2

ABONNEZ-VOUS AU JOURNAL

LES ENSEIGNANTS

Mensuel national de l'actualité pédagogique
publié 10 fois l'an de septembre à juin

25$ par année ou 42$ pour deux ans : taxes incluses

Envoyez vos noms et adresses et votre chèque ou mandat-poste à:

Journal LES ENSEIGNANTS
1316, Domaine du Moulin
L'Ancienne-Lorette, Québec
G2E 4N1
Téléphone ou télécopieur:
(418) 872-6966

LE MAGAZINE DE VIE OUVRIÈRE

PLUS DE TÉMOIGNAGES PLUS DE REPORTAGES

disponible en kiosques où à nos bureaux:
1212 Panet, Montréal, Qué., H2L 2Y7, tél.: 523-5998

relations

Revue d'analyse sociale, politique et religieuse

Pour comprendre le fond des choses!

■un an (10 nos) : 26$ ■deux ans : 47$ ■ À l'étranger : 27$
taxes incluses

Communiquer avec Mme Héléne Desmarais,
25 ouest, rue Jarry, Montréal H2P 1S6 Tél.: 387-2541

L'actualité du monde
de l'éducation
et de la culture.

Abonnez-vous !
4 numéros par année

PÉDAGOGIE
LITTÉRATURE
LANGUE ET SOCIÉTÉ

QUÉBEC *français*

C.P. 9185, SAINTE-FOY
(QUÉBEC) G1V 4B1

LA LIGUE D'ACTION NATIONALE

Président honoraire
François-Albert Angers

Président
Robert Laplante

Vice-présidente
Danielle Gagné

Secrétaire
Delmas Lévesque

Trésorière
Isabelle Le Breton

Conseillers
Yvon Leclerc
Gilles Rhéaume

Ex-officio
Rosaire Morin

Secrétariat
Directrice
Marie-Laure Prunier

Claire Caron
Yves Fortin
Laurence Lambert
Louise Lefebvre

Relationniste principal
Jean-Paul Champagne

Relationniste
Louise Plouffe

Membres
Pierre Allard
René Blanchard
Nicole Boudreau
Guy Bouthillier
Jean-Jacques Chagnon
Jean-Charles Claveau
Claude Duguay
Jean-Pierre Dupuis
Pierre Dupuis
Jean Genest
Pierre Lamy
Colette Lanthier
Alain Laramée
Jean-Marc Léger
Jacques Martin
Denis Monière
Jacques-Yvan Morin
Jean-François Nadeau
Pierre Noreau
Gilbert Paquette
Roméo Paquette
Paul-Émile Roy
Denis Simard
Jean-François Simard
Pierre Trépanier

Membres honoraires
Thérèse Baron
Christiane Bérubé
Jacques Boulay
Hélène Chénier
Lucia Ferretti
Yvon Groulx
Léo Jacques
Jean-Marcel Paquette
Hélène Pelletier-Baillargeon
Juliette Rémillard

Membres émérites
Louise-C. Brochu
Michel Brochu
Marcel Laflamme
Georges Meyers
Anna L. Normand

L'Action nationale
Les 80 000 pages publiées par la revue depuis 79 ans constituent une contribution efficace au développement du Québec.

Prix Richard-Arès
Le prix Arès a pour objectif de promouvoir la culture nationale.

Prix F.-Albert Angers
Le prix Angers vise à susciter un intérêt accru pour la coopération.

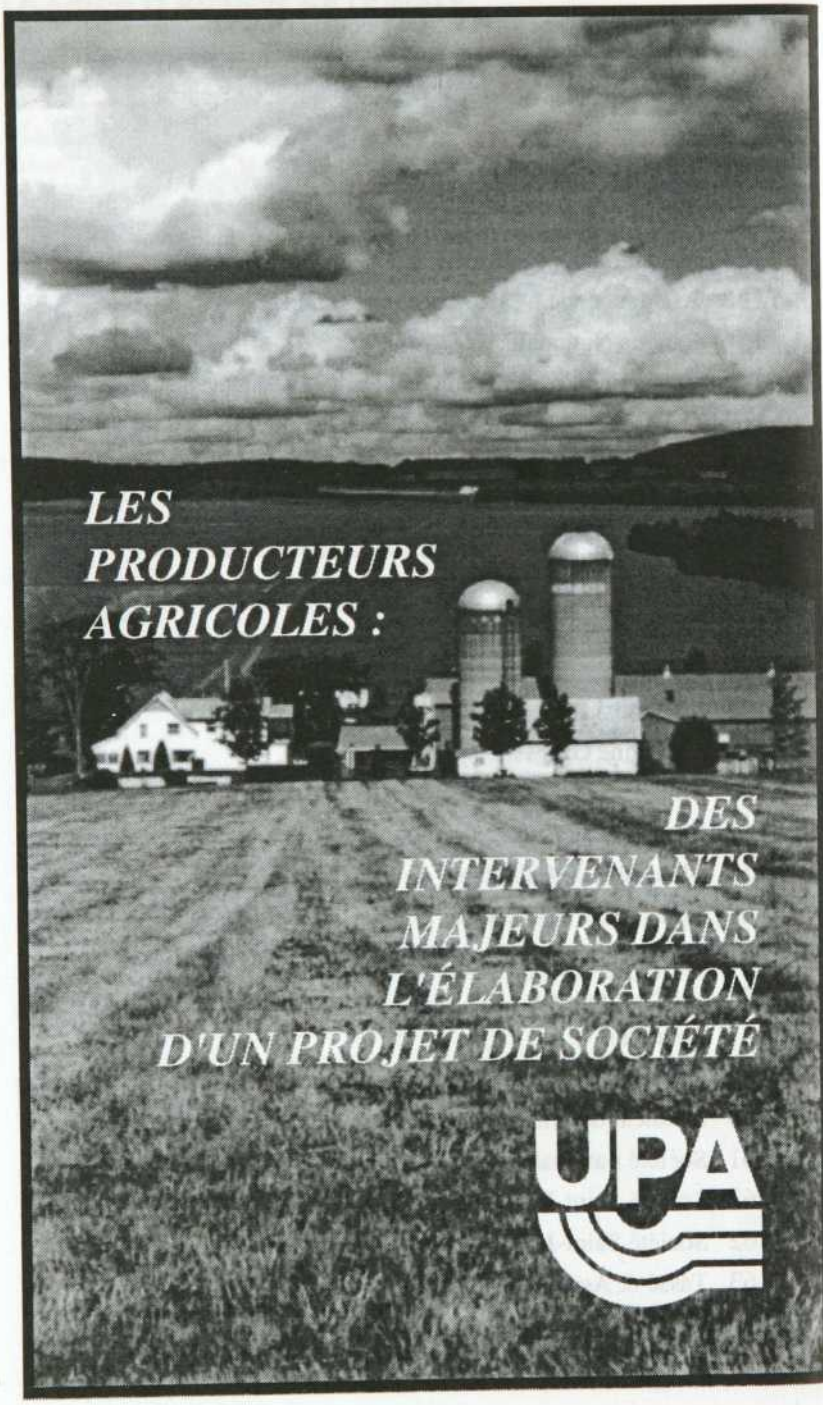
Prix André-Laurendeau
Le prix reconnaît les meilleurs articles publiés dans la revue au cours de l'année.

Fondation Esdras-Minville
Cette fondation recueille des fonds dont les revenus financent en partie les activités de la revue.

Fondation Gaston-Beaudry
Cette fondation facilite des travaux de recherche sur la question économique.

INDEX DES ANNONCEURS

161 Action nationale
163 Allard Pierre, CA
158 Angers, François-Albert
158 Assurance vie Desjardins-Laurentienne
156 Banque Nationale
146 Cahiers de l'histoire du Québec au XXe siècle
162 Caisse populaire Saint-Jacques de Montréal
146 Cap-aux-Diamants
154 Devoir, Le
157 Fédération des Producteurs de lait du Québec
155 Groupe Saputo inc.
151 Hydro-Québec
147 Journal Les Enseignants
163 Lamond & Fils Ltée
146 Magazine Gaspésie
159 Ministère de l'Agriculture
160 Ministère de l'Éducation
153 Mouvement Desjardins
162 Mouvement national des Québécoises et Québécois
163 Poitras, Larue & Rondeau Inc.
147 Québec français
147 Relations
147 Revue d'histoire de l'Amérique française
163 Syndicat des employés de magasins et de bureaux de la SAQ
161 Société nationale d'assurance
162 Société Saint-Jean-Baptiste du Centre du Québec
162 Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal
163 Tassé & Associés Limitée
150 Union des producteurs agricoles
147 Vie ouvrière


LES
PRODUCTEURS
AGRICOLES :
DES
INTERVENANTS
MAJEURS DANS
L'ÉLABORATION
D'UN PROJET DE SOCIÉTÉ
UPA

Une vision qui en dit long

Pour Hydro-Québec l'environnement de demain se prépare aujourd'hui.



Améliorer notre qualité de vie, oui! Mais pas à n'importe quel prix! Chez Hydro-Québec, nous misons sur le développement durable, la gestion rigoureuse et la mise en valeur de l'environnement pour laisser aux générations futures un monde meilleur. L'environnement et l'énergie : deux atouts, une même vision.



Hydro Québec

L'énergie qui voit loin

Adhérez à



SOLIDARITÉ
RURALE

«Tant vaut le village, tant vaut le pays»; voici notre slogan et nous l'espérons l'appel qui vous ralliera à titre de membre individuel de Solidarité rurale. Après cinq années d'opération essentiellement financées par nos membres fondateurs, nous estimons nécessaire pour notre crédibilité d'ouvrir notre membership aux individus sensibles à l'avenir du Québec rural.

Votre contribution financière sera bien accueillie mais votre appui moral et politique nous est indispensable. Car l'efficacité de notre action, nous le mesurons bien, sera décuplée puisque l'effort de nos membres corporatifs sera désormais appuyé concrètement par des citoyens engagés et ambitieux pour les collectivités rurales québécoises.

Le président
Jacques Proulx

Envoyer ce formulaire dûment rempli accompagné d'un chèque ou mandat de 25 $ fait au nom de Solidarité rurale, 725, boul. Louis-Fréchette, C.P. 26, Nicolet (Québec) J3T 1A1 Tél.: *1-819-293-6825*

Nom : _____

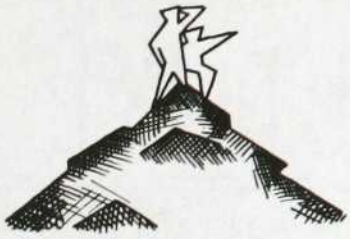
Adresse _____

_____

C.P. _____

Téléphone: (bureau) _____

(résidence) _____



La volonté d'oser, de se dépasser
et d'atteindre ses objectifs,
s'appuie sur l'effort.

■

Le sien et celui des autres.

■

C'est comme ça
qu'on pense chez Desjardins.

■

Ainsi, l'effort de tous nos membres
nous permet de prêter à tous ceux et
celles qui sont déterminés à
réaliser leurs rêves.

Desjardins pour s'aider soi-même

IDÉES

MONTRÉAL, 1995

Un rendez-vous
avec le
quotidien.

LE DEVOIR



FROMAGES SAPUTO
ITALIENS... PAR TRADITION

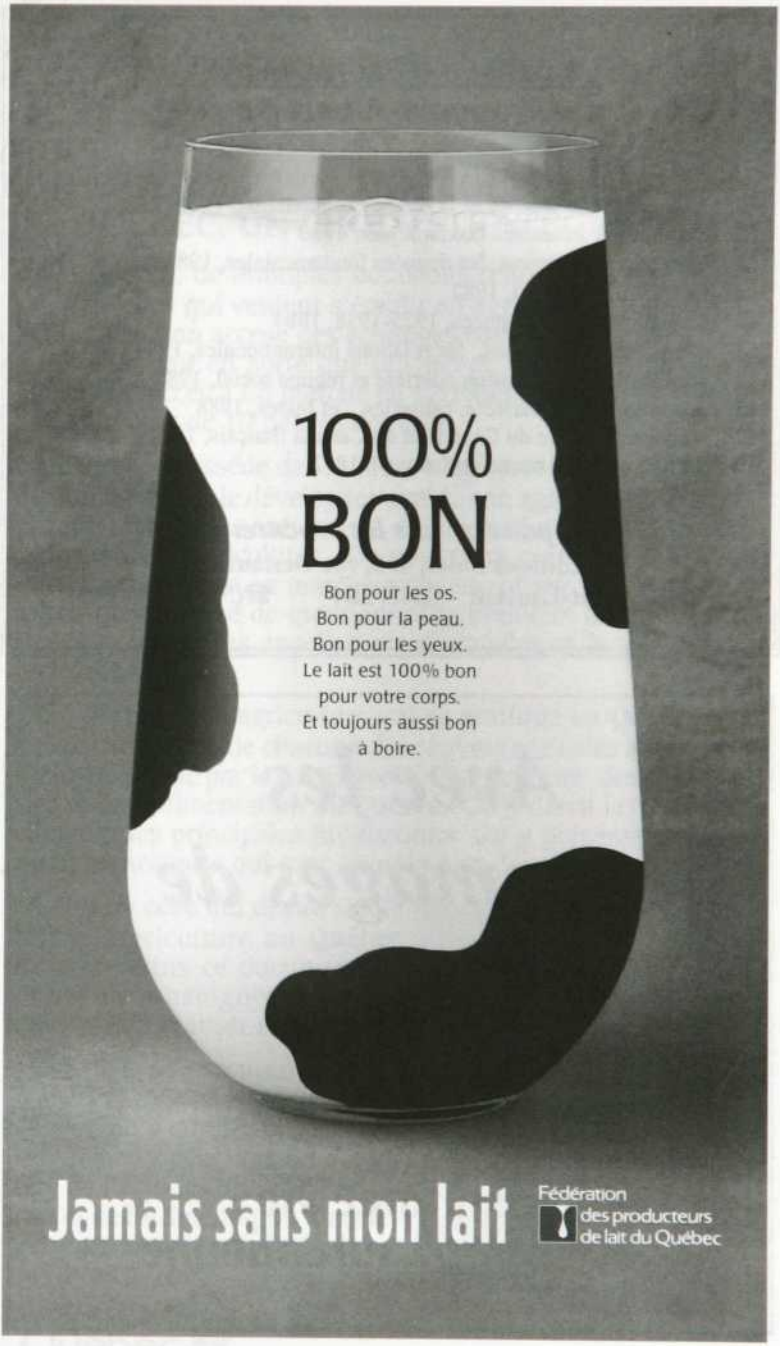
Entreprendre, c'est agir ensemble.

Nous sommes la banque des gens d'action.
Des gens d'affaires.
Nous sommes au cœur des réalisations
de ceux qui ont l'esprit d'initiative.
Partenaires pour entreprendre.
Et réussir.



BANQUE NATIONALE

Notre banque nationale


100%
BON
Bon pour les os.
Bon pour la peau.
Bon pour les yeux.
Le lait est 100% bon
pour votre corps.
Et toujours aussi bon
à boire.
Jamais sans mon lait
Fédération
des producteurs
de lait du Québec

La pensée d'Esdras Minville
par François-Albert Angers

- ❑ L'économie du Québec et la science économique, 1979
- ❑ Systèmes et structures économiques, 1980
- ❑ Plan et aménagement, les données fondamentales, 1981
- ❑ Le travail, Montréal, 1982
- ❑ La conjoncture des années, 1925-1938, 1984
- ❑ Les finances publiques, les relations internationales, 1984
- ❑ Syndicalisme, législation ouvrière et régime social, 1986
- ❑ Les étapes d'une carrière, causeries... et textes, 1988
- ❑ Visions d'histoire du Canada et du Canada français, 1992
- ❑ Le nationalisme canadien-français, 1992

Vous pouvez vous les procurer chez :
Éditions Fides, 165, rue Deslauriers
Ville Saint-Laurent H4N 2S4 ☎(514) 745.4290

Avec les hommages de



Assurance vie Desjardins-Laurentienne

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Agriculture,
des Pêcheries et de l'Alimentation

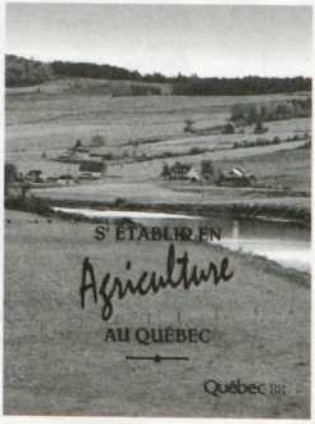
S'ÉTABLIR EN AGRICULTURE AU QUÉBEC, UN CHOIX STRATÉGIQUE

Au Québec, de multiples occasions d'affaires s'offrent à ceux et celles qui veulent s'établir en agriculture. En effet, la libéralisation accrue des échanges commerciaux avec les États-Unis fait en sorte que le Québec a dorénavant plus facilement accès à un marché de 120 millions de personnes situé à moins de 10 heures de route.

Le Québec possède des milliers d'hectares de terre arable disponibles pour le développement de son agriculture. Dans chaque région, des entreprises de production ont contribué à diversifier l'agriculture. De nouveaux créneaux de production et de mise en marché s'observent sur tout le territoire; qu'il suffise de mentionner la première transformation à la ferme, les appellations régionales et la vente directe à la ferme.

Un portrait de l'agriculture qui se pratique au Québec et des particularités de chacune des régions agricoles a récemment été publié par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec. On y décrit les sols, le climat et les principales productions. On y présente également les secteurs qui sont appelés à se développer.

Celui ou celle qui désire s'établir en agriculture au Québec trouvera dans ce document de précieux renseignements qui l'aideront à réaliser son projet.



On peut se procurer le document *S'établir en agriculture au Québec* en s'adressant aux renseignements généraux du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, au numéro de téléphone (418) 643-2673.

Québec

CRÉATRICE, INNOVATRICE...

AGRICULTRICE!



MOI, JE M'INTÉRESSE AU SECTEUR AGRICOLE. LE GRAND AIR, L'ESPACE... C'EST DANS CE MILIEU QUE JE VEUX TRAVAILLER. MON COURS EN PRODUCTION LAITIÈRE AU SECONDAIRE M'A PERMIS DE PASSER DIRECTEMENT EN DEUXIÈME ANNÉE DU COLLÉGIAL EN GESTION ET EXPLOITATION D'ENTREPRISE AGRICOLE. DANS DEUX ANS, JE ME LANCE EN AFFAIRES : J'AURAI MA PROPRE ENTREPRISE AGRICOLE AVEC ORDINATEUR ET TOUT LE TRALALA. VOUS SAVEZ, L'AGRICULTURE... C'EST POUSSÉ. L'HARMONISATION ENTRE LE SECONDAIRE ET LE COLLÉGIAL, C'EST ÇA, J'Y CROIS PARCE QUE ÇA MARCHE!

PLUS LOIN

Éducation Québec

GRÂCE À LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET TECHNIQUE

Au Québec, seize commissions scolaires et douze collèges et instituts donnent des programmes en agriculture. Pour plus d'information, communiquez avec la direction régionale du ministère de l'Éducation de votre région.

Ne jetez jamais un numéro de
L'Action natinale

Souvenez-vous toujours que l'Action nationale accepte tous les exemplaires qu'on lui offre, particulièrement les années :

**1917 – 1918 – 1944 –
1951 à 1968 – octobre 1994**

Nous acceptons aussi l'Âme des livres et l'Almanach de la langue française

1250, rue Berri, bureau 320, Montréal H2L 4C7
Tél. : (514) 845-8533

SOCIÉTÉ
NATIONALE
D'ASSURANCE

**Une filiale de Groupe National d'Assurance
Membre du Groupe Optimum**

**425, boul. de Maisonneuve ouest,
bureau 1500,
Montréal H3A 3G5**

(514) 288-8711

Heures d'ouvertures
Lundi-mardi : 10 heures à 15 heures
Mercredi - jeudi : 10 heures à 18 heures
Vendredi : 10 heures à 16 heures

LA CAISSE POPULAIRE
DE SAINT-JACQUES DE MONTRÉAL
1255, rue Berri, Montréal H2L 4C6
Tél. : 849-3581 - Télec. : (514) 849-7019

Services de prêts
1259, rue Berri, bureau 230 Montréal H2L 4C7
Tél. : 849-3581 - Télec. : (514) 849-7019

GHISLAIN BEAULIEU, directeur général

SSJB

S.S.J.B.
DU CENTRE DU QUÉBEC
449 Notre-Dame, Drummondville
(819) 478-2519

Plus de 33 500 membres
au Coeur du Québec.

50

SSJB

SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE DE MONTRÉAL
Maison Ludger-Duvernay

82 ouest, rue Sherbrooke, Montréal, H2X 1X3
Tél.: 843-8851 Télécopieur: 844-6369

Mouvement national
des Québecoises
et Québecois

2207, rue Fullum, Montréal
(Québec) H2K 3P1
Tél. : 527-9460
Télécopieur : 527-9460

MNQ

Avec les hommages
du MNQ et de ses
sociétés affiliées

BIJOUTERIE EMBLÉMATIQUE

C. Lamond & Fils Ltée
Robert Bourget, président

125, rue Alfred
St-Gabriel-de-Brandon
(Québec) J0K 2N0
Tél.: 1 800 567-9771

ASSURANCES
Poitras, Larue & Rondeau Inc.
Courtier d'assurances

3925, rue Rachel est, bur. 200
Montréal H1X 3G8
(514) 899-5377

Pierre Allard
comptable agréé

980, rue Saint-Antoine ouest
Bureau 308
Montréal, H3C 1A8

Tél.: 514-874-0838
Tc.: 514-875-9668

LA SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC INDISPENSABLE DANS UN QUÉBEC SOUVERAIN. ... PRÉSENT DANS 55 PAYS

Depuis le temps, on s'y connaît.

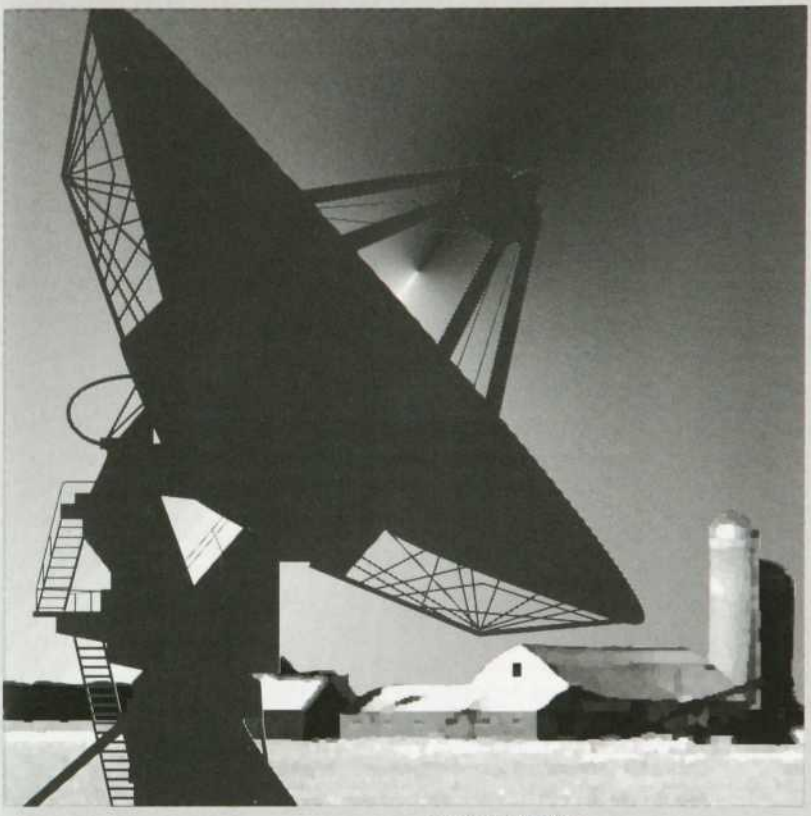
SEMB SAQ **Syndicat des employés de magasins et de bureaux de la SAQ**

1065, rue Saint-Denis
Montréal H2X 3J3
Tél.: (514) 849-7754
1-800-361-8427
(extérieur de Montréal)

Denis Laberge
Conseiller en placements

Tassé & Associés, Limitée

630, boul. René-Lévesque Ouest, bureau 1200
Montréal, (Québec) H3B 1S6 Tél.: (514) 879-3900

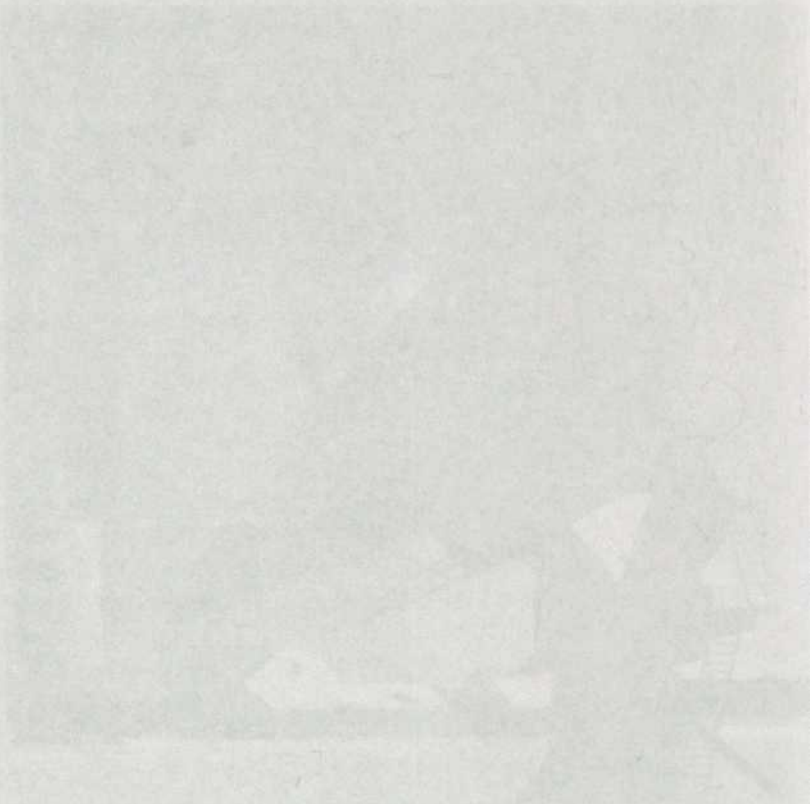


DOSSIER

sous la direction de
Claude Lafleur*

---

* M. Claude Lafleur est le directeur général de l'Union des producteurs agricoles. Il a fait ses études d'agronomie à l'Université Laval et d'économie à l'université d'État du Michigan où il fut boursier de la Fondation Kelogg.



Les régions ou l'avenir dans la distance qui s'abolit

Claude Lafleur

« Un préfet prévoit que la réforme de l'assurance-chômage va accélérer l'exode des jeunes des régions rurales », titrait La Presse du 5 janvier 1996. Ce cri du cœur, lancé par le préfet de la MRC Rimouski-Neigette, s'il témoigne du désarroi immense de certaines populations rurales, illustre plus encore la très grande dépendance – plutôt gênante – de certains territoires du Québec envers l'État.

L'avenir du monde rural ne tiendrait-il désormais qu'à des subventions du gouvernement, devenues de véritables poumons artificiels à une époque où s'internationalisent (impitoyablement, diraient certains) les règles du marché et que s'accélère vertigineusement la mondialisation des échanges ? Y a-t-il, à vrai dire, place aux régions dans cet univers en pleine mutation ? Cette émergence d'une économie sans frontières est-elle à ce point cause de ces phénomènes indésirables mais inévitables, semble-t-il, que sont l'appauvrissement, la marginalisation et l'exclusion ?

C'est l'évidence même que l'occupation de territoire doit passer par la sécurité économique des gens qui y vivent. Et il n'y a pour ainsi dire que deux façons d'y arriver. Soit par des activités économiques solvables, c'est-à-dire une production de biens et de services qui trouvent preneur quelque part sur la planète. Soit par un soutien financier de la communauté ou de l'État (ou les deux) lorsque la conjoncture est difficile. Voilà justement qui rend pertinente la question de savoir si les économies locales ont un avenir quand on sait non seulement la maigreur des ressources lo-

cales mais aussi, maintenant, la rareté de celles de l'État.

N'y aurait-il plus d'autre choix alors que de résister à la globalisation de l'économie pour éviter ses effets pervers ? On serait tenté de le croire, mais ramer ainsi à contre-courant échouerait inévitablement, à cause notamment de ce que les instruments tarifaires et non-tarifaires aux frontières résistent de moins en moins aux diktats de la globalisation des affaires. Mais reste-t-il donc une place, dans l'économie mondiale, pour nos petites régions rurales ? À cette question, il faut répondre oui, affirmativement, en raison justement et paradoxalement de cette fameuse ouverture sur le monde tant décriée.

Il a une place pour tous dans le village global. C'est vrai aujourd'hui, ce sera encore plus vrai demain, tellement la demande mondiale est et sera à la hausse. Qu'il suffise de penser à la Chine, dont les habitants (1,2 milliard !) aspirent tous au niveau de vie des Américains. Or, comme il est relativement facile et peu coûteux aujourd'hui de déplacer des biens d'un endroit à l'autre, le Québec rural est extrêmement bien positionné pour répondre à cette demande accrue, avec son eau, ses capacités énergétiques renouvelables, ses mines, son agriculture et ses forêts.

Mais attention ! Ce type de développement intensif ne peut être qu'une solution transitoire parce qu'il soutient difficilement le développement à long terme d'une communauté humaine et solidaire. Le développement durable n'a que faire, nous enseigne l'expérience, de la concentration des activités, de l'exploitation massive des ressources naturelles, de l'entrée des grands capitaux et de la détérioration de l'environnement. À quoi bon progresser, en effet, si c'est pour se retrouver rapidement à la case départ, les mains vides, Gros-Jean comme devant ?

L'avenir des régions doit s'envisager autrement. À travers surtout le prisme de la technologie, qui abolit les distances. L'accès à la fibre optique, aux méga-serveurs, aux ordinateurs de grande puissance, bref à l'autoroute de l'information, sera la grande force économique qui remodèlera, d'une façon qu'on peut à peine imaginer, la société de demain. Voilà qui va révolutionner les us et coutumes de ceux qui travaillent, bouleverser le commerce, jusqu'à altérer les frontières nationales. À quoi ressembleront alors nos villes et nos villages de demain ? Nul ne saurait le dire ! Hongkong elle-même était inimaginable avant l'invention de l'électricité et de l'ascenseur...

Il y a déjà néanmoins des signes de changement évidents. L'économiste Marc-Urbain Proulx de l'Université du Québec à Chicoutimi, sans le crier trop fort, observe des signaux qui indiquent une certaine renaissance des petits territoires ruraux du Québec. Chez nos voisins du Sud, le mouvement migratoire est inversé depuis 1990 : on retourne à la campagne, plus particulièrement dans les petites villes rurales. David Darling, un expert en économie rurale de l'Université du Kansas, estime que la révolution des télécommunications est à l'origine d'une grande partie de ces changements. Tous les espoirs sont donc permis...

Pourquoi alors ne pas rêver ? L'arrivée au monde de forces nouvelles, créées par les nouvelles technologies et qui peuvent transporter des choses visibles et invisibles d'un coin de planète à un autre, pourraient relancer la production « artisanale », unique et personnalisée. La consommation de produits de masse serait occultée au profit d'une myriade de petits créneaux. Le sirop d'érable de Saint-Nicéphore serait mis en vente par le biais du réseau *Internet*. Et hop, une bonne bouteille à Paris dans les jours qui suivent ! (Ne riez pas, ça se fait déjà !)

Et dans dix ans? La prédiction d'un éternel rêveur: la question des régions ne s'envisagera plus en termes de déclin mais plutôt dans la façon de s'organiser pour relever le défi de la croissance tout en maintenant les solidarités, en valorisant la prise en charge par le milieu de son avenir, en cultivant la beauté des paysages et, surtout, en évitant que notre monde rural, comme le dit si bien Jacques Proulx, président de Solidarité rurale, ne devienne le siège social des bungalows.

La question des régions s'envisagera dans la façon de s'organiser pour relever le défi de la croissance tout en maintenant les solidarités

Les États généraux du monde rural cinq ans après

Henri-Paul Proulx

Les 3, 4 et 5 février 1991 se tenaient à Montréal les États généraux du monde rural réunissant 1200 personnes déléguées par une centaine d'organismes différents. Ce grand rassemblement avait longuement et minutieusement été préparé par l'Union des producteurs agricoles (UPA) avec la collaboration de plusieurs autres organismes qui y ont présenté des mémoires, et avec celle d'un groupe de chercheurs qui ont publié le volume « Le Québec rural dans tous ses états », sous la direction de M. Bernard Vachon.

Les États généraux ont d'abord fait le constat du déclin du monde rural : un déclin qui, avec des variantes régionales importantes, se manifeste par la démographie, par la décroissance des activités économiques et par la dégradation du cadre social et de l'environnement culturel dans les localités et les régions. Cherchant à valoriser le monde rural, à assurer la permanence et la vitalité des communautés humaines qui le composent et la durabilité de ses ressources, ils ont surtout proposé une approche du développement plus globale et multidimensionnelle que l'approche fondée sur la seule croissance économique, un développement davantage porté par les populations elles-mêmes et plus ancré aux différents territoires.

Cinq ans après sa tenue, il est sans doute opportun de s'interroger sur les influences que cet événement a pu avoir, et sur certaines conditions à rencontrer pour que son influence se poursuive.

---

* Secrétaire de Solidarité rurale et des États généraux du monde rural.

Changements significatifs

Il n'y a pas de doute que les États généraux du monde rural ont eu une forte influence dans le milieu rural et même plus largement au Québec. Il est peut-être difficile de départager cette influence avec d'autres sources qui vont dans le même sens, mais il est certain qu'elle est importante et qu'elle le devient de plus en plus. Plusieurs changements significatifs peuvent en effet être perçus dans les voies tracées par les États généraux.

Les termes rural et ruralité sont réapparus chez de nombreux leaders dans notre société.

1. Un premier changement, le plus extérieurement perceptible, se situe au niveau du langage. Alors qu'on avait pratiquement banni de notre langage les termes rural et ruralité (ou on les avait réservés au milieu de la recherche), ils sont réapparus dans les médias d'information, dans les milieux politiques et chez de nombreux leaders dans notre société.

   Il s'agit bien sûr d'un changement extérieur qui ne pourrait être qu'une mode. Mais il dure et est significatif. Il témoigne du fait que les États généraux du monde rural ont réussi à rendre présent dans l'opinion publique, et jusqu'à un certain point dans les cercles de « décideurs », l'existence d'un monde rural qui a une identité propre, et à rendre également présent la préoccupation de ses réalités : ses problématiques et les défis qu'il doit relever, ses réalisations et ses espoirs, etc.

   Or, cela est très important parce qu'il s'agit d'un préalable quasi absolu aux actions à entreprendre pour valoriser le monde rural et assurer son développement.

2. Les États généraux ont conduit à la création de Solidarité rurale, une coalition d'organismes nationaux, mais aussi un réseau de personnes qui travaillent à la promotion du développe-

ment rural suivant l'approche dont on a déjà parlé.

Certains des dossiers dont Solidarité rurale a assuré le leadership et pour lesquels elle a obtenu du succès sont d'une grande importance pour le développement du monde rural : celui par exemple du maintien des bureaux de poste dans les villages et celui du maintien des écoles de village, celui de la promotion du concept de forêt habitée ou à habiter et, tout récemment, celui du démantèlement du réseau des CLSC ruraux au sujet duquel les gestionnaires du système de santé ont fait un pas en arrière pour permettre que la question soit débattue au grand jour.

Le travail d'information et d'animation de Solidarité rurale dans le milieu a aussi permis, au delà de sa structure formelle, d'initier la création d'un réseau de personnes qui partagent son approche du développement rural. Ce réseau comprend autant des universitaires que des dirigeants et cadres d'organismes des niveaux national et régional : UPA, Caisses populaires, CLSC, SADC, Municipalités, Corporations de développement, Services de pastorale, etc. Ce réseau est souvent à l'origine de projets de développement aux niveaux régional et local, tout comme il supporte l'action de Solidarité rurale pour faire avancer ses dossiers et faire progresser la réflexion sur la ruralité.

Par la voie de Solidarité rurale, le monde rural québécois est aujourd'hui davantage entendu et écouté.

Par la voie de Solidarité rurale, le monde rural québécois est aujourd'hui davantage entendu et écouté, et les interventions et les actions pour promouvoir son développement sont plus nombreuses et importantes.

3. Les États généraux du monde rural, concurremment avec d'autres sources d'influence, ont contribué à susciter ou à valoriser des

expériences nouvelles et alternatives de développement rural au niveau local et régional. Les exemples de réalisations locales sont nombreux et de mieux en mieux publicisés. Il n'est pas rare d'entendre maintenant parler de localités dont la vitalité est remarquable et dont certaines atteignent même le plein emploi. Ces réussites, même si elles ne peuvent assurer seules le développement du monde rural, sont importantes et indicatrices des voies à suivre.

Les États généraux et Solidarité rurale ont provoquer la mise en place de nouvelles formations en développement rural.

4. Les États généraux et Solidarité rurale ont contribué à stimuler la réflexion sur la ruralité aussi bien qu'à provoquer la mise en place de nouvelles formations en développement rural.

   Pensons aux nombreux colloques et aux nombreux articles de revues qui abordent maintenant la question de la ruralité et du développement local. Pensons à la création de la Chaire Desjardins en développement des petites collectivités de l'UQAT et au certificat en développement des communautés rurales mis au point par l'UQAR. Pensons aussi au Groupe de réflexion de Solidarité rurale qui rendra disponible, bientôt, son premier document de réflexion sur le monde rural comme partenaire essentiel du développement de la société québécoise.

Conditions à rencontrer pour poursuivre

Pour que l'influence des États généraux du monde rural dure et s'amplifie, de nombreuses conditions doivent être rencontrées. En voici deux qui m'apparaissent importantes.

1. Il importe que le réseau des personnes qui partagent l'approche du développement rural mis de l'avant par les États généraux (et la

vision de société qui sous-tend cette approche) soit élargi et consolidé.

Bien sûr, le développement du monde rural ne peut pas venir d'une seule source et être monopolisé en un seul endroit. Mais ce réseau, qui émane des États généraux et qui est supporté par un organisme largement démocratique, est probablement le plus important comme base d'une action efficace pour assurer un développement du monde rural, à l'avantage de tous ses habitants aux quatre coins du territoire.

Sa consolidation, comme celle des autres réseaux semblables, est d'autant plus importante qu'il faut élargir le cercle des personnes et des organismes qui partout à travers le monde, sont convaincus de la nécessité de réorienter nos sociétés en refaisant les liens entre économie et société, de manière à assurer des conditions de vie acceptables et intéressantes pour tous. Dans le contexte de mondialisation qui est le nôtre, seuls des changements au niveau mondial peuvent en effet assurer ce réalignement.

Il importe que l'approche du développement rural des États généraux exerce une influence significative sur l'élaboration de leurs politiques, de leurs programmes et de leurs pratiques.

2. Il importe que l'approche du développement rural des États généraux rejoigne les grands gestionnaires de notre société, particulièrement au niveau économique, et exerce une influence significative sur l'élaboration de leurs politiques, de leurs programmes et de leurs pratiques.

Les actions qui concernent le cadre de vie sociale des ruraux sont importantes. Les initiatives de développement économique au niveau local sont importantes. Mais les choix, les décisions et les pratiques des grandes institutions et entreprises économiques continueront à peser très lourd sur le développement du monde rural, et c'est à ce niveau que les

changements les plus inportants doivent intervenir.

Lorsqu'on regarde évoluer les grands secteurs économiques du monde rural, les pêches, la forêt et l'agriculture, il est loin d'être certain que leurs politiques et leurs pratiques favorisent beaucoup le maintien des populations et l'accueil de nouvelles personnes dans les milieux locaux. Il n'est pas certain qu'ils favorisent non plus la meilleure occupation du territoire et la meilleure valorisation des ressources matérielles et humaines locales.

Des pas sont faits dans certains secteurs. Pensons au développement en produits régionaux et à leur commercialisation dans de nouveaux circuits maîtrisés régionalement. Mais des pas plus importants pourraient être faits, même dans le contexte de compétitivité exacerbée, si les entreprises prenaient plus en compte les impacts sur l'environnement social des choix qu'elles font.

L'originalité de la coopération québécoise en terre africaine

André-D. Beaudoin

Pour bien saisir le sens que le monde rural québécois donne à la coopération internationale, il faut en premier lieu comprendre le rôle qu'a joué et que joue toujours l'agriculture dans le développement du Québec moderne. Depuis la révolution tranquille, l'agriculture québécoise a évolué à un rythme soutenu et plus rapide que bien d'autres secteurs d'activité de la société. Également, c'est probablement le milieu qui s'est inspiré le mieux de l'esprit social démocrate. L'agriculture a su se donner des outils collectifs extrêmement puissants et performants et ce, dans le plus grand respect des individus. Le résultat net de ces quarante ans d'effervescence a donné au milieu rural québécois une force qui, pour l'essentiel, s'appuie sur le dynamisme des gens qui y vivent. C'est certainement l'aspect le plus original et un des fondements sur lequel s'appuie la coopération québécoise à l'étranger.

Nous pouvons qualifier d'original cette façon de voir et de faire les choses; non pas parce qu'elle est nouvelle en soi, mais parce qu'elle est plus que jamais à contre-courant. Or, cette façon de faire est d'autant plus importante que les gouvernements, les organismes internationaux, les bailleurs de fonds, bref les grands décideurs qui touchent le monde en général et le monde rural, se désengagent massivement tout en s'accrochant

* Directeur de la Corporation de développeemnt international de l'UPA.

désespérément à l'idée de développer un projet de société. Ils le font non pas pour sauver la face, mais, disons-le, pour sauver une situation plutôt désespérante. Pourtant, il est pour le moins difficile d'être crédible et convaincant lorsque l'action est axée sur le désengagement, alors qu'en fait on cherche à créer l'effet mobilisateur.

Le modèle proposé aux Africains

Si le phénomène est mondial, il touche davantage les pays du tiers-monde, et l'Afrique est probablement le continent le plus coincé par ce mouvement. Bien que chaque pays africain ait sa propre histoire, sa culture et ses mœurs, nous pouvons dire, que pour plusieurs d'entre eux, la période coloniale suivie de trois décennies de régime totalitaire a fait son œuvre sur les populations locales. Ensuite, le modèle de développement proposé aux Africains ne correspond en rien à leurs aspirations profondes.

Le collectivisme représente la seule voie véritable garantissant la paix sociale.

Les populations rurales africaines ont la conviction que le collectivisme qui les caractérise représente la seule voie véritable garantissant la paix sociale, la sécurité alimentaire et matérielle. Cependant, de plus en plus, des voies discordantes sont perceptibles et s'expriment à travers le conflit des générations. Si les plus âgés, ceux et celles que l'on appelle les sages, sont convaincus que le travail collectif demeure la seule avenue valable, les plus jeunes voient les choses autrement. Plus réceptifs et plus exposés à la culture occidentale, ils aspirent à une plus grande liberté individuelle, tout en admettant que la sagesse des vieux pèse lourd dans l'évolution des mentalités. Mais globalement, nous observons une volonté manifeste de prise en charge des populations qui se traduit dans les faits par une démocratisation du pouvoir public et une décentralisation de la prise de décision. C'est précisément dans ce contexte que le modèle

québécois devient intéressant et prend tout son sens.

En fait, la façon de faire des producteurs agricoles du Québec favorise la réconciliation entre générations en ce sens qu'elle répond aux aspirations des plus jeunes qui veulent plus de liberté individuelle, tout en s'appuyant sur des outils collectifs. En résumé, nous leur disons : « Produisez individuellement et unissez-vous pour commercialiser et vous donner des services ». Nous le disons bien sûr, mais nous sommes crédibles puisque nous y travaillons chez nous depuis plus de 70 ans. La réception de nos amis africains est intéressante à plus d'un titre. D'abord les organisations paysannes adhèrent volontiers à cette façon de faire les choses et, de plus en plus, les autorités gouvernementales voient la chose non pas comme une menace, mais plutôt comme une démarche s'inscrivant harmonieusement dans le processus actuellement en cours. Ensuite cette approche est bien reçue parce qu'elle permet d'améliorer sensiblement l'organisation du commerce. En effet, la mise en marché collective s'attaque à un grave problème en Afrique : la sécurité alimentaire.

La mise en marché collective s'attaque à un grave problème en Afrique : la sécurité alimentaire.

L'adaptation de la formule de gestion de l'offre et la stratégie d'ensemble mises de l'avant par la Corporation de développement international de l'Union des producteurs agricoles (CDI de l'UPA) permettent aux paysans, pour la première fois, d'agir comme de véritables acteurs. À travers l'organisation collective, ces derniers peuvent désormais jouer un rôle important dans la commercialisation des produits alimentaires de leur pays en répondant mieux aux différents signaux du marché, à savoir les quantités requises, la qualité exigée et les prix pratiqués.

En regroupant l'offre, ils réussissent là où plusieurs ont échoué puisque la méconnaissance

des excédents commercialisables, l'émiettement des stocks, l'absence de contrôle de la qualité et la gestion des stocks ont toujours été au nombre des problèmes majeurs rencontrés. Ce faisant, ils ouvrent la porte à l'entreprise privée en permettant une meilleure utilisation des ressources disponibles. Les transformateurs, les distributeurs et les commerçants peuvent ainsi aspirer à la rentabilité économique. Évidemment, pareilles conditions placent les paysans en meilleure position pour obtenir un juste prix pour leurs produits. Ainsi s'amorce le processus de professionnalisation de l'agriculture.

Le processus de professionnalisation de l'agriculture est un véritable projet de société pour nos amis africains

Ce processus est un véritable projet de société pour nos amis africains puisque 70 % de la population est paysanne. Au-delà des résultats positifs aux plans social et économique, il y a un autre aspect non moins important qui mérite d'être souligné : l'environnement. En effet, la désertification est un autre grave danger qui pèse sur une grande partie du continent africain. Or, en maintenant l'agriculture familiale, on agit sur l'occupation du territoire, un facteur essentiel dans la lutte contre la désertification, car une région abandonnée par sa population n'offre plus aucune résistance à la progression du désert.

Conclusion

À certains égards, le modèle que nous proposons peut donner l'impression d'être une approche intégrée tout à fait traditionnelle, mais c'est dans les fondements qui guident la conception de nos interventions que nous retrouvons l'originalité des producteurs agricoles du Québec. Pour nous, une approche intégrée ne signifie pas qu'il faille agir sur tous les éléments en même temps. Il faut plutôt circonscrire l'élément porteur et agir en fonction de ce dernier. Le reste s'intègre naturellement. C'est de cette manière que nous abordons avec les populations le développement rural en terre afri-

caine. Pour ce faire, nous initions la coopération de paysan à paysan car comme le disent nos amis africains : « La marmite commence toujours à bouillir par le bas ».

La forêt québécoise

Rosaire Morin

La forêt est un patrimoine à développer. Elle contribue déjà à l'essor économique du Québec. Depuis longtemps, elle est une richesse essentielle au tissu rural et au développement des régions. Sa superficie impressionne : 757 900 km^2, soit 46% du territoire québécois.

La ressource est répartie dans l'ensemble du territoire. Elle est abondante. À titre d'exemple, dans ma province du Bas-Saint-Laurent, une exploitation rationnelle obtiendrait des rendements comparables à la productivité forestière de la Suède et de la Finlande. Le sol et le climat favorise une telle fertilité. Mais la gestion est déficiente.

Là comme dans les autres régions, l'exploitation forestière est synonyme de pillage. Les grandes compagnies respectent très peu les lois de la nature. Elles produisent le plus possible en un laps de temps le plus court possible. Elles utilisent de la machinerie qui détruit tous les jeunes arbres et qui remplace des milliers de bûcherons. Elles profitent abusivement du bois des terres publiques concédé pour un plat de lentille, en concurrençant déloyalement les propriétaires de fermes forestières. Elles exportent souvent le produit brut à l'étranger. La transformation occupe des travailleurs en d'autres pays.

L'absence d'une véritable politique forestière contribue au dépérissement des régions. Une forêt qui ne profite pas au milieu rural voit des jeunes quitter le village pour la métropole. Une forêt qui recule dans l'espace sera exploitée par de grandes entreprises.

Les fermes forestières

Des changements majeurs doivent être effectués sans délai. La richesse d'un milieu doit appartenir aux hommes et aux femmes qui y vivent. C'est la base fondamentale d'un développement durable. Or, au Québec, la forêt est publique. Elle est principalement concédée à de très grandes entreprises. La forêt privée représente à peine 16% de la ressource. C'est là une situation anormale. Les braves gens du milieu sont les plus qualifiées pour gérer la richesse forestière de façon durable et rationnelle. D'ici l'an 2000, les municipalités et les coopératives agricoles et forestières devraient devenir les propriétaires du tiers de la forêt québécoise.

Les fermes forestières sont un modèle à établir, à généraliser. Leurs propriétaires, faisant des travaux sylvicoles et regénérant notre forêt feuillue, gagneraient leur vie. Autant d'assistés sociaux de moins. On peut et on doit même regrouper ces nouveaux propriétaires en syndicats ou en coopératives forestières. On pourrait aussi constituer des sociétés sans but lucratif pour œuvrer au reboisement, à l'entretien et à l'exploitation de la forêt municipale. À chaque village sa forêt! De telles initiatives sont déjà dans l'air dans l'Est du Québec et au royaume de l'Abitibi.

Forêts municipales

À chaque village sa forêt! Chaque municipalité rurale peut développer des projets en matière forestière. Elle peut reconstituer sur son territoire des feuillus d'essences nobles. Pour le moment, l'entretien et le reboisement de la forêt municipale procureraient des emplois pour étudiants et assistés sociaux. L'argent investi serait utilisé à des fins profitables à la collectivité. Dans quelques décennies, ce patrimoine forestier serait devenu un capital qui garantirait des revenus substantiels.

Si chaque municipalité rurale emboîte le pas, la MRC pourrait entrer dans le jeu. Ainsi se créerait une forêt publique de bonne taille. Le projet regrouperait les municipalités, les coopératives et les fermes forestières. Des perspectives nouvelles d'avenir apparaîtraient à l'horizon.

> « Un tel projet pourrait permettre de mettre au point une véritable gestion intégrée... Du laboratoire au plant amélioré, du plantule aux travaux sylvicoles d'avant-garde, de la récolte propre à l'optimisation des usages de la ressource, tous les aspects industriels y seraient considérés et conjugués aux aspects sociaux et économique du développement des communautés.
>
> « Une telle approche serait audacieuse. Elle pourrait servir à la fois de vitrine technologique, de laboratoire social et de cas type pour définir le régime forestier le mieux adapté aux exigences du prochain siècle...
>
> « Le démarrage d'un ensemble de pareilles initiatives rendrait possible l'établissement d'un véritable réseau de forestiers, un réseau qui, sans attendre les directives de la machine centrale, doterait d'ores et déjà le Québec d'une base opérationnelle et d'une masse critique d'intervenants en matière de régénération forestière... La mise en commun de certaines ressources humaines et matérielles, de même qu'un niveau minimum de concertation, pourrait en effet permettre à une seule MRC de faire plus en un été pour la régénération forestière des feuillus que ne le fait le gouvernement du Québec lui-même en une décennie[1] ».

---

1. Robert Laplante, « La coopération forestière et le développement de l'Abitibi », *L'Action nationale*, janvier 1994, p. 46-60.

« Et l'on se prend à rêver du jour où les débats se feront sur la question de savoir si l'on devrait planter chaque année dix ou vingt ou cinquante chênes par habitant dans la forêt communautaire[2] ».

Coopératives forestières

Dans l'élaboration d'une politique forestière, il faudra aussi aménager une place de choix pour les coopératives forestières. Jusqu'ici, elles ont dû, pour la plupart, se contenter d'un rôle de sous-traitant. Malgré cette limite à leurs activités, elles ont accompli des réalisations importantes. Leur contribution à l'économie régionale est considérable. Des dizaines de municipalités leur doivent de survivre. Sans elles, des villages entiers disparaîtraient de la carte géographique.

Si on leur confie un rôle de maître d'œuvre dans la gestion de la forêt et qu'on leur accorde les ressources suffisantes, elles deviendront des instruments indispensables du progrès régional. Elles redonneront l'espoir aux communautés rurales.

Dans les débats qui se poursuivent au Québec, il faut introduire l'étude de la gestion patrimoniale de la forêt. Les règles actuelles fixées par le gouvernement sont désuètes, archaïques, démodées. C'est avec transparence qu'elles doivent être établies, alors qu'elles obéissent à l'heure actuelle aux pressions du lobbying des grandes entreprises.

L'objectif est de récupérer le potentiel dilapidé et d'appliquer des méthodes sylvicoles qui développent les arbres sur des périodes moins longues. Il faut aussi introduire les techniques pour reboiser sans cesse, produire des plants de

---

2. Robert Laplante, « Des forêts pour demain », *L'Action nationale*, mars 1989, p. 290-291.

meilleure qualité, créer de nouveaux produits, améliorer les soins culturaux, modifier la machinerie de coupe, pratiquer la coupe sélective, développer les marchés, créer une société pour la transformation des produits de la forêt.

Mais aucun redressement ne sera efficace si le gouvernement n'élabore pas une politique forestière claire et cohérente, s'il n'établit pas un inventaire permanent de la forêt et s'il ne prévoit pas un financement stable et adapté aux besoins de l'heure. Pourquoi ne pas instituer un REER de développement forestier? La restauration de la forêt est essentielle à la prospérité et à la revitalisation des communautés rurales.

Dans la prise de décisions sur l'avenir de la forêt, la recherche et développement doit occuper la place principale. Pour contribuer au développement social et économique du Québec, l'industrie forestière doit être compétitive sur les marchés mondiaux. Elle doit avoir recours aux nouvelles connaissances dans le domaine. Elle doit s'appuyer sur les expériences les plus efficaces. Elle doit profiter de la biotechnologie et de la robotique, en respectant les normes écologiques et de la santé dans toutes les étapes de l'exploitation et de la fabrication.

Agriculture et ruralité

Michel Morisset

Malgré quelques soubresauts, des mouvements de résistance passive, de multiples rapports gouvernementaux, le monde rural se vide comme un sas de sa population agricole. La concentration des fermes, l'abandon du territoire, les friches et les fardoches, l'exode des jeunes, la fuite des usines et des fournisseurs de services sont presque devenus des lieux communs du discours ruraliste ou régionaliste. Nous avons tellement été mis en garde depuis les trente dernières années des conséquences néfastes d'un mouvement, par ailleurs présenté comme inéluctable, qu'on ne prend plus garde.

Les deux rapports du Conseil des affaires sociales et les États généraux du monde rural ont certes tiré à nouveau la sonnette d'alarme, mais le retentissement est déjà lointain. Parmi les nouvelles convictions qui ont toutefois été introduites dans l'analyse, il reste le fait que l'agriculture ne peut et ne pourra plus à elle seule être le moteur unique, ou même seulement prépondérant, du développement rural. On ne pourra tirer le train des régions avec la seule locomotive agricole. La vapeur va manquer. Mais l'agriculture est-elle en si piteux état pour autant?

La situation agricole

Non, loin de là! Sans vivre son âge d'or, l'agriculture réussit bon an mal an à bien se tirer

* Directeur, Groupe de recherche en économie et politique agricoles (GREPA), Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation, Université Laval

d'affaire, maintenant ou même en augmentant le revenu net qu'elle laisse dans les poches des agriculteurs et agricultrices. De mauvaises langues diront sûrement que les transferts étatiques sous forme de subventions, de soutien de revenu et de fixation des prix y sont pour quelque chose, mais l'agriculture n'est certes pas un cas unique dans notre société assistée. Si la situation est bonne sans être florissante, encore faut-il ajouter, en employant le langage de marketing, qu'il s'agit d'un secteur à maturité. C'est là que le bât blesse.

L'agriculture se consolide, mais elle emploie de moins en moins de personnes.

La croissance réelle des dernières années dans les principaux secteurs de production a été plutôt faible, les consommateurs, les politiques, les accords commerciaux et les questions environnementales contribuant au climat d'hésitations. De façon concomitante, les nouvelles technologies, l'augmentation de la productivité et des rendements, les économies liées à la taille incitaient les exploitations à grossir, quitte à acheter le deuxième et même le troisième voisin, et on ne parle même pas de feu le premier. Il en résulte certes une relative désertification du territoire souvent signalée par les spécialistes en développement du territoire, quand ce n'est pas par ceux et celles qui doivent vivre avec les conséquences de leurs propres choix d'entrepreneurs.

L'agriculture se consolide ou se concentre économiquement et géographiquement, mais elle emploie de moins en moins de personnes, offrant peu d'opportunités nouvelles si ce n'est à une relève familiale dont les rangs s'éclaircissent. Si la concentration ou l'intégration verticale agricole peuvent encore surprendre quelques tenants de la ferme familiale, nul ne sera surpris de voir le même phénomène atteindre une ampleur largement supérieure dans le secteur de la transformation et dans l'approvisionnement à la ferme. L'aval comme l'amont de la production agricole vivent ces mouvements économiques à un rythme plus

débridé. Moins de clients à servir, une production agricole à maturité, des conditions plus difficiles où toute dépense s'inscrit dans une logique financière plus stricte, une compétition plus forte, si ce n'est féroce, pour vendre les produits transformés issus de l'agriculture : voilà pour limiter les euphories de la croissance !

Mais tout est-il noir et sans espoir, du passé agricole glorieux devons-nous faire table rase ? Reste-t-il quelques créneaux, pour prendre un terme galvaudé, où monter à l'assaut ? Si l'agriculture ne peut plus être la locomotive que les régions et le monde rural ont déjà eue, doit-on remblayer cette voie ?

Deux questions fondamentales

Les agriculteurs peuvent-ils produire plus pour augmenter les effets d'entraînement qu'ils ont sur l'économie ? Peut-on transformer de plus grandes quantités de produits ou encore y mettre plus de valeur ajoutée ? Deux questions fondamentales qui déterminent la place que l'agroalimentaire occupera dans la croissance rurale. Prenons-les tour à tour.

Produire plus de lait ? Plus de porcs ? Plus de bœuf ? Plus de céréales ? Plus de fruits et légumes ? Plus, plus, plus. Quelle production peut réellement croître et impérativement être vendue en quantité croissante ? Certaines sont lourdement subventionnées par l'assurance-stabilisation qui devrait être revue en profondeur si elle n'est pas largement amputée ; d'autres, comme le lait ou les œufs, répondent à une logique de consommation domestique plus ou moins stagnante ; les fruits et légumes offrent éventuellement quelques possibilités de croissance, mais ils n'ont jamais été une locomotive de l'agriculture et ils ne se prêtent que faiblement à une activité économique en aval produisant emplois et valeur ajoutée.

Parmi les opportunités, certes le porc offre la meilleure perspective mais, il y a un mais, la gestion des lisiers. Cet épineux problème vient d'ailleurs de limiter sérieusement l'augmentation de la production dans un très grand nombre de régions traditionnelles de production. Un moratoire conditionnel aux superficies d'épandage vient d'être décrété dans 140 municipalités. La résolution de ce problème ouvrira des perspectives de croissance agricole importantes d'où la priorité à donner à cette question.

Si produire plus s'avère difficile, peut-on produire différemment, se singulariser, fournir une matière première ou un aliment recherché pour des qualités originales et donc supérieures ? Peut-être. Tout le champ des produits biologiques devrait être investigué dans cette perspective de croissance et de singularisation de la production québécoise. Les produits d'origine contrôlée sont dans la même veine. Des produits qui correspondent à des normes de production sévères et qui ont comme résultat des aliments de qualité supérieure.

La transformation peut aussi prendre appui sur de pareilles initiatives. La transformation régionale, sa disparition, les pertes d'emplois ont fait couler beaucoup d'encre au cours des ans. Une réponse fut, parfois, la tentative de reconstruire où le feu de la concentration spatiale avait détruit. Refaire une usine dans le même créneau de production que celle que l'on avait d'antan. Est-ce la meilleure idée ? La nouvelle venue réussira-t-elle où l'ancienne fut vaincue ? Pourquoi, alors que la concurrence s'est aiguisée et que les conditions sont encore plus dures ?

Quand un secteur, un produit, est dominé par deux ou trois géants omniprésents, il vaut mieux trouver d'autres avenues, des produits où ils ne sont pas présents, où ils ne peuvent performer. Les grandes structures industrielles ont plutôt

tendance à fonctionner sur de grands produits, laissant souvent libres des marchés trop petits pour elles ou encore demandant des soins quasiartisanaux. Des exemples : les fromages de haute spécialité, les charcuteries fines, les mets préparés de haute qualité, les marinades, confitures et autres « fancy foods ».

Les grandes structures industrielles ont tendance à fonctionner sur de grands produits, laissant souvent libres des marchés trop petits pour elles.

Ces produits comportent souvent un lien étroit entre la transformation presque artisanale qui a des exigences particulières pour sa matière première et la production. Produits biologiques, animaux nourris d'une manière particulière pour la qualité de leur viande ou de leur lait, vaches nourries sans ensilage, lait ramassé selon la race des vaches ou le taux de protéine.

Beaucoup de travail et de tracas, certes ; mais lorsque ce travail obtient sa rémunération sur le marché, on appelle çà de la valeur ajoutée et des emplois.

On ne doublera sûrement pas la production agricole de cette façon, mais on peut produire une croissance intéressante dans les régions, les zones, les productions où il reste des individus intéressés à investir temps et énergie pour innover. Ils ne viseront pas le marché local ou régional dans une perspective naïve d'autosuffisance locale, mais un large marché incluant l'exportation, un marché qui rapporte beaucoup lorsque l'on sait être distinct.

Perspective d'avenir

Cette production originale exige, pour être intéressante, que les producteurs retournent à des pratiques de leurs pères : mettre en place des structures d'identification et de mise en marché spécifiques de leurs produits pour qu'ils ne se fondent pas dans la masse indistincte ; mettre en place des structures de transformation locales, coopératives ou petites compagnies, qui bénéficie-

ront des plus hautes compétences tout en employant les ressources locales, gage de fierté et de qualité.

L'agriculture et la transformation doivent être révisées dans une perspective d'emplois et d'initiatives génératrices de la valeur ajoutée.

Sans redevenir une locomotive du monde rural, l'agriculture et la transformation peuvent et doivent être révisées dans une perspective d'emplois et d'initiatives génératrices de la valeur ajoutée. Il faut toutefois éviter quelques écueils : les produits de masse où sont omniprésents les géants agroalimentaires ; l'obsession du marché local ou régional déjà occupé comme une forteresse par ces derniers ; le manque de coordination production-transformation, il faut viser une forme d'intégration verticale, l'absence de qualité et d'originalité. À ces conditions, l'agriculture et la transformation agroalimentaire pourront participer au mouvement de revitalisation rurale.

Le milieu rural en quête de significations! De la banlieue au village: importance de l'habiter

Hugues Dionne

On est encore trop habitué à penser le monde rural comme un univers du passé s'opposant au monde urbain. Longtemps, cette dualité entre le rural et l'urbain a servi de cadre explicatif du changement de la société québécoise. Encore majoritairement rural à la fin du 19e siècle, le Québec s'est urbanisé rapidement, au point de l'être à 90% au seuil de la Révolution tranquille. Le décalage entre cette transformation des structures et le maintien de l'univers culturel hérité de la société «préindustrielle» a provoqué une «étrange contradiction», et une véritable mutation culturelle s'est réalisée au tournant des années 60 par une remise en question accélérée des idées, des idéologies, des attitudes et des mentalités.[1]

Au même moment, le «rattrapage» du développement des régions périphériques québécoises se réalisait en empruntant ce passage dit-obligé de la société «rurale» à la société «urbaine et industrielle». Les stratégies de développement régional, basées sur un renforcement de l'industrialisation, ne pouvaient qu'emprunter les voies

* GRIDED / Université du Québec à Rimouski.

1. Rocher, Guy, *Le Québec en mutation*, Montréal, Hurtubise HMH, 1973.

de l'urbanisation. Le milieu rural n'avait plus de signification en soi![2]

L'aspect trompeur vient peut-être du fait que nous appartenons tous et toutes à une même société « urbanisée et industrielle ». Que nous habitions le milieu rural ou le milieu urbain, nos pratiques professionnelles et nos habitudes de consommation sont à peu près partout les mêmes, à la grandeur du pays. On n'a qu'à pénétrer à l'intérieur de la plupart des maisons québécoises, de la ville ou de la campagne, pour y reconnaître les mêmes équipements domestiques et y observer les habitudes similaires de vie.

Les différences constatées proviennent beaucoup plus des positions sociales que des localisations spatiales. Notre mobilité géographique est fonction du marché de l'emploi. Les migrations quotidiennes pour le travail ou l'achat de biens et de services permettent des raccordements nouveaux entre zones rurales et zones urbaines. Il faut rappeler qu'aujourd'hui, le milieu rural n'a pas plus de signification en soi qu'au milieu du siècle!

C'est dans de nouvelles conjugaisons entre le monde rural et le monde urbain qu'il faut imaginer un futur.

Imaginer un futur

C'est précisément dans de nouvelles conjugaisons entre ce que l'on nomme trop facilement le monde rural et le monde urbain qu'il faut imaginer un futur. D'autant que les notions d'urbanité que de ruralité parviennent difficilement à exprimer les défis nouveaux de notre rattachement au territoire. Beaucoup de « villes rurales » québécoises nous enferment dans une différenciation illusoire entre le rural et l'urbain en ce qu'elles sont, dans les faits, plus rurales qu'urbaines. L'envahissement ou l'accaparement « urbain » ne

2. Fortin, Gérald, *La fin d'un règne*, Montréal, Hurtubise HMH, 1971.

provient pas d'un manque de respect des « mentalités rurales », mais plus simplement des impératifs de la spéculation foncière et des profits de taxation.

Beaucoup trop de « discours vertueux » se prononcent en faveur d'une ruralité authentique en camouflage de privilèges économiques et politiques particuliers. Ce qui est évidemment aussi vrai du monde urbain ! On ne peut nier l'importance des « effets d'agglomération » engendrés principalement par la dynamique autorégulante des marchés et des activités tertiaires. Depuis longtemps, les territoires se spécialisent en fonction des échanges économiques.

Les milieux ruraux risquent de se confondre progressivement à des banlieues emmêlant des paysages ruraux et périurbains en quasi-continuité.

La « mondialisation » actuelle des marchés ne fait que poursuivre ce travail de ségrégation spatiale tout en provoquant des modes de production et des habitudes de consommation « standardisés ». Les circuits d'échanges économiques « courts », longtemps dévalorisés au nom du « progrès », ne parviennent plus à stabiliser les populations en quête de travail et de services spécialisés. À part les fonctions de la production agricole et de la production forestière (qui utilisent de moins en moins de main-d'œuvre), les milieux ruraux risquent de se confondre progressivement à des banlieues emmêlant des paysages ruraux et périurbains en quasi-continuité.

Faut-il en conclure que la différenciation entre le monde rural et le monde urbain ne tient plus ? Il pourrait être simple de répondre par l'affirmative, ce qui légitimerait alors tout renforcement des zones urbaines de développement au détriment des milieux ruraux et favoriserait une croissance de l'étalement urbain.

Les différenciations principales entre le milieu rural et le milieu urbain me semblent d'une autre nature. Elles devraient être établies à partir du cadre d'habitation de chacun, du rapport plus

permanent au territoire que chaque citoyen tente de s'assurer, de l'ancrage à un « coin de terre ».

L'habiter est au cœur des préoccupations globales du citoyen dont la quotidienneté est de plus en plus segmentée entre l'univers professionnel et économique et l'univers domestique et socio-culturel. C'est cette fragmentation même de nos vies qui détermine notre agir de chaque jour et nous entraîne conséquemment dans de nouvelles problématiques de développement. C'est moins cette dualité rurale-urbaine qui nous conditionne que la crise d'emploi jouxtée à cette crise de séparation entre l'univers économique et l'univers socio-culturel de notre existence[3].

L'habiter nous permet précisément de nous bricoler un espace de vie nécessaire à notre bien-être[4]. La maison ou l'habitat (oikos ou éco) est au centre de notre quotidienneté, « station » de détente face au stress du travail, centre d'accueil de notre vie familiale, affective et sociale, plaque tournante de plus en plus incontournable des communications médiatiques et électroniques, bien immobilier à capitalisation fructueuse... Aussi, les environnements socio-culturels de chaque « propriété » prennent-ils une signification déterminante en regard du capital financier et social qu'ils assurent au propriétaire.

C'est à ce palier que l'on peut remarquer une hiérarchisation des territoires ruraux. Divers villages en surcroît de population exercent des attraits particuliers en fonction de la proximité urbaine; ce sont par ailleurs des zones qui sont soumises à des pressions foncières souvent compromettantes pour l'activité agricole. Le village

---

3. Perret, Bernard, *L'avenir du travail. Les démocraties face au chômage*, Paris, Seuil, 1995.

4. Bonetti, Michel, *Habiter. Le bricolage imaginaire de l'espace*, Marseille, Hommes et perspectives, 1994.

s'approche ici de l'organisation socio-spatiale de la « banlieue ». Son organisation sociale est surtout duale, regroupant à la fois une population de « souche » et des arrivants de « l'extérieur ».

Habituellement, plusieurs efforts sont déployés pour renforcer la vie associative de la localité. L'agriculteur y est de plus en plus minoritaire et des appartenances nouvelles doivent s'établir avec le « résident ». D'autres villages en déficit de population sont soumis à des exodes majeurs depuis plusieurs années ; ce sont des villages plus éloignés des centres urbains et porteurs d'attraits plus faibles quant à l'habitat[5]. Ces villages semblent par ailleurs conserver une plus forte solidarité sociale souvent construite sur des parentèles toujours actives. Les régistres de développement rural de ces villages plus éloignés des grands centres sont de nature très différente.

L'environnement de l'habitat

Il faudrait démontrer ici comment la qualité de la vie en société est de plus en plus fonction de ces possibilités d'élaboration de solidarités de communauté, de tissus sociaux associatifs signifiants susceptibles d'assurer une « vie de village ». L'environnement rural de la maison, de l'habitat devient une condition de plus en plus importante de développement de nos milieux de vie.

C'est précisément ce qui est nié à travers les tentatives tentaculaires des villes, petites ou grandes, villes rurales ou métropoles dont le développement est principalement soumis à la spéculation foncière. Nous sommes ainsi confrontés à nous garantir des cadres de vie créateurs de socia-

---

5. Ce qui ne veut en rien signifier que ces milieux ruraux ne jouissent pas de plus en plus d'un attrait nouveau compte tenu de l'élargissement des possibilités de communication électronique et d'une demande plus spécialisée d'habitats isolés.

lités et des milieux associatifs de vie qui ne soient pas strictement soumis à des logiques de marchés, mais qui font appel à d'autres valeurs humaines signifiantes d'un certain « art de vivre ».

Pour y parvenir, il faut précisément que soit reconnue cette diversité des lieux habités, ce cachet des espaces façonnés depuis des générations. La ruralité qui a encore un sens est précisément celle qui fournit et garantit ce cadre de vie de socialité. Elle ne s'oppose pas à la vitalité urbaine nécessaire au développement. Elle s'en différencie dans son refus de tout soumettre à la spéculation spatiale. L'une et l'autre se complètent, le cadre rural jouissant d'un rapport plus dispersé et plus lâche à l'espace et fournissant des dynamiques de micro-agglomérations plus conviviales. Le défi futur du « village » prend un sens qu'à ces conditions !

Le refus d'un système comptable

Dans une recherche-action que nous menons depuis trois ans (Raymond Beaudry et moi-même) avec plusieurs leaders du village de Saint-Clément (près de Trois-Pistoles dans la MRC des Basques), nous avons eu maintes occasions de discuter de la lutte que la population a dû livrer, principalement à l'hiver 1993, contre la fermeture de son bureau de poste. « Nous voulons demeurer un village ; nous refusons de devenir une banlieue » disaient plusieurs leaders de l'occupation du bureau de poste. Ils tentaient entre autres d'assurer un système d'ancrage aux générations futures pour contrecarrer le système de mobilité et de « banlieusardisation » qui est devenu de plus en plus impératif et contraignant.

Saint-Clément symbolisait le refus d'un système comptable soumis strictement aux lois du marché.

Il faut préciser immédiatement que la lutte allait bien au-delà de la conservation de l'édifice du bureau de poste ! Elle symbolisait le refus d'un système comptable soumis strictement aux lois du

marché. L'entreprise de la Société canadienne des postes devenait incapable de déborder de son cadre entrepreneurial et d'envisager des négociations ayant des répercussions sur une « communauté » à maintenir et à développer.

La logique strictement sectorielle du « marché postal » devenait aveuglante et sans perspectives parce qu'enfermée dans un rationnel d'entreprise sans considération pour l'avenir d'un territoire de plus en plus compromis. La résistance populaire dénonce alors cette approche techno-gestionnaire du développement, captive de la stricte dynamique des marchés. C'est oublier comment la soumission à cette régulation unique des marchés est la cause même des déstructurations spatiales et communautaires du monde rural. Le monde rural est plus que jamais menacé par cette logique techno-gestionnaire, valorisée par divers « décideurs » publics, parapublics et municipaux. Elle provoque des « standardisations » des voies de développement qui sont souvent néfastes pour plusieurs villages.

La force du monde rural est au contraire dans la richesse de sa diversité.

La richesse de la diversité

La force du monde rural est au contraire dans la richesse de sa diversité. On oublie trop souvent, dans les stratégies de développement, comment se construit et se tisse lentement une communauté humaine locale. On s'imagine modifier des trajectoires sociales profondes à partir d'une simple idée entrepreneuriale à mettre de l'avant. Une communauté n'est pas uniquement une somme d'entrepreneurs virtuels. La communauté locale est d'abord la résultante d'une lente emprise d'une population sur son territoire ; elle est l'aboutissement d'ancrages continus de générations successives s'acharnant à se bâtir un milieu de vie solidaire ; elle est l'expression originale de traits humanisés de la nature et de genres de vie définis

dans des compromis humains avec les contraintes naturelles.

C'est plutôt en favorisant la diversité, l'originalité, la réactivation des économies locales, des circuits d'échanges «courts», les dynamiques communautaires et solidaires que le monde rural pourra s'assurer un futur crédible. Il faut mettre de plus en plus de l'avant des perspectives d'écodiversité des zones naturelles, mais aussi de sociodiversité des milieux communautaires comme richesses de développement.

Ainsi, l'avenir du monde rural ne pourra être assuré qu'à la condition de provoquer un dépassement de la logique techno-gestionnaire de standardisation. Une étude récente portant sur les jeunes dans la MRC de Rimouski démontrait les effets pervers d'une identification négative des jeunes à leur territoire et indiquait comment l'image d'un milieu socio-économique fragilisé décourageait leurs aspirations à y demeurer, créant ainsi un exode régional dévastateur[6].

Il faut mettre de l'avant des stratégies de développement rural valorisant les potentialités humaines de communautés diversifiées et l'originalité de chaque village comme patrimoine du futur.

Dans cette perspective, il faut cesser de s'enfermer dans des perspectives techno-gestionnaires et strictement entrepreneuriales réduisant toute initiative à un ajustement aux marchés mondialisés. Il faut plutôt mettre de l'avant des stratégies de développement rural valorisant les potentialités humaines de communautés diversifiées et l'originalité de chaque lieu d'habitat, de chaque village comme patrimoine du futur.

---

6. Collectif, *Partir ou rester ?* Le jeune de la M.R.C. Rimouski-Neigette. Coalition urgence rurale du Bas-Saint-Laurent, Groupe de recherche interdisciplinaire sur le développement de l'Est-du-Québec (GRIDEQ) de l'UQAR et ministère du Développement des ressources humaines du Canada, Rimouski, décembre 1995.

Le couple ville-campagne : une cohabitation changeante

Claude Marois

La ruralité : un concept multidimensionnel

La ruralité est un concept englobant plusieurs dimensions du monde rural : il intègre aussi bien le paysage humain et sa population que le paysage physique de la campagne. Elle est caractérisée par des valeurs et des symboles où les pratiques (le vieux) et les représentations (les perceptions) se distinguent de celles de « l'urbanité ».

Aujourd'hui, ce qui est rural remet en cause notre vision traditionnelle de la ruralité. Déjà, plusieurs tendances annoncent des changements variés et sont des indicatrices incontestables de cette nouvelle ruralité. Parmi celles-ci, il y a les mouvements de préservation de milieux naturels sensibles et de certains paysages ruraux, les migrations résidentielles vers certaines régions rurales, les changements socio-économiques des villages, la diversification de la base économique de certains milieux ruraux par le développement d'activités non agricoles et l'urbanisation des campagnes en périphérie des villes (Villeneuve et Rouffignat, 1993).

Le monde rural est en partie le reflet des villes à cause des liens étroits en vertu d'un réseau complexe d'échanges et de flux qui circulent entre la ville et la campagne : flux de biens de consommation et de services, flux de marchandises, flux de capitaux, flux d'informations, etc.

---

* Professeur, Département de géographie, Université de Montréal.

Le couple ville-campagne : une cohabitation changeante

Jusque dans les années 70, le modèle dominant sur les impacts de l'étalement urbain stipulait que les changements de structure agricole et d'utilisation du sol autour des villes étaient liés directement aux processus d'étalement urbain et que ces changements ont généralement un impact négatif.

Dans les années d'après-guerre, le milieu rural a connu des bouleversements rapides et importants comme l'exode rural, le vieillissement de la population, la diminution de l'activité agricole, l'abandon des terres, etc. La croissance urbaine a provoqué une expansion qui a débordé largement les limites de la ville et les banlieues pour se propager dans les campagnes. À l'origine de cette croissance, il y avait une croissance économique soutenue, une forte croissance démographique, la migration de personnes provenant de petits centres et de régions rurales et l'immigration.

Ainsi, l'analyse du couple rural-urbain opposait la ville à la campagne versus les populations et leurs échelles de valeur, les fonctions d'utilisation du sol et les conflits, etc. Le modèle concluait à la domination de la ville sur la campagne, c'est-à-dire la dépendance économique de la campagne par la ville. Le binôme rural-urbain était analysé en termes d'opposition, d'invasion et d'agression.

Certes, la concentration urbaine, l'intégration économique des campagnes, l'extension des réseaux urbains, la diffusion des valeurs urbaines ont transformé l'espace rural. Dans une certaine mesure, la ville a exporté son mode de vie et ses valeurs qui ont transformé les mentalités et même les comportements.

Cependant, cette vision correspond à une certaine réalité, mais présente un tableau incomplet.

En effet, les urbains vendent des biens et des services à la campagne; les ruraux vendent des produits de la campagne qui seront consommés ou transformés. Mais le monde rural n'est plus lié exclusivement à l'agriculture, même si cette activité occupe une place importante.

Le monde rural n'est plus lié exclusivement à l'agriculture, même si cette activité occupe une place importante.

De plus, le couple ville-campagne ne fonctionne pas comme deux systèmes séparés, mais plutôt dans un continuum urbain-rural. C'est pourquoi la cohabitation ville-campagne a changé au cours des années 80 et 90 et les espaces périurbains sont des témoins éloquents de ces changements.

Suburbanisation et périurbanisation

L'urbanisation a donné naissance à une forme de peuplement plus vaste et plus complexe, c'est-à-dire la ville régionale dont les influences touchent les zones rurales. Deux processus sont en cause : la suburbanisation et la périurbanisation.

D'abord, la suburbanisation est un processus qui se manifeste par une consommation d'espace et un développement à faible densité. La ville empiète sur la campagne par des emprises urbaines : une dispersion résidentielle importante, un développement industriel et manufacturier et une extension des infrastructures. Dès lors, il y a l'apparition de résidences (en particulier de type unifamilial), des centres commerciaux, des parcs industriels, des infrastructures routières et publiques, etc. C'est l'émergence de la ville régionale vers les campagnes et les petits centres situés près du centre urbain principal.

La périurbanisation est un processus de transformation territoriale où des portions de ce territoire changent au profit de l'urbain. L'espace est approprié par des activités urbaines et ces transformations sont le reflet de nouvelles valeurs et de nouvelles pratiques (nouveau mode de vie, nouvel

espace de production, nouveaux comportements). Elle se manifeste aussi par une dispersion plus grande de la population vers la périphérie et l'apparition d'activités de type urbain.

Les différences de coûts en matière de logement, la recherche d'un environnement résidentiel de qualité constituent des attraits pour la population de la ville centrale. Pour l'entreprise, la redistribution relative des activités économiques est en partie due à une population grandissante constituant à la fois de nouveaux marchés de consommation et de main-d'œuvre, mais aussi les différences dans les taxes foncières, les coûts d'acquisition de terrain, de commodités et une accessibilité géographique accrue sont des facteurs ayant encouragé le phénomène de relocalisation.

Les espaces périurbains sont appropriés par de nouveaux acteurs et le paysage rural change sous leur impulsion.

Il y a donc de nouveaux acteurs qui s'approprient ces espaces. Ce sont par exemple les promoteurs immobiliers, les contracteurs, les spéculateurs, les investisseurs, les consommateurs, etc., qui, avec les ruraux, sont à l'origine de ces transformations. Ainsi, les espaces périurbains sont appropriés par de nouveaux acteurs et le paysage rural change sous leur impulsion. Il y a une superposition de plusieurs espaces où deux logiques territoriales se comportent : l'une urbaine et l'autre rurale.

Les espaces périurbains : au cœur de la cohabitation rurale-urbaine

Les espaces périurbains sont des zones de transition situées autour de la ville, une zone de contact entre la ville et la campagne comportant des caractéristiques spécifiques autant du point de vue de l'utilisation du sol que des points de vue démographique et social. C'est une « couronne » où se confrontent des activités urbaines et des

activités agricoles, où se manifestent des conflits dans les usages du sol et parfois une cohabitation rurale-urbaine.

Ils se caractérisent par un développement résidentiel de faible densité souvent sur de petits lots, des centres commerciaux, de parcs industriels et la présence de friches en attente et vouées à des utilisations urbaines. Ce sont des espaces dynamiques, aux frontières changeantes et l'objet de transformations continuelles et d'enjeux économiques, sociaux et politiques.

Il y a la campagne où les activités agricoles dominent, mais c'est aussi un espace de détente, de loisirs et de résidence.

De plus, ce sont des espaces sensibles, convoités et valorisés à cause, par exemple, de l'importance dévolue à l'environnement naturel, du potentiel récréatif de la campagne, de l'attraction du mode de vie rural. Ils sont indissociables de la ville régionale et au cœur des rapports ville-campagne. C'est pourquoi ils font partie intégrante d'un système ou d'un ensemble plus grand et plus global.

Ainsi, pour comprendre la dynamique du couple ville-campagne, l'analyse doit passer par le continuum ville-campagne, composé des espaces suivants :

- le noyau urbain central et les banlieues
- les espaces périurbains comportant une frange urbaine adjacente aux banlieues, une frange rurale à la périphérie
- au-delà de ces limites, il y a l'ombre urbaine qui sont des espaces agricoles où les activités urbaines sont moins présentes
- ensuite, il y a la campagne où les activités agricoles dominent, mais qui subit quand même les effets de la pression urbaine, particulièrement à proximité des grandes agglomérations; c'est aussi un espace de détente, de loisirs et de résidence.

Dans cette nouvelle ruralité, quel est le sort de l'agriculture périurbaine ?

L'agriculture périurbaine : reflet d'une nouvelle ruralité

Les impacts de l'étalement urbain se manifestent souvent sur de bonnes terres agricoles qui sont fréquemment converties à des franges urbaines.

Les impacts de l'étalement urbain sur les zones périurbaines sont importants car elles subissent des pressions où sévit une très grande compétition de l'utilisation du sol. Ils se manifestent souvent sur de bonnes terres agricoles qui sont fréquemment converties à des franges urbaines. Alors il y a une dégradation rapide de l'agriculture et certaines portions du territoire peuvent servir d'exutoire ou de remise.

La qualité du milieu et le patrimoine se trouvent menacés : conversion des terres agricoles, morcellement des terres, spéculation, etc. Ainsi, surgissent des conflits entre l'agriculture et des activités urbaines et périurbaines. Cela se traduit par un déclin agricole et un développement non agricole. Les villes ont une influence sur l'organisation de l'espace agricole, entre autres parce qu'elles stimulent la demande de production agricole. En effet, elles constituent des marchés de consommation qui ont un effet positif sur l'agriculture, surtout en périphérie des villes. Elles jouent un rôle important sur les lieux de production et sur les lieux de consommation.

L'agriculture périurbaine peut donc jouer un rôle important pour la société par l'approvisionnement de produits frais, par le maintien et la gestion du paysage rural, le maintien du passage culturel, la gestion de l'environnement naturel et le maintien de l'espace ouvert pour les citadins. Dans ce cas, il y a à la fois un dynamisme agricole et un développement non agricole.

Par conséquent, l'agriculture périurbaine se distingue par une structure agricole diversifiée qui n'est pas nécessairement caractérisée par une

déstructuration agricole. Elle est influencée par différents facteurs dont les conséquences peuvent être positives ou négatives pour le maintien de l'agriculture. Il y a d'abord un paysage de déstructuration agricole où les pressions urbaines dominent et qui se caractérise par une conversion de terres à des usages non agricoles et une fragmentation des infrastructures agricoles. Et, enfin, il y a le paysage d'adaptation et d'innovation où sévit un certain degré d'incertitude et l'apparition de forces positives contrebalançant les pressions du développement urbain.

Cette nouvelle tendance est un exemple éloquent et l'une des dimensions importantes de cette nouvelle ruralité.

Bibliographie

Marois, Claude (1995) :

« Transformations agricoles de la couronne périurbaine montréalaise et développement durable agricole ».

« Le développement durable et les systèmes ruraux / The sustainability of rural systems » édité par Christopher R. Bryant et Claude Marois p. 138-152, Département de géographie, Université de Montréal.

Villeneuve, Paul et Rouffignat, Joël (1993) :

« La déstructuration des milieux ruraux sur le territoire du Québec ». Centre de recherche en aménagement et développement Université Laval : document de consultation préparé pour le Secrétariat aux affaires régionales du Gouvernement du Québec, 95 p.

Les institutions politiques du monde rural

Roger Guy

Avant la réorganisation et le développement de l'appareil d'État que la révolution tranquille a réalisés, les citoyens du Québec rural conservaient une prise suffisante sur les décisions qui contribuaient à façonner leur environnement et leurs institutions. Ils disposaient pour ce faire de structures politiques de base : municipalités, commissions scolaires locales largement autonomes et conseils de fabrique paroissiale. À un niveau intermédiaire, les anciens conseils de comté permettaient aux municipalités rurales d'unir leurs forces pour des objectifs communs et de gérer leurs rapports de voisinage. Pour défendre leurs intérêts auprès d'instances supérieures, les ruraux pouvaient compter sur des députés fidèles à leur clientèle majoritairement rurale et sur des associations comme l'UCC (précurseur de l'UPA) qui se faisaient volontiers les porte-parole de l'ensemble du monde rural.

Les changements démographiques qui ont conduit à la décroissance des ruraux dans l'ensemble québécois ont fortement contribué à modifier cet état de chose. Les institutions politiques du monde rural sont aujourd'hui grandement affaiblies. Cette perte de pouvoir est aussi fortement attribuable à la mise en place des grands réseaux institutionnels étatiques : éducation, santé, services sociaux, protection et assurances de toutes sortes. Ces réseaux, conçus selon des valeurs et des modèles urbains et technocratiques, ont

* Titulaire de la Chaire Desjardins en développement des petites collectivités, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue.

dépouillé les institutions rurales de base d'une bonne partie de leurs pouvoirs, quand ils ne les ont pas fait disparaître carrément comme c'est le cas pour les commissions scolaires locales et les conseils de comté.

Les commissions scolaires régionales, MRC et CLSC ne sont souvent que le relais administratif de bureaucraties centrales qui indiquent quoi faire et comment le faire.

De plus, dans leurs relations avec l'État, les citoyens du milieu rural s'appuyaient sur leurs communautés de base. L'État moderne refuse cette médiation parce qu'il ne traite qu'avec des individus, contribuant ainsi à atomiser la société et à affaiblir les communautés de base et leurs institutions politiques.

Les structures intermédiaires qui ont été mises en place (commissions scolaires régionales, MRC et CLSC) ne sont souvent que le relais administratif de bureaucraties centrales qui accordent des autorisations et indiquent quoi faire et comment le faire. De plus, dans un même territoire de MRC, ces structures amalgament les citoyens des villes-centres et les citoyens des petites localités rurales. Les pratiques qui en résultent, influencées par les nouveaux professionnels des organisations qui y occupent les postes principaux, ne ressemblent pas aux pratiques plus communautaires et participatives des milieux ruraux. Pour coiffer le tout, les représentants des localités rurales qui font partie des structures décisionnelles de ces organismes arrivent difficilement à faire valoir leur point de vue face à des représentants urbains et à des « permanents » qui finissent toujours par favoriser le gros aux dépends du petit. L'exemple des petites écoles et celui de la protection du territoire agricole illustrent bien les effets de cet amalgame ville-campagne.

Redonner une voix au monde rural

Qui, aujourd'hui, parle spécifiquement au nom du monde rural et veille à protéger ses intérêts ? Les commissions scolaires régionales et les

MRC (de même que l'UMRCQ qui les fédère) exprimant davantage les intérêts des petits milieux urbains et des villes-centres, il ne reste comme assise politique du monde rural proprement dit que des municipalités rurales de base isolées et souvent affaiblies. Au plan national, la mise sur pied, il y a cinq ans (à la suite de la tenue des États généraux du monde rural), de « Solidarité rurale » est venue combler un vide. Mais cet organisme manque encore de moyens et de reconnaissance politique et il est encore insuffisamment ancré à la base. La tâche de consolider les structures politiques du monde rural est donc à poursuivre.

La tâche de consolider les structures politiques du monde rural est à poursuivre.

À court terme, les ruraux devront déterminer la marge d'autonomie dont ils ont besoin face à des structures d'intégration (incluant l'espace urbain et l'espace rural) qui ont souvent pour effet de noyer leur voix et de les soumettre à des pratiques technocratiques qui ne leur ressemblent pas. Cette marge d'autonomie doit-elle être assurée par des municipalités rurales renforcées? Est-il opportun de fusionner certaines de ces municipalités? Doit-on plutôt songer à des regroupements de municipalités rurales en vue de partager des services? Comment gérer les intérêts communs aux villes-centres et aux villages périphériques sans noyer l'identité et l'appartenance rurale? Y a-t-il lieu de fédérer, autant au niveau régional que national, les municipalités proprement rurales afin qu'elles soient mieux en mesure de faire valoir les intérêts du monde rural québécois?

Derrière ces interrogations, se pose la question essentielle du développement des institutions politiques du milieu rural et de la marge d'autonomie dont il a besoin pour assurer son développement et prendre la place qui lui revient dans la société québécoise.



Envoi de publication
Enregistrement numéro 1162

9.95 $